



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:


- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



924.

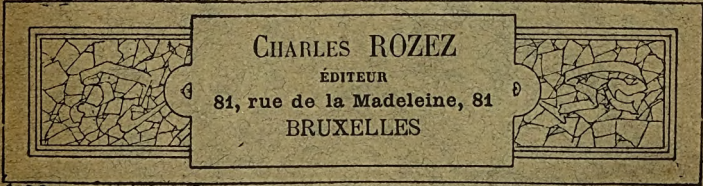


BIBLIOTHÈQUE BELGE
DES
CONNAISSANCES MODERNES

LE
FOLKLORE FLAMAND

PAR
Is. TEIRLINCK

FOLKLORE MYTHOLOGIQUE



CHARLES ROZEZ

ÉDITEUR

81, rue de la Madeleine, 81
BRUXELLES

A 327



924.

HISTORISCHE MUSEA
VOLKSKUNDEMUSEUM

Giidekammersstraat 2-6

B-2000 ANTWERPEN

Tel. : 03/220 86 06

774063:1

BIBLIOTHÈQUE BELGE
DES
CONNAISSANCES MODERNES

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

de H. BERTIAUX

BIBLIOTHÈQUE BELGE DES CONNAISSANCES MODERNES



COLLABORATEURS :

MM. E. ALLARD, G. TH. ANTHEUNIS,
J. BANNEUX, H. BERTIAUX, L. BERTRAND,
H. BERGÉ, P. BENOIT, J. BRANS, V. BRANTS,
A. CARLIER, A. DAIMERIES, P. DE CALUWE,
G. DE GREEF, P. DE HAULLEVILLE, H. DENIS,
L. DE LANTSHEERE, W. DEPREZ, E. DESCAMPS,
J. DELECOURT-WINCQZ, D^r DESTRÉE, P. DE PUYDT,
L. DOMMARTIN, F. EVRARD, P. FRANCOTTE, G. FRÉDÉRIX,
C. FRÈRE, D^r GALLET, G. GAUTIER DE RASSE, E. GENS,
IVAN GILKIN, J. GOBERT, M. KUFFERATH, L. GILLEKENS,
D^r GRATIA, E. GREYSON, R. GUILLERY, P. HAMELIUS, E. HIEL,
H. HAERYNCK, A. HUBERTI, H. HYMANS, P. HUYBRECHTS,
D^r JACQUES, A. JOLY, G. KAÏSER, CH. KERREMANS, E. LAGRANGE,
A. JAMES, L. LAMBOTTE, A. LAMEERE, Gal LASSERRE, E. LAURENT,
G. LORAND, L. LUBBERS, A. MABILLE, E. MAHAIM, CH. MOURLON,
F. LEY, L. MONNIEZ, E. MONSEUR, A. MICHIELSENS, L. MORICHAR,
CH. MORISSEAUX, F. NAUTET, H. NIZET, G. PANTENS, CH. POTVIN,
H. PERGAMENI, A. PRINS, J. PYRO, A. PROOST, A. REUL,
A. RAMAECKERS, C^t ROGET, L. RICHALD, M. ROSART,
EUG. ROBERT, ERN. ROUSSEAU, P. SAINTENOY, A. SLUYS,
A. SAMUEL, C.-A. SERRURE, L. SCHILGEN, L. SOLVAY,
D^r SPEHL, A. STÉVART, P. STROOBANT, E. TASSEL,
L. TITZ, I. TEIRLINCK, L. VAN DER SWAELMEN,
A. TERNEU, D^r VAN BLAEREN, J. VAN DRUNEN,
E. VAN ELEWYCK, E. VERLANT, T. VERNIEUWE,
J. VERCOUILLIE, A. WAUTERS, D^r WAR-
NOTS, M. WILMOTTE, T. ZANARDELLI.

CHARLES ROZEZ, Éditeur.

LE FOLKLORE FLAMAND

BIBLIOTHÈQUE BELGE DES CONNAISSANCES MODERNES



LE

FOLKLORE FLAMAND

PAR

Is. TEIRLINCK



FOLKLORE MYTHOLOGIQUE



BRUXELLES

CHARLES ROZEZ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

81, RUE DE LA MADELEINE, 81

[1895] Digitized by Google



INTRODUCTION (1).

« Le mot *folklore* n'existe pas depuis bien longtemps ; c'est un mot anglais qui a été employé pour la première fois par le savant WILLIAM J. THOMS, dans un article de la revue hebdomadaire *The Athenæum* (n° du 22 août 1846).

« Littéralement, le mot *folklore* est composé de deux autres : le premier, *folk*, signifie « petites gens, classes populaires » et est identique pour la forme à l'allemand *volk* (2), « peuple » ; le second, *lore*, signifie « savoir, science ». *Folklore* est donc « la science des classes populaires » et l'on entend par là tout ce que le peuple sait en quelque sorte par lui-même, sans qu'aucune élite intellectuelle récente — prêtres, instituteurs, poètes, écrivains — soit venue *directement* le lui apprendre, c'est-à-dire les fables, les contes, les légendes, les vieilles chansons, les devinettes, les rimes et les jeux des petits enfants, les remèdes superstitieux, les usages de certaines fêtes, les proverbes, les dictons météorologiques, les croyances sur la lune, les étoiles, les loups-

(1) Nous remercions vivement notre collègue, M. SMETS, professeur aux écoles normales de Bruxelles, qui a bien voulu revoir les épreuves.

(2) Et au flamand *volk*.

garous, les sorcières, etc., toutes choses que le peuple se transmet de génération en génération par une tradition orale, sans et, presque toujours, malgré l'intervention des classes cultivées (1). »

On peut dire que le *folklore* a pour but de recueillir, d'examiner et d'expliquer tout ce qui se rapporte à la vie et à la civilisation des classes populaires. C'est la définition donnée par GITTÉE, un de nos meilleurs folkloristes flamands, dans le journal *Volkskunde*, I, p. 38. Cette définition est excellente et nous l'acceptons. Le folkloriste recueille donc des matériaux et les classe systématiquement; l'ensemble des documents recueillis et classés forme le *folklore proprement dit* ou *folklore systématique*. La plupart des folkloristes ne s'occupent que de cette partie du folklore et cela se comprend aisément: tout le monde est en état de glaner et de réunir ce qu'il a trouvé. Cela ne suffit pas cependant; le vrai folkloriste étudie soigneusement les documents rassemblés et s'efforce de les expliquer; il tâche d'en trouver l'origine et la raison d'être. Le *folklore scientifique* forme la partie importante de la science folkloristique.

Le but que nous nous proposons d'atteindre, est de faire connaître au lecteur les principaux documents qui constituent l'ensemble du *folklore flamand*, ainsi que leur groupement rationnel; les pages qui suivent se rapportent donc à peu près exclusivement au *folklore systématique*.

Les matériaux déjà recueillis sont extrêmement nombreux et une classification (2) s'impose. Voici celle que nous avons adoptée et qui, nous l'espérons, rendra aux folkloristes glaneurs de réels services.

Groupe A. — Documents se rapportant à la croyance

(1) MONSEUR, *Le Folklore wallon*.

(2) Consultez: GITTÉE, *Vraagboek*; GOMME, *Handbook of Folklore*; PAUL SÉBILLOT, *Instruction et questionnaires*; FLETCHER, *The Folk-lore manual* (*Chicago Folk-lore manual Society's Publications*).

populaire. On pourrait appeler cette partie *folklore mythologique*. Nous adoptons trois subdivisions :

I. CULTE ET FOLKLORE.

1° DIEU. — Ses noms. L'œil de Dieu. Son grand-livre. — *Le Christ*. Ses noms. Légendes du Christ ambulant; légendes de la Passion; sagas. — Plantes et animaux qui ont reçu un nom se rapportant à Dieu. — Proverbes, maximes, dictons, locutions populaires dans lesquels intervient le nom de Dieu. — Jurons, blasphèmes, etc.

2° LA SAINTE FAMILLE. — Sainte Anne, saint Joachim. — *Marie*. Ses noms. Son culte (images, petites chapelles, etc.) Ses servantes (*Lieve-Vrouwemeissens*.) Légendes de Marie; sagas. — Plantes et animaux consacrés à Marie. — Proverbes, dictons, etc. — *Saint Joseph*. Légendes, etc.

3° LES ANGES. — Ange gardien. Archanges (saint Michel), etc.

4° LES SAINTS. — Saint Pierre (légendes, etc.); saint Jean; saint Antoine; saint Jacques; saint Nicolas; saint Éloi; sainte Catherine; sainte Gudule, etc. — Personnages de la Bible : Adam et Ève; Jonas; Job; etc.

5° LES MINISTRES DU CULTE. — *Monsieur le curé* (sobriquets, contes et anecdotes, etc.); la servante du curé (anecdotes, etc.); le sacristain (anecdotes, etc.); enfants de chœur; fossoyeur et sonneur de cloches; suisse, etc. — Le *pape* et les évêques, etc. — Les *moines* et les *nonnettes*; les *béguines* et les *bigotes*, etc.

6° PARODIES. — Plain-chant parodié; prières parodiées; catéchisme parodié.

7° CHOSSES SACRÉES. — La *croix*; la *cloche*; amulettes (scapulaire, médailles, etc.); hosties (hosties sanglantes, etc.); encens et autres parfums; cendres; eau bénite; buis; chandelles bénites (cierge pascal, clou pascal, cierges des autels, cierges dans les maisons, etc.); livre de prières (images, etc.); chapelet, etc., etc.

8° **LIEUX SACRÉS.** — Le ciel; l'église; le cimetière; etc. — Les endroits sacrés de la Terre-Sainte (Jérusalem, Bethléem, etc.). Le Paradis terrestre. — Profanation et sacrilèges.

II. FOLKLORE ET DÉMONOLOGIE.

Ce chapitre se rattache intimement au précédent; mais, à cause de l'étendue de la matière, nous avons cru devoir grouper séparément les documents qui se rapportent à la démonologie :

- 1° *Forme* du diable ;
- 2° *Vêtements, nourriture* ;
- 3° *Demeure* : enfer, purgatoire ;
- 4° *Actions, ruses, embûches* ;
- 5° *Réunions* : sabbat ;
- 6° *Moyens de protection* : croix, nom de Dieu, buis, etc. ;
- 7° Contes, légendes, sagas.
- 8° Proverbes, locutions, dictons, etc. dans lesquels intervient le nom du diable ;
- 9° Objets (plantes, etc.) qui lui sont consacrés.

III. LE MONDE DES SORCIERS ET DES ESPRITS.

Le monde des Sorciers :

- 1° Noms des sorciers; leur forme; leurs actions; leurs assemblées (sabbat); leur nourriture ;
- 2° Désenchantement; moyens de protection ;
- 3° Contes, sagas ;
- 4° *Devins*, diseuses de bonne aventure, cartomancienes, etc.

Le monde des Esprits.

α) ESPRITS DE L'AIR.

- 1° Loups-garous ;
- 2° Alfes, Elfes ;

- 3° Cauchemar (*nachtmare*);
- 4° *Osschaart*;
- 5° *Kludde*; — *Lodder*; — *Klakkaart*;
- 6° *Flabbaart*; — *Flerus*; — *Knippers*; — *Uitschuijster*;
- 7° *Bokkenrijders*; — *Francs-maçons*;
- 8° Chasseur éternel (*eeuwige, wilde jager*);
- 9° Bohémiens (*Heidens, Giptenessen, etc.*);
- 10° Femme-tourbillon (*varende vrouw*);
- 11° Vampire (*Bloedkaros*); — *Rammelkar, etc.*;
- 12° Fantômes et revenants (*spoken, etc.*). — Animaux-fantômes, etc.

6) ESPRITS DE L'EAU.

- 1° *Nekkers, nixen, etc.*
- 2° *Lange Wapper* (ondin anversois);
- 3° Sirène (*zeemeermin*);
- 4° Cygnes merveilleux.

7) ESPRITS DU FEU.

- 1° Feux follets;
- 2° *Vuurman*; — *Schoovert*; — *Brandende schaper*;
- 3° Gerbe enflammée (*brandende schoof*);
- 4° *Hellewagen* (char infernal); — *Korenwagen, etc.*;
- 5° Dragons (animaux qui crachent du feu), etc..

8) ESPRITS DE LA TERRE.

- 1° Nains : *Kabouters, Hussen, Laplanders, Alvermanneken, etc.*;
- 2° Géants.

Groupe B. — Documents se rapportant à la *fantaisie populaire*. Ce sont les produits de la *littérature orale* : contes, légendes, sagas, anecdotes, etc.

I. CONTES.

(*Sprookjes, vertelsels, all. Märchen.*)

1° *Contes merveilleux (wondersprookjes)* : les héros font des actions étonnantes et emploient, pour atteindre leur but, des moyens merveilleux. Ex. : *Les sept vainqueurs de la Reine de Mississipi* (*Volkskunde*, II, 58);

2° *Contes ordinaires (gewone sprookjes)* : les héros sont des hommes ordinaires qui n'emploient que des moyens ordinaires pour atteindre leur but. Ex. : *Jan Slimbroek*. (*Volk en Taal*, II, 12);

3° *Contes d'animaux (dierensprookjes)* : les animaux y jouent un rôle prépondérant. Ex. : *Pourquoi la caille n'a-t-elle pas de queue?* (*Volkskunde*, II, 65);

4° *Contes de plantes (plantensprookjes)* : les plantes y jouent un rôle prépondérant. Ex. : *Pourquoi la fève a-t-elle une tache noire?* (*Joos*, I, 23);

5° *Contes-menteries (leugensprookjes)*. Ex. : *Merten met den Vos* (Martin avec le Renard), *Volksleven*, I, 92;

6° *Randonnées (ophoopende sprookjes)* : les Anglais appellent ce conte *Cumulative Story*. Ex. : *Tippen* (*Joos*, I, 113);

7° *Contes-atrapes (strikvertelsels)*. Ex. : *Van het Haasken* (le petit lièvre), *Volkskunde*, 1890, 204;

8° *Contes casse-tête (kwelvertelsels)*. On en rencontre même en argot. Ex. : *De zegge van den dommen knecht*. (*Volksleven*, I, 21).

II. SAGAS.

Ce sont des documents historiques, souvent fort obscurs, néanmoins très précieux à l'historien. Le fond est historique et c'est ce qui distingue la saga du conte.

Nous donnons au mot *saga* le sens du flamand et de l'allemand *sage*. Les folkloristes français préfèrent le mot

légende que nous désirons conserver pour la *saga chrétienne* :

1° *Sagas mythologiques* : elles se rapportent aux fantômes et aux revenants (*spooksagen*), aux sorciers (*heksen-sagen*), aux différents esprits élémentaires (*weerwolf-sagen*, etc.). Voy. GROUPE A, III, où nous avons classé ces productions de l'imagination et de la croyance populaires ;

2° *Sagas chrétiennes* ou *légendes proprement dites* : elles concernent le Christ (*Christussagen*, *Wandersagen*, *Passie-legenden*), Marie (*Maria-legenden*), les saints (*Sint-Jans legenden*, etc. *Mirakelverhalen*), le diable (*duivelsagen*), etc. Voy. GROUPE A, I et II ;

3° *Sagas historiques* ou *sagas proprement dites* : elles se rapportent à des personnages historiques (Charles-Quint, etc.) ou à des localités (Ex. : *Le Mammelokker de Gand*, GITTÉE, *Vraagboek*, 15).

III. ANECDOTES.

Productions, ordinairement courtes, de l'humour populaire ; on y rencontre souvent une obscénité imparfaitement cachée ou entièrement nue. Ex. : *Les Abdérites flamands*, habitants d'Oolen, en Campine, et d'Hillegem dans le pays d'Alost). V. *Volksleven*, I, 61.

Groupe C. — Documents se rapportant à la *vie populaire*. Ils sont excessivement nombreux et on peut les classer provisoirement de la manière suivante :

I. FOLKLORE ET AMOUR.

1° Comment fait-on *naitre* l'amour ? *Philtres*, etc. ;

2° Comment *sait-on qu'on est aimé* ? *Fleurs-oracles* ; *diseuses de bonne aventure*, etc. ;

3° *Signes qui annoncent le mariage*, — qui annoncent un *mariage heureux ou malheureux* ;

4° Comment peut-on *chasser* l'amour ?

- 5° Signes qui font connaître le bien-aimé;
- 6° Autres coutumes et pratiques : *charivari*; *sable-appât* (*lokzand*); conversation amoureuse nocturne (*vensteren*); arbre de mai (*meitak*), etc.;
- 7° Contes et sagas; anecdotes;
- 8° *Proverbes, dictons*, etc., qui ont trait à l'amour.

II. FOLKLORE ET RÊVES.

Les Anglais appellent cette partie du folklore *dream-lore* (Fl. *droomlore*); elle s'occupe de la signification des rêves.

III. SUPERSTITIONS.

1° Idées superstitieuses concernant les parties du *corps humain* : tête (cheveux, barbe, nez, dents, oreilles, yeux, bouche), main (doigts, ongles), pied, ventre, etc.;

2° *Présages* : de bonheur, de malheur (patte de taupe, *mollepootje*), trèfle à quatre feuilles (*vierklaver*), double épi, pièce de monnaie trouée, etc.). — Nombres heureux (3, etc.); nombres néfastes (13, etc.). — Jours heureux (dimanche, etc.); jours néfastes (vendredi, etc.). — Heure fatale (minuit, etc.). — Étrenne ou première recette. — Rencontres heureuses; rencontres funestes;

3° Idées superstitieuses concernant les *animaux*: vache, lait, étables, etc.), cheval, chien, chat, cochon, lapin, âne, mouton, chèvre ou bouc, poule (poule noire, etc.), abeille, souris, rat, hibou, coucou, etc. etc. — Langage des animaux, surtout des oiseaux : formulettes et rimes enfantines;

4° Idées superstitieuses concernant les *plantes*: fleur de la mort; maladie de la pomme de terre; *galgejong* (enfant de la potence); herbe qui égare (*doolkruid*); joubarbe ou feuille du tonnerre, etc.;

5° Idées superstitieuses concernant les *minéraux* : Eau; sel; pierres et cailloux, etc. — Pierres précieuses. — Métaux;

6° Superstitions que l'on ne peut ranger dans les divisions précédentes.

IV. MOEURS ET USAGES, FÊTES ET JEUX.

Naissance :

1° Le *Baptême* : avec ou sans le prêtre. — Ames des enfants morts sans baptême. — Septième fils ;

2° Les *relevailles* (*kerkgang*). — *Pronking* ou *Paandering* ;

3° Arbres de naissance (*geboorteboomen*) ;

4° *D'où* viennent les enfants ?

5° Enfants nés *coiffés*, etc.

Mariage :

Voy. GROUPE C, I.

Usages et pratiques : Le bouquet de la fiancée ; les cadeaux de nocés ; le repas de nocés ; le voyage de nocés (la lune de miel) ; l'arbre de mariage (*huwelijksboom*), etc.

Mort :

Usages et coutumes : *avant* le décès (les derniers sacrements, etc.), *pendant* le trépas, *après* le décès (la mise en cercueil, l'enterrement, fleurs et couronnes mortuaires, repas funèbre, deuil, etc.).

Fêtes populaires.

Voy. GROUPE C, VI.

Kermesses. — Feux de joie (de Saint-Pierre, de Saint-Jean). — Kermesse aux boudins (*Penskermis* ou *Verkens-kermis*). — Fêtes agricoles (des moissonneurs, etc.). — Fête à l'occasion de l'anniversaire. — Les maïs (devant la demeure de la bien-aimée, sur le clocher, sur une maison nouvellement construite, sur le moulin, sur la dernière gerbe, etc.), etc.

Vêtements et parures.

Modes caractéristiques de chaque contrée.

Ornementation des rues, des maisons en cas de fête; — des navires, etc.

Couronnes et bouquets.

Jeux et amusements populaires.

Cette partie du folklore donnera ample moisson au glaneur. Nous ne nommons que quelques jeux : Mât de cocagne (*mastklimming*), carrousel (*ringsteking*), *kikvorschenkruien*, *kuipke-steken*, jeux de boule, tirs, etc., etc.

Réunions.

Dans les estaminets; dans les maisons au coin du feu; devant les habitations ou sur les places, sous un arbre; — la sieste, etc.

Usages spéciaux à chaque métier.

Métiers de cultivateur, de chasseur, de pêcheur, de maréchal-ferrant, de meunier, etc.

Usages administratifs et judiciaires :

- 1° Lieux où se donne (donnait) la justice;
- 2° Le serment;
- 3° Communaux, gruerie, etc.;
- 4° Arbres de la liberté;
- 5° Bornes des champs;
- 6° Méfaits et crimes; — suicides;
- 7° Achat et vente;
- 8° Fermage, etc., etc.

Usages de table :

- 1° Les divers repas;
- 2° Mets caractéristiques de chaque contrée;

- 3° Boissons préférées;
- 4° Recettes culinaires; — ustensiles caractéristiques.

Autres usages.

Usages que l'on ne peut ranger dans les divisions précédentes : déménagement, etc.

Poids et mesures.

V. FOLKLORE ET ENFANCE.

Chants (enfantines) et formulettes :

- 1° Berceuses (*wiegeliedjes*);
- 2° Sauteuses (*knierijdersliedjes*);
- 3° Airs de danse (*dansliedjes*) : surtout les airs de ronde (*rondedansliedjes*) et les airs de saut à la corde (*kooredansliedjes*);
- 4° Airs d'escarpolette et de balançoire (*schommel-, bijzeliedjes*, etc.);
- 5° Formulettes préparatoires (*aftelrijmen*) et autres;
- 6° Risettes et amusettes, etc.

Jeux de l'enfance.

Ils sont excessivement nombreux. Ex. : jeux de toupie, jeux de billes, jeux de cerceau, etc., etc.

Autres divertissements de l'enfance :

- 1° *Animaux et enfants* : hanneton, grenouille, oiseaux, etc.;
- 2° *Plantes et enfants* : les fruits, les canonniers, les arcs et les flèches, les sifflets, etc.

Prières enfantines.

Devinettes.

Fêtes de l'enfance.

Saint-Nicolas, Saint-Grégoire, Saint-Thomas, etc.

VI. CALENDRIER FOLKLORISTIQUE.

Printemps.

1^{er} avril (*verzenderkensdag*); — carnaval; *Tonnekensbrand*; — vendredi saint; Pâques, etc.

Été.

Saint-Pierre; Saint-Jean; Pentecôte; Saint-Hermès (à Renaix), etc.

Automne.

Saint-Grégoire; Saint-Martin, etc.

Hiver.

Saint-Nicolas; Lundi perdu; le Jour des Morts; les Trois Rois; Nouvel-an; Noël, etc.

Groupe D. — Documents se rapportant à la science et à l'art populaires.

I. LA LANGUE DU PEUPLE.

1^o *Idioticons*: recueils de provincialismes.

2^o Recueils de termes d'argot (*bargoensch, teutsch*, etc.).

3^o *Grammaire* populaire.

4^o Livres populaires: énumération des ouvrages que l'on rencontre dans les maisons flamandes.

5^o *Étymologies* populaires.

6^o *Proverbes*; comparaisons haroques; assonances; allitérations; langage figuré, etc.

7^o *Blason populaire*. Produits de la verve satirique du peuple (1):

a) *Formulettes ironiques* (*spotrijmpjes*);

(1) Voy. GROUPE B, III. *Anecdotes*, et GROUPE D, II. *Histoire et géographie*.

- b) *Épithètes* curieuses;
- c) *Enseignes*, etc.

II. HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE.

1° *Personnages historiques* connus du peuple : Jules-César ; Charles-Quint ; Napoléon I ; Albert et Isabelle ; Breydel et De Coninck ; Artevelde, etc.

2° *Armoiries*. Sagas qui s'y rapportent.

5° *Noms de personnes* :

a) *Prénoms*. Formulettes ironiques ;

b) *Noms patronymiques*. Formulettes.

4° *Noms de localités*.

a) *Énumération des noms des localités* (hameaux, champs, bois, montagnes, collines, ruisseaux, etc.) d'une commune, d'une contrée. — Tumuli ;

b) *Sagas* qui s'y rapportent ;

c) *Communes qui se font la guerre* ;

d) *Sobriquets* donnés aux habitants des villages flamands ;
— formulettes ironiques.

5° *Flamands et Wallons*.

Contes ironiques ; anecdotes ; dictons ; etc.

6° *Hollandais ; Italiens ; Juifs*.

7° *Localités imaginaires*.

Blijenberge, Vrekhem, etc.

Noms de personnes imaginaires : *Jan Tijdgenoeg, Jan Thuisblijverkens'wagen*, etc.

8° *Partis politiques*.

Japneuzen, Tjeven ; Geuzen, etc.

9° *Numismatique*.

Énumération des monnaies anciennes. — Noms bizarres donnés aux pièces de monnaie : *Karrewiel* (roue de charrette) = pièce de 5 francs. — Médailles commémoratives.

III. ART POPULAIRE.

Chants populaires (volksliederen).

1° *Ballades et romances*.

Ex. *Het Lied van Heer Halewijn*.

2° *Chants d'amour*.

Ex. *Meïplanting* (*Volkskunde*, II, p. 71, III, p. 17).

3° *Chants de la vie domestique et de la vie sociale*.

Ex. *Myn(e) man komt thuis* (*Volkskunde*, II, pp. 49 et 52, V, p. 20).

4° *Chants-devinettes* (V. KALFF, p. 480).

5° *Chants-menteries* (*Leugenliederen* : V. KALFF, p. 485).

6° *Chants-souhais* (*Wenschliederen* : V. KALFF, p. 496).

7° *Chants de danse* (*Dansliederen* : V. KALFF, p. 500).

8° *Chants-randonnées* (*Ophoopende liederen*).

Ex. *Van alle gelijk* (*Volk en Taal*, III, p. 63).

9° *Chants religieux*.

Les Noëls, etc.

10° *Chanteurs et poètes de rue* (*Liedjes-, straatzangers*, etc).

11° *Chambres de rhétorique*.

Architecture.

Procédés caractéristiques de chaque contrée. — Ameublement, etc. — *Sagas* se rapportant à nos monuments.

Peinture.

Imagerie populaire; — contes, anecdotes se rapportant à Rubens, Van Dyck, Teniers, etc.

Musique.

Nos musiciens ambulants (*Buschkanters*, etc.) — Instruments caractéristiques, etc.

IV. MÉDECINE POPULAIRE.

Remèdes populaires. — Recettes populaires. — Formules conjuratrices, etc.

LE FOLKLORE MYTHOLOGIQUE



I. — FOLKLORE MYTHOLOGIQUE

I

CULTE ET FOLKLORE

L'influence de la religion sur les mœurs, les usages, la langue du peuple a été et est encore très grande. C'est pourquoi nous croyons devoir commencer nos études sur le folklore flamand par celle du culte.

Sauf quelques centaines de calvinistes qui habitent le sud de la Flandre orientale (Hoorebeke-Sainte-Marie), les Flamands appartiennent à la religion catholique romaine. Les maisons des Gueux (*Geuzen*) sont groupées au hameau de *Grijsbeke*, surnommé le Coin des Gueux (*Geuzenhoek*) (1).

Examinons le rôle de l'Être suprême dans le folklore.

DIEU (GOD).

1. L'Être suprême a reçu beaucoup de surnoms. En

(1) Voy. *Volk en Taal*, III, 18-67-90. Il y a encore quelques Flamands schismatiques. On les appelle *Stevenistes* (*Stephanistes*), du nom d'un certain *Stevens*, vicaire-général de l'évêché de Namur. Ils ne croient pas à l'authenticité du Concordat de 1801. Ils se réunissent à *Leerbeek* (entre Hal et Ninove) et ont des adhérents à *Leerbeek*, *Kaster*, *Herfelingen*, *Leeuw-Saint-Pierre*, *Nederbrakel*, etc.

voici quelques-uns : Notre-Seigneur (*Ons Heere*), Notre-Petit-Seigneur (*Ons Heerke*), Notre Cher Petit Seigneur (*Ons lieve(n) Heerke*), le Tout-Puissant (*Almachtige*, celui qui peut tout), le Tout-Sachant (*Alwetende*, celui qui sait tout) (1), le Tout-Voyant (*Alziende* (2), celui qui voit tout), le Grand-Maitre (*Groote Meester, Groote Baas, Opperbaas*), le Maitre des Maitres (*Mèester boven Meester*), Celui d'en haut (*de(n) dië(n) van hierboven*). A Gand, on l'appelle parfois du sobriquet peu révérencieux : *Cies-ons-Heere* (Français-Notre-Seigneur).

Le peuple flamand croit à l'existence de la Trinité (*Drijvuldigheid*), mais ne parle que très rarement de Dieu le Père (*God den Vader*) et de Dieu le Saint-Esprit (*God den Heiligen Geest*). Dieu le Fils (*God de Zoon*) joue au contraire un grand rôle dans sa vie, sous deux formes :

Comme Enfant Jésus (3) (*Jeezeke, Deezeke, Tjeezeke, Seezeke*, etc.) ;

Comme Homme-Dieu, le Christ, le Précepteur ambulant, errant, le Crucifié, le Sauveur du monde.

2. Les Légendes du Christ.

Nous les rangeons en deux groupes :

a) Légendes du Christ ambulant.

Les Allemands les appellent *Wandersagen*, et, en effet, ce sont plutôt des contes ou « sagen » (sagas) que des légendes. Dans ces contes, productions de l'humour populaire, nous rencontrons presque toujours saint Pierre (4) comme compagnon de route du Seigneur et celui-ci joue

(1) C'est pour ne rien oublier que *Ons Heere* annote toutes les actions de l'homme dans son grand-livre (*grootboek*).

(2) On représente souvent Dieu au moyen d'un grand œil ouvert, placé dans un triangle. Cette image se trouve dans beaucoup d'estaminets avec la devise : *Dieu me voit (God ziet mij!)*.

(3) L'enfant est inséparable de la mère, *Maria met het kind Jezus. Voy. plus loin.*

(4) Exceptionnellement *saint Jean*.

souvent des tours désagréables à l'apôtre naïf. Quelques exemples suffiront pour donner au lecteur une idée exacte de ces contes aimés, répandus dans toutes les localités du pays flamand.

LE PAYSAN AVARE (1).

Un jour, Notre-Seigneur et saint Pierre allèrent se promener. Et après avoir marché longtemps, ils eurent faim. Voyant devant eux une belle ferme, ils entrèrent et demandèrent à manger et à loger.

Mais le paysan n'eut aucune pitié et il les chassa comme on chasse des vagabonds.

A une portée d'arc demeurait une toute petite vieille mère. Ils s'y rendirent et frappèrent.

« Entrez ! »

« Ne pourrions-nous manger ici ? » demanda le Seigneur.
« Nous mourons de faim ! »

« Je ne suis qu'une pauvre diablesse (2) ; mais je vais voir tout de même ! »

Elle chercha ; et, dans son garde-manger, elle trouva une croûte de pain sec. Elle la leur donna :

« C'est tout ! » dit-elle.

Le Seigneur et saint Pierre en mangèrent avec beaucoup d'appétit. Et puis le Christ demanda :

« Ne pourrions-nous dormir ici ? »

« Je n'ai qu'un pauvre lit ; mais ça ne fait rien ; prenez-le toujours ; je dormirai sur une chaise. »

Et ils allèrent dormir.

Dans le lit, à propos de rien, ils se disputèrent. Cela irrita la petite mère qui ne put fermer l'œil et qui cria :

« Voulez-vous bien vous taire, vilains tapageurs ? »

Mais ils ne cessèrent point. Et la petite mère saisit un

(1) Cette traduction, et toutes celles qui suivent, sont quasi-littérales.

(2) *Een arme duvelinne!*

manche à balai et commença à taper, à taper... Saint Pierre, couché devant, reçut tous les coups !

Quand la vieille fut partie, le saint dit :

« Sacré finaud !... Je suis devant et je reçois tous les coups !... Laissez-moi la place de derrière ! »

« Je veux bien ! » répondit le Seigneur.

Et une nouvelle querelle surgit, et la petite mère revint plus irritée.

« J'ai déjà donné une tripotée au premier. A l'autre maintenant ! »

Et elle frappa, elle frappa !... Mais ce fut encore saint Pierre qui reçut les coups.

Celui-ci se tint coi pour le reste de la nuit.

Le lendemain, les deux voyageurs remercièrent la bonne vieille et le Seigneur dit :

« Vous avez bon cœur et vous méritez une récompense : le travail que vous commencerez à faire demain, vous le ferez toute la journée ».

Et là-dessus, ils partirent.

Le lendemain, la petite mère devait aller à Renaix pour y faire un paiement. Elle prit son bas dans lequel elle avait ses épargnes, et elle se mit à compter son argent afin de savoir si elle en avait assez.

Eh mais ! l'action de compter ne cessa point ! La petite mère compta toute la journée ! Représentez-vous l'énorme monceau d'argent qu'elle eut là devant elle !

Elle voulut mesurer sa richesse.

Et elle alla chez son voisin le paysan et demanda son muid (*meuken*) (1). Elle mesura tout son argent et lorsque ce fut fini, elle rendit la mesure.

Cela parut drôle au paysan.

« Pourquoi devait-elle avoir mon muid ? »

Il l'examina et trouva, dans une fente, une pièce de monnaie.

(1) Une ancienne mesure de capacité pour les grains.

« Quoi! de l'argent?... »

Et il courut chez la vieille et lui demanda ce qu'elle avait fait avec son muid.

« J'ai mesuré mon argent ! »

Et elle lui parla des deux étrangers et de la récompense reçue.

Oui, pour sûr! les étrangers étaient les deux vagabonds qu'il avait renvoyés si durement. Et alors le paysan se repentit de son action, car notre homme était avare!

Quelque temps après, le Seigneur et saint Pierre repasèrent par là. Et ils se rendirent de nouveau chez le paysan et lui demandèrent à souper et à loger.

L'avare les reconnut et cette fois-ci il les reçut bien. Nos deux gaillards mangèrent et burent tout leur soûl et on leur permit de dormir dans la plus belle chambre (*de beste kamer*) de la ferme.

Le lendemain, ils remercièrent le paysan et le Seigneur dit :

« Vous avez bon cœur et vous méritez une récompense : le travail que vous commencerez à faire demain, vous le ferez toute la journée. »

Et là-dessus, ils partirent.

Et il arriva que le lendemain, juste à minuit, le paysan sentit un certain malaise. Vite, vite! il courut aux lieux!... Eh mais! cela ne cessa point : il fit ce travail toute la journée!

Ce fut sa punition !

Et pardieu! il l'avait bien méritée.

(*Segelsem*).

LE POULET RÔTI.

Certain jour, la faim tourmentait Notre-Seigneur et il dit à saint Pierre :

« Va à Jérusalem et rapporte un poulet rôti. »

Saint Pierre obéit.

Mais, au retour, la faim le prit et, succombant à la tentation, il mangea une cuisse du poulet.

Le Seigneur, voyant que la bête n'avait qu'une patte, gronda :

« Qu'est-ce que c'est?... Il lui manque une cuisse!... Où est-elle restée? »

« Je n'en sais rien, Maître. Il est certain que j'ai reçu ce poulet comme ça. Je pense qu'ici ces oiseaux n'ont qu'une patte! »

« Ce n'est pas possible!... Tous les poulets en ont deux, je t'assure!... J'ai fait ces bêtes moi-même! »

La querelle cessa. On mangea bien et — ventre rempli, cœur réjoui! — on se tut (1).

Quelque temps après, le Christ et saint Pierre se promenaient dans les environs de Jérusalem. Et comme le disciple aperçut, près d'une haie, des poulets qui se tenaient sur une patte, il s'écria joyeusement :

« Voyez-vous bien, Maître, qu'ici les poulets n'ont qu'une seule patte?... Et vous en doutiez cependant l'autre jour! »

« Un instant, Pierre! »

Le Seigneur fit prrr! et frappa dans les mains. Et toutes les bêtes se mirent à courir sur deux pattes en même temps!

« Qui de nous deux a raison? » demanda le Christ en riant.

« Je crois bien, » s'écria saint Pierre, « c'est Dieu qui vous inspire! Il n'y a rien d'extraordinaire à cela : si, l'autre jour, vous aviez fait prrr! le poulet rôti aurait eu aussi deux pattes! (2). »

(*Denderleeuw* : vallée de la Dendre.)

LA KERMESE.

Ceci se passa dans le temps que Notre-Seigneur se promenait sur la terre.

(1) Buikske vul, herteke rust!

(2) *Folkskunde*, II, 88. Communication de A. DE Cock.

C'était la kermesse dans un village des environs.

« Maître, » demanda saint Pierre, « puis-je y aller? »

« Oui! » dit le Christ.

Lorsque le disciple revint, le soir, le Seigneur lui demanda :

« Tu t'es bien amusé, Pierre? »

« A merveille!... Ce ne pouvait être autrement : il a fait un temps charmant. »

« Ils n'ont pas parlé de moi, Pierre? »

« Pas le moins du monde! Je n'ai pas entendu prononcer votre nom! »

Le jour suivant, saint Pierre demanda une seconde fois l'autorisation d'aller à la kermesse et le Seigneur la lui accorda.

A son retour, le soir, le disciple parut mécontent. Et le Seigneur lui demanda :

« Tu t'es bien amusé, Pierre? »

« C'était une misère!... Personne ne s'amusait!... Quel temps détestable aussi : il n'a fait que grêler, pleuvoir, tonner! »

« Et ils n'ont pas parlé de moi, Pierre? »

« Oh oui!... Je n'ai entendu que ça! Tout le monde vous appelait!... »

(Saint-Nicolas) (1).

b) *Légendes de la Passion.*

Nous en connaissons beaucoup.

Dans le sud de la Flandre orientale (*Segelsem*, etc.) on raconte que le germe de la noix — un petit organe pointu que l'on voit entre les deux cotylédons — est le clou qui a servi à attacher le Christ sur la croix.

Dans la tête de l'églefin (d'autres disent du brochet), on a cru reconnaître tous les instruments de la Passion : ce sont de petites arêtes ayant forme de lance, d'éponge, de

(1) A. Joos, I, 69.

marteau, de clous, de lanterne, d'échelle, etc. ; deux concrétions pierreuses représentent la Mère éplorée et la Madeleine repentante (1).

A Loenhout, on dit

DU TISSERAND.

Lors du crucifiement du Christ, il manqua un clou.
On chercha, on chercha, mais on ne trouva nulle part.
Un tisserand survint.

Voyant que le bourreau ne pouvait finir son travail, il courut chez lui, arracha, de son métier, un gros clou et l'apporta aux Juifs.

Et Jésus, cloué maintenant sur la croix, se tourna du côté du tisserand et lui dit :

« Tisserand, tisserand ! Qu'avez-vous fait ?... Je vous le prédis : vous ne serez jamais heureux sur la terre... jamais ! »

Depuis, le tisserand est le plus misérable de tous les hommes (2).

On entend à Grootenberge :

LE ROUGE-GORGE.

Pendant que l'on clouait Jésus sur la croix, il y avait, non loin de là, dans une haie, un tout petit oiseau.

Il pleura sur le bord de son nid, quand il vit les épines aiguës qui transperçaient la tête du Christ.

« Personne », dit-il, « ne vient adoucir ses douleurs. Je vais tâcher de le consoler. »

Il vola vers la croix et réussit à arracher une épine. Mais, au même moment, une goutte de sang lui tomba sur la poitrine.

(1) *Folkskunde*, II, 40.

(2) *Joos*, I, 33.

Jésus dit :

« Comme souvenir, cher petit oiseau, vous et vos descendants porterez cette tache rouge sur votre poitrine, et les hommes vous appelleront Rouge-gorge (1). »

c) *Sagas* (*Sagen*).

En voici une :

LE CHRIST BRUN DE LOUVAIN.

Dans l'église Saint-Pierre de Louvain se trouve un Christ miraculeux, de teinte brunâtre, dont une seule main est clouée sur la croix.

Ce Christ était d'abord d'un blanc de neige; il est devenu noirâtre, à cause des nombreux faux serments prêtés en sa présence par les magistrats de la ville.

De riches cadeaux en or et en argent étaient suspendus à cette image. Une nuit, des voleurs s'introduisirent dans l'église et voulurent s'emparer de ces dons précieux. A peine le plus intrépide eut-il étendu le bras qu'il se sentit pris par les cheveux. Il fit de grands efforts pour se dégager, ses complices l'aiderent — rien n'y fit : le lendemain, le sacristain trouva le voleur, toujours à la même place, maintenu immobile par une des mains du Christ!

3. Quelques *plantes* et quelques *animaux* ont reçu un nom se rapportant à Dieu.

Nous ne donnerons ici que les *noms populaires*; nous passerons donc tous ceux qui se trouvent dans les dictionnaires.

(1) Joos, I, 58. On raconte aussi que la plante, appelée *Rotse* (Renouée persicaire = *Polygonum persicaria* L. et Renouée à feuilles de Patience = *Polygonum lapathifolium* L.), a les feuilles maculées de rouge parce que le sang du Christ les a arrosées. Voy. aussi Joos, I, 34, 36; WOLF, 670.

(2) WOLF, p. 427. Voy. aussi p. 261 : *La Noix miraculeuse de Riempsst*.

Chemisettes de Notre-Seigneur (*Ons-Heeren-hemdeken*) = *Convolvulus sepium* L., le Liseron des haies dont la corolle — comme la chemise du Christ, conservée à Trèves (1) — n'a pas de couture (ANVERS, SCHUERMANS, *app.*). Pour la même raison, l'espèce à fleurs rosées, le Liseron des champs (*Convolvulus arvensis* L.) porte, dans la Flandre occidentale (DE BO), le nom de Chemisette sans couture (*Hemdeken-zonder-naad*).

Ongles de Notre-Seigneur (*Ons-Lieven-Heeren-nageltjes*) = *Capsella bursa-pastoris* L., la vulgaire Bourse-à-pasteur, à cause de ses silicules en forme d'ongles (Fl. occ. : DE BO).

Orteils de Notre-Seigneur (*Ons-Lieven-Heeren-teentjes*) = les espèces communes du genre *Orchis* (surtout *Orchis latifolia* L. et *Orchis maculata* L.) : l'éperon de la fleur ressemble à un petit orteil (Sottegem).

Larmes de Notre-Seigneur (*Ons-Lieven-Heeren-traantjes*) = plusieurs plantes : 1° *Polygonum orientale* L., la Renouée d'Orient, une plante ornementale avec des fleurs qui ressemblent à des larmes de sang, d'où l'autre nom populaire : *Druppeltjes-bloed*, Gouttes de sang (Fl. occ. : DE BO); — 2° *Saxifraga umbrosa* L., le Désespoir des peintres, avec des taches de sang sur les cinq pétales; — 3° *Orchis maculata* L., l'Orchis maculé, qui a aussi de petites taches rougeâtres sur les divisions du périanthe (2).

Fleurs de Notre-Seigneur, Herbe de Notre-Seigneur (*O. L. Heeren-bloemekens*, *O. L. Heeren-kruid*) = *Anagallis arvensis* L., le Mouron rouge des champs (Asper : *Volk en Taal*, I, 90) (3).

Fleurs de Jésus (*Deezekesbloemen*) = *Myosotis palustris* L., Ne m'oubliez pas (Sint-Antonius-Brecht : *Volksleven*, I, 20).

Oeil-de-Christ (*Christusoog*) = 1° *Agrostemma gi-*

(1) Ou a Argenteuil, la chose est contestée!

(2) Comp. *Herrgottsthränchen*, le nom de la plante dans l'Eifel (JESSEN).

(3) Comp. le nom *Heil aller Welt* (Silésie : JESSEN).

thago L., la Nielle des blés ; — 2° *Lychnis coronaria* (1) L., une jolie plante des jardins : deux caryophyllées à fleurs ressemblant à des yeux. (Flandres.)

Lis du Christ (*Christuslelie*) = *Lilium speciosum* Thunb., un des beaux Lis cultivés (DE BO et SAMYN).

Petit Canard de Notre-Seigneur (*O. L. Heeren-aandek*) = *Gyrinus natator* L., le Tourniquet ou Gyrin, insecte nageur commun. Les Coccinelles ont reçu parfois le nom de Bêtes à bon Dieu (*O. L. Heeren-beestjes* (2). (Fland. occ. : DE BO).

4. Proverbes, locutions, dictons populaires dans lesquels intervient le nom de Dieu (3).

Il y en a tant, que nous sommes forcé de ne donner que les plus caractéristiques.

Si l'on veut renforcer le sens d'un mot, on y ajoute *Gods* ou *Godsch*. Par ex. : *Die jager heeft vandaag geen spier Gods geschoten* (ce chasseur n'a pas tiré un brin de Dieu aujourd'hui : traduction littérale) ; — *ge zoudt geen Gods kriezelken van hem krijgen* (vous ne recevriez de lui pas même une miette de Dieu) (4) ; — *elken Godschen dag doet hij dit werk* (chaque jour de Dieu il fait ce travail) (5). Dans le Haspengouw (environs de Tirlemont et de Saint-Trond), on dit : *Alle Godsige dagen* (tous les jours de Dieu). *Een gods-genadige drinker* est un grand buveur et s'il pleut pendant *eene godsgrondige week*, il pleut longtemps sans interruption (Haspengouw).

Un étourdi s'écrie : *God schept den dag en ik ga er deur* (Dieu crée le jour et je le (6) traverse), et il vit, *gelijk ons*

(1) Chez TOXITES : *Christusauge*, dans la Frise orientale, *Schon-ooge* (JESSEN).

(2) On dit plus souvent : *Lieve-vrouwen-beestjes*.

(3) Voy. les *Idioticons* de DE BO, SCHUERMANS, TUERLINCKX, RUTTEN ; aussi *Volk en Taal*, II, 49, III, 205, 253.

(4) Haspengouw.

(5) DE BO.

(6) Le jour évidemment !

Heer in Frankrijk (comme Notre-Seigneur en France). Un hypocrite (1) *doet ons Heer nen vlassen baard aan* (met au Seigneur une barbe de lin, c'est-à-dire une fausse barbe), et on lui donnerait le Seigneur *zonder biechte* (déconfès). Un irréligieux *weet van God noch zijn gebod* (ne connaît ni Dieu ni sa loi); un homme qui se plaint sans nécessité, *steekt Gods oogen uit* (crève les yeux à Dieu), et un lourdaud est : *zoo dom als het peerd van Christus* (aussi stupide que le cheval du Christ, c'est-à-dire l'âne) !

Notre-Seigneur est un homme si bon et il laisse passer tant de choses (*Ons Heer is toch zulk 'ne gocie vent en hij laat zooveel toe!*), dit-on pour expliquer qu'ici-bas on commet tant de mal impunément. Les farceurs ajoutent souvent : que le Seigneur devient trop vieux, qu'il a trop à se mettre dans la tête et qu'il ne peut plus s'occuper de toutes ces choses !

On résout une question en disant : *we zullen 't God en den mulder laten schéén* (nous laisserons le jugement à Dieu et au meunier).

Si l'on mange un mets ordinaire après un morceau délicieux, par exemple une tartine après du *rijstpap* (riz au lait), on dit : *ge moogt Sint-Pieter op ons Heer niet leggen* (vous ne pouvez mettre saint Pierre sur le Seigneur, dans l'estomac, bien entendu !)

Si l'on cite une parole ou une idée d'un mort, on ajoute à son nom : *God wil zijn zielke hebben* (que Dieu ait son âme!); ou : *Bij den Heere moog hij rusten* (qu'il repose auprès du Seigneur!).

Le soir, les enfants, avant d'aller au lit, se rendent auprès de leurs parents qui font sur eux un signe de croix, en disant : *God zegene en God beware u!* (que Dieu vous bénisse et vous garde !)

(1) Entendu à Nederzwaïm, dans le même sens : *Hi zou ons Heere smelten in een oordjestasse!* Il fondrait N. Seigneur dans une tasse à argent (petit vase dans lequel les cabaretiers, les boutiquiers mettent leur menue monnaie).

Dans l'église, les marguilliers qui font la quête, disent, après avoir reçu l'obole : *God zal 't u loonen* (Dieu vous récompensera).

Des exclamations avec le mot *Dieu* ne manquent pas. En voici quelques-unes :

Als 't God belieft! — Om Gods wille! — In Gods naam! — Op Gods genade! — Lieven-Heere-God! — Gods lieve tijd! — Lieven-Heere-Christus! — Gods christene ziele! — God van den hoogen hemel! — God, hemelsche deugd! — Wel! God-den-Heere! — Etc., etc.

S'il plait à Dieu! — Pour la volonté de Dieu! — Au nom de Dieu! — A la merci de Dieu! — Cher-Seigneur-Dieu! — Dieu, cher temps! — Cher-Seigneur-Christ! — Dieu, âme chrétienne! — Dieu du ciel haut! — Dieu, vertu céleste! — Hé! Dieu-le-Seigneur.

Des exclamations aux *souhais* bizarres, extraordinaires qui, dans l'esprit de celui qui les forme, doivent servir de *preuves convaincantes*, il n'y a qu'un pas :

God straffe mij! — Zoo waar als er een God leeft! — Ons Heere doe mij in de eerde zinken! — Ons-Lieven-Heerke mag dat bier (en men drinkt) veranderen in vergif! — Ik zweere (1) bij God en al zijn heiligen! — Mijn zielke Gods! Mijn dood Gods? Bij God! Bogot! Begottelinge! Godverdekke! Godverdekkelinge! Potverblomme! etc., etc.

Dieu me punisse! — Aussi vrai qu'il y a un Dieu! — Que Notre-Seigneur me fasse descendre sous terre (m'enterre)! — Notre cher Seigneur peut changer cette bière (et on boit) en poison! — Je jure par Dieu et tous ses saints! — Ma petite âme de Dieu! Ma mort de Dieu! Pardieu! etc.

et des centaines d'autres jurons et demi-jurons (*gebroken vloeken*, jurons brisés) que nous ne croyons pas devoir reproduire ici.

(1) Les farceurs disent : *Ik smeere* = Je fais bombance!

LA SAINTE FAMILLE.

Elle se compose de Marie, de l'Enfant Jésus, de Joseph et d'Anne (1).

Marie.

1. C'est notre chère Dame (*Onze-Lieve-Vrouwe, Ons-Lief-Vrouwken*, etc.), la Mère de Dieu (*Moeder Gods*) — dans l'esprit du peuple, aussi puissante que Dieu.

Son culte est répandu dans tout le pays.

Son image (*Lieve-vrouwenbeeld*) se trouve partout ; dans et sous les arbres, dans de petites chapelles de bois ou de pierre, dans des niches au-dessus des portes et des grilles, dans les façades, dans les maisons (sur les armoires, sur la cheminée, dans la plus belle chambre, dans la chambre à coucher, etc).

A l'église, on lui consacre un autel spécial (*Onze-Lieve-vrouwenaltaar*) ; on y voit son image entourée de fleurs (naturelles ou artificielles), portant une couronne d'or (dorée) ou d'argent, et un manteau de velours large et retombant, ordinairement bleu, brodé d'or et d'argent. Elle a ses servantes (*Lieve-vrouwenmeiden* ou — *meissens*) qui l'habillent, la parent et qui — vêtues de blanc, immaculées — la portent dans les processions.

Le plus beau des mois lui est dédié — le mois de mai (*de maand van Maria*, le mois de Marie). On peut prétendre, avec GRIMM, que la Vierge remplace, dans la mythologie du peuple flamand, les déesses païennes FRIGGA et FREYA, JUNON et VÉNUS (2).

Aussi, grand est le nombre de légendes qui se rapportent au culte de Marie.

(1) Nous écartons *Joachim*, le mari de sainte Anne : le peuple ne connaît pas même son nom.

(2) GRIMM, Mythologie.

Légendes de Marie :

LE SOMMET DE LA TIGE DU JONC.
(*Het Biestopje*).

Dans les environs de Bruxelles (1), on raconte que le sommet de la tige du jonc est noir pour la raison suivante :

Pendant la fuite en Egypte, Marie, Jésus et Joseph se réfugièrent dans un fossé : car ils entendaient derrière eux leurs persécuteurs, les soldats d'Hérode. Le bout pointu du jonc, audacieusement, blessa l'œil de Jésus, qui se mit à pleurer très fort. Les soldats, heureusement, n'entendirent pas ses cris, et passèrent. Le jonc fut maudit par Marie et depuis lors la pointe est noire et brûlée (2).

LA PAILLE DU LIT DE MARIE.
(*Onzer-Lieve-Vrouwen-bedstroo*).

Notre chère Dame, lorsqu'elle était petite, devait dormir sur une couchette très dure; ses parents étaient pauvres et, de plus, faisaient très souvent l'aumône à de plus misérables qu'eux.

Certain jour, sainte Anne dit :

« Le lit de mon enfant est réellement trop dur ! Ne trouverais-je dans les champs une litière plus souple et plus douce ? »

Elle sortit et se trouva dans une contrée aride. Elle y vit beaucoup de serpolet.

« J'ai trouvé, s'écria-t-elle; je vais cueillir toutes ces fleurettes et mon enfant dormira doucement sur elles ! »

Elle le fit.

Dans les campagnes, on voit les enfants chercher avidement cette jolie fleur et la cueillir avec plaisir.

(1) Droogenbosch.

(2) Voy. une autre légende du jonc, chez Jous, I, 37.

« Notre chère Dame s'est reposée sur elle! » disent-ils (1).

LE PETIT VERRE DE NOTRE-DAME.
(*Onzer-Lieve-Vrouwen-glazeken*).

Il y avait une fois un voiturier. Son chariot, trop lourdement chargé, s'était embourbé et l'homme avait beau fouetter ses chevaux, il ne parvenait pas à sortir du bourbier.

Notre chère Dame passa justement par là et, voyant les efforts du voiturier, elle eut pitié de lui et dit :

« Je suis lasse de marcher et j'ai soif; donnez-moi un peu de vin à boire et je dégagerai votre chariot. »

« Très volontiers, bonne Dame; mais je n'ai pas de verre pour y verser le vin ».

La Vierge ne répondit rien; elle se retourna et cueillit, dans la haie, une blanche fleurette, qui ne ressemblait pas mal à un petit verre; elle la donna au voiturier et dit :

« Versez votre vin dans ceci. »

L'homme remplit le petit verre jusqu'au bord et l'offrit à la dame :

« Que Dieu vous bénisse, ma bien chère Dame. »

La Vierge vida le petit verre et, au même moment, le chariot fut dégagé et le voiturier put continuer son chemin.

C'est depuis lors que cette blanche fleurette a reçu le nom de *Petit verre de notre chère Dame* (2).

(1) Joos, III, 128. Cette plante, très odorante, est le *Thymus serpyllum* L. Nos anciens auteurs flamands employaient déjà ce mot : *Onzer-Lieve-Vrouwen-bedstroo*. JESSEN a : « Unser lieben Frauen Bettstroh, Marienbettstroh. »

(2) *Convolvulus sepium* L. = Liseron des haies. OOMEN, 10; *Rond den Heerd*. C'est une jolie légende de la Flandre occidentale que l'on rencontre aussi chez GEBBART, 275. — Autres légendes de la Vierge : *Volk en Taal*, III, 156; Joos, I, 38, 67, 68, 71. GRIMM (*Märchen*) parle aussi de : *Muttergottes gläschen* = *Convolvulus arvensis* L., le Liseron des champs (JESSEN).

2. Beaucoup de sǿgas ou légendes, se rapportant à des localités connues, ont ici leur place. Nous n'en donnons que deux.

NOTRE-DAME D'ALSEMBERG.

De la part de Dieu, un ange vint auprès d'Elisabeth de Hongrie et lui dit qu'elle devait se rendre en Brabant, chez Marie, fille de l'empereur Philippe et épouse du duc Henri le Généreux, et lui demander un endroit pour y ériger une église en l'honneur de la sainte Vierge. Sainte Elisabeth vint en Brabant et fit connaître son message à la duchesse. Marie se montra bien disposée; mais elle ne savait quel champ elle devait choisir. Pendant qu'elle hésitait, un ange lui apparut et lui dit que l'église devait être construite à Alsemberg, à l'endroit où croissait *du lin vert et non mûr*. Cette même nuit, un ange enjoignit à trois jeunes filles, propriétaires du champ, de céder celui-ci en l'honneur de Marie, mère de Dieu. Ces jeunes filles y consentirent, demandant seulement à pouvoir attendre que le lin fût mûr. L'ange répondit : « Allez demain et récoltez le lin, il est mûr! »

Et ce fut vrai (1).

NOTRE-DAME DE LA BLANCHE BRANCHE.

(O.-L.-Vrouw ten witten Tak).

A Renaix, sur un coteau boisé et pittoresquement situé, se trouve la chapelle de *Notre-Dame de la blanche Branche*. Le peuple raconte qu'un jour, sur un tilleul (d'autres disent sur un chêne ou sur un peuplier), poussa une branche entièrement blanche. Ce phénomène étonna les gens de l'en-

(1) *Historie der hertogelijke kerk van Alsemberg*, 1869. Dans cette église, très remarquable, on conserve quelques tableaux qui représentent *le miracle du lin mûr*; et sur les clefs de voûte, on voit Marie placée entre deux bottes de lin. La Saga de *N.-D. de Lebbeke* est exactement la même. Voy. WOLF, 267, 268.

droît, qui abattirent l'arbre ; ils y trouvèrent, cachée, une image de la Vierge que l'on conserve religieusement dans la petite chapelle (1).

3. Quelques plantes et quelques animaux sont consacrés à Marie.

Le peuple connaît :

Le Glaive de Notre-Dame (*Mariaszweerd*) = *Gladiolus byzantinus* MILLER, une espèce de glaïeul, ainsi nommé à cause de la forme des feuilles (c'est aussi l'étymologie du latin *gladiolus* et du français *glaïeul*). Fl. occ. : DE BO.

La Paille du lit de Notre-Dame (*O.-L.-Vrouwen-bedstroo* = *Thymus serpyllum* L., le Serpolet. Voir plus haut.

La Fleur de Notre-Dame (*O.-L.-Vrouwen-bloem*) = 1° La grande Marguerite (Segelsem) ; 2° *Stellaria holostea* L. (2), la Stellaire holostée (Vallée de la Dendre) ; 3° le Myosotis des marais (sud de Bruxelles : Droogenbosch, Vollezele) ; 4° *Pulicaria dysenterica* GARTN., la Pulicaire antidyssentérique (Fl. occ. : DE BO) ; 5° le Phlox paniculé, que l'on emploie souvent pour orner les rues lors de la procession du 15 août (*O.-L.-Vrouw-halfoogst*, Notre-Dame-demi-août). *Volk en Taal*, II, 100.

Le Chardon de Notre-Dame (*O.-L.-Vrouwen-distel*) = 1° *Cirsium oleraceum* SCOP., le Cirse maraîcher (vallée de la Dendre) ; 2° *Eryngium maritimum* L., le Panicaut maritime (DE BO) ; 3° *Silybum Marianum* GÄRTN., le véritable Chardon de Marie, dont les feuilles portent des taches blan-

(1) Autres *sags de la Vierge* (*Mariasagen*) : *O. L. Vrouw ter Mote*, à Deerlijk (BIEKORF, II, 135) ; *O. L. Vrouw ten heiligen Eeke*, à Beerse ; *O. L. Vrouw van Gaverland* ; *O. L. Vrouw ter Hulpe*, à Eessen ; *O. L. Vrouw ten Bukenboom*, à Lommen ; *O. L. Vrouw van Kerselare*, à Edelare ; *Lelie onder de doornen*, à Oevel ; *O. L. Vrouw van Duffel*, etc. — Consultez encore : *Volksleven*, II, 100, 123, III, 76, 77 ; — JOOS, III, 161 ; — WOLF, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 637 ; 140, 167 à 173 ; — DE REUME, *Les Vierges miraculeuses de la Belgique*.

(2) Chez JESSEN : *Jungferngras* et *Jungfrauengras*.

ches, dues au lait de la Vierge; une jolie légende se rapporte à cette dernière plante.

L'Épine de Notre-Dame (*O.-L.-Vrouwen-doorn*) = *Dipsacus sylvestris* L., une espèce de Chardon à foulon (Fl. occ., DE BO).

La Chemisette de Notre-Dame (*O. L. Vrouwen-hemdeken*) = *Convolvulus sepium* L., le Liseron des haies, appelé plus souvent *O. Heeren-hemdeke* (Anvers-ville : V. plus haut).

La Fleurette de l'Annonciation (*O. L. Vrouwen-boodschap-blompje*) = *Muscari botryoïdes* MILL., le Muscari raisin (Fl. occ. : SAMYN) : la plante fleurit dans le mois de mars (25 mars, fête de l'Annonciation).

Le petit Verre de Notre-Dame. V. légende plus haut.

Le Froment de Notre-Dame (*O. L. Vrouwen-tarwe*) = *Triticum compositum* L., le Blé de miracle, avec épis ramifiés (Fl. occ. : DEBO).

Le Trône de Notre-Dame (*O. L. Vrouwen-troonkruid*) = *Sedum reflexum* L., l'Orpin réfléchi (Fl. occ. : DEBO).

La Bête à Notre-Dame (*O. L. Vrouwen-beestje*) = les espèces du genre Coccinelle, Bête à bon Dieu.

Le Poisson de Notre-Dame (*O. L. Vrouwen-visch*) = *Sciaena umbra* : sur ses écailles, les pêcheurs croient voir l'image de la Vierge (Fl. occ. : DEBO).

Ajoutons qu'à Molenbeek-Saint-Jean, la planète Vénus, la brillante, s'appelle l'Anneau d'alliance de la Vierge (*Trouwring van O. L. Vrouw*).

Sainte Anne et Saint Joseph.

Le mère et l'époux de la Vierge ne jouent qu'un rôle effacé dans le folklore flamand.

Joseph (1) est considéré comme le patron des maris

(1) Exceptionnellement le peuple parle de : *Joseph den Drcomer* (le Joseph de la Bible).

débonnaires et tolérants. Le peuple donne aux niais les noms de : *Djoos, Dzeppe, Seppe* (transformations de *Joseph*).

C'est aussi le patron de la Belgique. Les menuisiers surtout l'honorent. La scie de saint Joseph (*sint-Jozefszag*) est une scie à dents larges et aiguës que l'on manie à une seule main (DEBO, RUTTEN).

On parle de saint Joseph dans un conte (1) que l'on peut lire chez Joos, III, p. 463.

Enfin, le Lis de saint Joseph (*sint-Jozefslilie*) est le Lis blanc commun (*Lilium candidum L.*), parce que l'on représente ordinairement le saint (2), tenant cette fleur dans la main.

(1) Nous croyons cependant que ce n'est pas un conte réellement populaire; c'est plutôt une adaptation chrétienne d'un des nombreux contes qui parlent d'enfants martyrs et de marâtres. Saint Joseph y joue le rôle d'un génie bienfaisant. Voy. le second volume du folklore flamand : *Contes populaires flamands*.

(2) D'après JESSEN : *Sint Josephs Ilga* = *Lilium bulbiferum L.*, un lis à fleurs rougeâtres, fréquemment cultivé dans les jardins. — Un de nos vieux auteurs flamands, LOBELIUS, appelle : *Sint Joseps bloemen*, le *Tragopogon porrifolius L.*, une espèce de *Barbe de bouc*.



LES ANGES.

1. Chacun reçoit, à la naissance, un ange gardien (*engelbewaarder*). Dans une prière rimée, que les enfants récitent le soir, on parle de seize gardiens :

*'s Avonds, als ik s'apen ga, — volgen mij zestien engelkes na :
— Twee aan mijn hoofdeinde, — twee aan mijn voeteinde, —
twee aan mijn rechterzij, — twee aan mijn linkerzij, — twee
die mij dekken, — twee die mij wekken, — twee die mij leeren
— den weg des Heeren, — twee die mij wijzen — naar 's hemels
paradijzen (1).*

Le soir, quand je vais dormir, — me suivent seize petits anges : —
deux à mon chevet, — deux à mes pieds, — deux à mon côté droit,
— deux à mon côté gauche, — deux qui me couvrent, — deux qui
m'éveillent, — deux qui me montrent — le chemin du Seigneur, —
deux qui me montrent — les paradis du ciel.

(Segelsem et ailleurs.)

2. Le flamand connaît de nom les anges *Raphaël, Gabriel*, surtout *Michaël, Michel*, appelé ordinairement *Michiel, Machiel* — le patron légendaire de Bruxelles, le vainqueur du dragon, le Siegfried chrétien.

On célèbre sa fête le 29 septembre.

Quand les enfants veulent se lever à une heure fixe, par exemple, à 5 heures du matin, ils appellent à leur aide saint Michel et disent le soir :

*Sint-Machiel, — bewaar mijn ziel, — wil mij morgen wekken
metterdaad, — niet te vroeg of niet te laat, — maar als de klok
vijf uren slaat.*

Saint Michel, — gardez mon âme, — veuillez m'éveiller bien
demain, — pas trop tôt, pas trop tard, — mais quand la cloche
sonne cinq heures.

(Haspengouw : RUTTEN.)

Voici une variante du Limbourg :

Heilige(n) engel Sint-Michiel, — ik beveel u mijn lijf en ziel, —

(1) *'t Daghet*, 1883, 62-63-64, 69:

en gij, o heilige bewaarder goed, — wilt mij morgen wekken metterspoed, — niet te vroeg noch niet te laat, — als de klok vijf uren slaat.

Saint ange saint Michel, — je vous recommande mon corps et mon âme, — et vous, ô saint et bon gardien, — veuillez m'éveiller à la hâte, — pas trop tôt ni trop tard, — quand la cloche sonne cinq heures.

(*t Daghet, 1883, page 64.*) (1)

Dans le sud de la Flandre orientale (Segelsem), les mères font tourner, devant la poitrine, les deux mains de leur petit, en chantant :

Draaie, draaie, wielken, — t' avond komt Machielken ; — komt Machielken t' avond niet, — hi en komt van g'heel de weke niet ! (2)

Tourne, tourne, petit rouet, — ce soir vient petit Michel ; — si petit Michel ne vient pas ce soir, — il ne viendra pas de toute la semaine.

(1) A Segelsem (Flandre orientale), on n'invoque plus saint Michel ; on dit simplement

*Myn(en) engel bewaarder zoet
Wil mij wekken metterspoed,
Niet te vroeg of niet te laat :
Als de klok vijf uren slaat,
Wil ik wakker worden en opstaan.*

(2) Cette petite formulette ressemble à une invocation de sorcière.



LES SAINTS.

La matière que nous pourrions utiliser ici est tellement vaste, et la place dont nous disposons, si exigüe, que nous devons nous borner à deux saints : saint Pierre et saint Jean (1).

Saint Pierre (Sint-Pieter, Sint-Peeter).

Le peuple le connaît sous quatre formes :

Comme *renieur du Christ* ;

Comme *apôtre et compagnon de voyage* du Sauveur errant et enseignant (2) ;

Comme *portier du ciel* (Saint Pierre avec la clef : *Sint-Peeter met zijn sleutel*) (3).

Comme *pêcheur*.

Nous rencontrons ce saint très populaire dans un grand nombre de contes.

En sa qualité d'apôtre, il fait des voyages dans toutes les contrées du monde. Nous renvoyons le lecteur à la page 24 de ce livre.

Il garde l'entrée du paradis ; c'est le HEINDALL de la mythologie chrétienne. Dans le conte (répandu partout) de *Smeeke-smee* (*Smetje-smee, Smetje, Smidje, Janje-smet*), le maréchal-ferrant, un finaud qui a déjà trompé le diable et

(1) Nous attirons surtout l'attention des folkloristes sur les saints suivants : *Saint Antoine, saint Jacques, saint Liévin, saint Nicolas, sainte Amelberge, sainte Catherine, sainte Gudule, saint Thomas, saint Martin, saint Gilles, saint Eloi*, etc. ; — aussi sur certains personnages de la Bible : *Adam et Eve, Jonas, Job*, etc.

(2) *Voy.* plus haut : *Wandersagen*.

(3) C'est ainsi que les iconographes le représentent ordinairement.

Lucifer même, parvient à tromper aussi le portier du ciel.
Voici ce joli conte :

MARÉCHAL-PETIT-MARÉCHAL (1).

Maréchal-petit-Maréchal était autrefois très riche : il avait des ouvriers par douzaines et gagnait de l'argent par monceaux.

Maintenant il était pauvre : plus d'argent, plus d'ouvrage, plus d'ouvriers, plus de charbon, plus de fer — plus rien !

Un jour qu'il regardait tristement au-dessus de la demi-porte (2) de la forge abandonnée, il pensa :

« Pour redevenir riche, je vendrais bien mon âme au diable ! »

Et voilà le diable devant lui :

« Voulez-vous faire ce que vous pensez là ? »

« Mais oui ! »

« C'est entendu ! Vous m'abandonnez votre âme et moi, je vous donne du fer — assez pour donner du travail à douze ouvriers pendant douze ans ! »

« Bon ! »

Le diable disparut. Et voilà qu'un grand, grand chariot, attelé de quatre noirs chevaux et chargé de fer, s'arrêta devant la forge.

Et Maréchal-petit-Maréchal redevint riche.

Un jour Notre-Seigneur et saint Pierre passèrent par là et s'arrêtèrent devant la forge : l'âne du Christ devait être ferré.

Maréchal-petit-Maréchal se mit à l'œuvre et en un rien de temps les fers furent remis.

« Combien ? » demanda le Seigneur.

(1) Foy. MONSEUR, *Misère et Paurreté, Folklore wallon*, p. 56.

(2) Une porte dont la moitié supérieure peut s'ouvrir, l'inférieure restant fermée : *Halfdeur*.

« Mais rien du tout : j'aime à rendre service aux gens qui voyagent. »

« Très bien ! Vous avez bon cœur. Faites trois souhaits : ils vous seront accordés ! »

Maréchal-petit-Maréchal réfléchit :

« Demandez le ciel », lui dit saint Pierre à l'oreille.

« D'abord... », dit Maréchal-petit-Maréchal, « celui qui se mettra dans mon fauteuil, ne pourra le quitter sans ma permission. »

« Accordé ! » dit le Seigneur.

« Puis... »

« Demandez le ciel », lui dit saint Pierre à l'oreille.

« Puis... celui qui grimpera sur mon cerisier, ne pourra descendre sans ma permission. »

« Accordé ! » dit le Seigneur.

« Enfin... »

« Mais demandez donc le ciel ! » insista saint Pierre.

« Enfin... », dit Maréchal-petit-Maréchal, et il montra sa bourse vide, « celui qui sera là-dedans, ne pourra sortir sans ma permission. »

« Accordé ! », dit le Seigneur, et il s'en alla avec son âne et saint Pierre.

*
*
*

Les douze années s'écoulèrent.

Et le diable se présenta à la forge :

« Maréchal-petit-Maréchal, je viens chercher votre âme ! »

« Attendez donc ! je suis trop noir pour accompagner le diable. Je vais me laver et m'habiller un peu... Reposez-vous un instant dans mon fauteuil. »

« Ça, je le veux bien ! »

Et le diable le fit.

« Me voici ! » dit Maréchal-petit-Maréchal, « allons ! »

Mais le diable ne put se relever.

Et alors Maréchal-petit-Maréchal appela ses ouvriers. Ils vinrent avec des lattes et des bâtons de fer rougis — et ce fut une fameuse rossée !

Maréchal-petit-Maréchal riait, la bouche ouverte jusqu'aux oreilles.

« Ah ! laissez-moi partir ! » cria le diable.

« Je veux bien ! » répondit Maréchal-petit-Maréchal,
« mais il me faut encore douze ans ! »

« Soit ! »

Et le diable, devenu libre, partit comme une flèche.

* *
Les douze années s'écoulèrent encore une fois.

Et le diable se présenta à la forge :

« Maréchal-petit-Maréchal, je viens chercher votre âme ! »

« Attendez donc ! Je suis trop noir pour accompagner le diable. Je vais me laver et m'habiller un peu. Reposez-vous... »

« Non, non !... Votre fauteuil, je le connais ! Voyez, je boîte encore ! »

« Restez debout alors... ou bien, montez sur mon cerisier : les cerises vous rafraîchiront. »

« Ça, je le veux bien ! »

Et le diable le fit.

« Me voici ! » dit Maréchal-petit-Maréchal ; « allons ! »
Mais le diable ne put descendre.

Et alors Maréchal-petit-Maréchal appela ses ouvriers. Ils vinrent avec des lattes et des bâtons de fer rougis — et ce fut une fameuse rossée !

Maréchal-petit-Maréchal riait, la bouche ouverte jusqu'aux oreilles.

« Ah ! laissez-moi descendre ! » cria le diable.

« Je veux bien ! » répondit Maréchal-petit-Maréchal ;
« mais il me faut encore douze ans ! »

« Soit ! ».

Et le diable, devenu libre, partit comme une flèche.

* *
Les douze années s'écoulèrent encore une fois.

Et le diable — Lucifer en personne ! — se présenta à la forge :

« Maréchal-petit-Maréchal, je viens chercher votre âme ! »

« Attendez donc ! Je suis trop noir pour accompagner le diable. Je vais me laver et m'habiller un peu. Reposez-vous .. »

« Non, non !... On m'a parlé de votre fauteuil et de votre cerisier ! Vous ne me tromperez pas. »

« Restez debout alors ! »

« Ça, je le ferai ! »

Et Lucifer resta debout.

« Me voici ! » dit Maréchal-petit-Maréchal, « allons ! »

Et ils allèrent.

En chemin, ils virent une énorme tour.

« Que c'est grand, que c'est grand ! » s'écria Maréchal-petit-Maréchal.

« Je sais me faire plus grand que ça ! » répondit orgueilleusement Lucifer.

« Plus grand que ça?... Je n'en crois rien ! »

« Voyez donc ! »

Et, en effet, Lucifer se fit plus grand que la tour.

« Savez-vous vous faire petit aussi ? » demanda Maréchal-petit-Maréchal.

« Aussi petit qu'une souris ! »

« Allons donc !... Et vous pourriez entrer dans cette petite bourse ?... Je n'en crois rien ! »

« Voyez ! »

Et Lucifer se transforma en souris et entra dans la petite bourse.

Les cordons furent serrés et alors Maréchal-petit-Maréchal retourna à la forge et appela ses ouvriers. Ils vinrent avec des marteaux et tapèrent, tapèrent. Ce fut une fameuse rossée !

Maréchal-petit-Maréchal riait, la bouche ouverte jusqu'aux oreilles.

« Ah ! laissez-moi sortir ! » cria Lucifer.

« Je veux bien... mais, à l'avenir, vous me laisserez tranquille ! »

« Soit ! »

Et Lucifer, devenu libre, partit comme une flèche.

Enfin, Maréchal-petit-Maréchal mourut.

Et il dut aller en enfer.

Il frappa.

Et le diable, qui avait eu les deux premières rossées, vint ouvrir.

« Ah ! c'est Maréchal-petit-Maréchal ! » s'écria-t-il avec effroi. « Non, non ! il n'y a pas de place pour vous ici... Nous vous connaissons trop bien ! »

Et il ferma la porte.

Maréchal-petit-Maréchal prit la route du ciel.

Il frappa.

Saint Pierre vint ouvrir.

« Ah ! c'est Maréchal-petit-Maréchal ! »

« Oui, saint Pierre, cher saint Pierre ! »

« Non, vous n'entrerez pas ici... Vous vous souvenez?...

Vous n'avez pas voulu choisir le ciel ! »

Et le saint voulut fermer la porte.

Mais Maréchal-petit-Maréchal, très agile, sauta d'un bond dans le paradis et s'assit sur son tablier.

« Non, non ! » s'écria saint Pierre, « il faut sortir ! »

« Vous ne pouvez me faire sortir », dit Maréchal-petit-Maréchal, « je me trouve ici sur mon bien (*ik zit hier op 't mijne!*) »

Saint Pierre fut désarmé !

« Sacré malin ! » dit-il.

Et Maréchal-petit Maréchal resta au paradis, et il y est encore.

Et arriva un cochon avec un groin

Et mon conte est fini ! (1)

(Segelsem)

(1) *En er kwam een verken met 'nen snuit, en m'jn vertel-selken is uit!*... C'est la phrase finale ordinaire. Voir un article intéressant de POL DE MONT et de A. GITTEE dans *Folkskunde*, 1, 20;

Saint Pierre a renié le Christ, trois fois avant le chant du coq; c'est pourquoi on l'appelle souvent : Saint Pierre mauvais apôtre (*Sint-Pieter kwaaien Apostel*). — On dit du coq que l'on voit représenté à côté du disciple :

Waarom heeft Sint-Peeter bij hem (zich) nen haan? — Om te kraaien! — Waarom moet die(n) haan kraaien? — Omdat Sint-Peeter het niet en kan! (1)

Pourquoi saint Pierre a-t-il auprès de lui un coq? — Pour qu'il chante? — Pourquoi ce coq doit-il chanter? — Parce que saint Pierre ne le sait pas!

Quelques plantes portent le nom du saint :

Fleur de saint Pierre (*Sint-Pietersbloem*) = 1° *Agrostemma githago*, L., la Nielle des blés (Fl. occ. : DE Bo); 2° *Melandryum diurnum* Dmrt., le Compagnon rouge (Segelsem); — DODOENS donne ce nom à la grande Marguerite.

Bois de saint Pierre (*Sint-Pietershout*) = le genre *Equisetum*, Prêle (Fl. occ. : DE Bo).

Thé de saint Pierre (*Sint-Pieterstheekruid*) = *Hypericum perforatum* L., le Millepertuis, une plante commune officinale (Denderwindeke).

Lis de saint Pierre (*Sint-Pieter:lelie*) = *Lilium croceum* L., un lis rougeâtre souvent cultivé (Fl. occ. : DE Bo).

Petrussen = Phlox paniculé (*Volk en Taal*, II, 100).

On dit :

Mettre saint Pierre sur le Seigneur (*Sint-Pieter op ons Heer leggen*). Voir plus haut.

Avoir saint Pierre en poche (*Sint-Pieter in zijnen zak hebben*), avoir la clef de la maison.

Saint Pierre y mettra sa béquille (*Sint-Pieter zal er zijn kruk in steken*), saint Pierre fera réussir l'affaire.

51, 183 : *Hoe onze volksvertelsels eindigen*. — Autres contes se rapportant à saint Pierre : *Folkskunde*, 1892, 17; *Volk en Taal*, II, 252; Joos, I, 81, 82, 40.

(1) *Volkstereen*, III, 15.

Voici un conte dans lequel saint Pierre pêcheur joue un rôle :

COMMENT L'ÉGLEFIN REÇUT SON NOM.

(*Hoe de Schelvisch zijnen naam kreeg*).

Saint Pierre était occupé à pêcher, et la pêche était si bonne qu'il tirait difficilement le filet hors de l'eau. Jamais saint Pierre n'avait pris autant de poisson !

Il allait relancer le filet, quand il vit un poisson arrêté par les mailles. Saint Pierre le prit et voulut le jeter dans sa barque ; il n'en eut pas le temps : le poisson s'échappa de ses mains et retomba à l'eau.

« Sacré coquin ! s'écria Saint Pierre, irrité ; à l'avenir vous vous appellerez poisson-coquin (*schelmvisch*). »

Depuis lors les hommes appellent, en effet, ce poisson *schelmvisch*. Saint Pierre l'avait si bien serré, que l'on voit, maintenant encore, derrière la tête de l'animal, des deux côtés, les empreintes profondes des doigts du saint (1).

Saint Jean (Sint-Jan).

Le peuple ne fait aucune différence entre les divers saints de ce nom : *Saint Jean-Baptiste*, le précurseur du Messie ; *Saint Jean-l'Évangéliste*, l'apôtre préféré du Christ ; *Saint Jean-l'Agneau*, évêque de Tongres, et d'autres encore. Le premier cependant jouit de la plus grande réputation. La veille de sa fête (24 juin), on allume des feux de joie, les feux de Saint-Jean (*Sint-Jansvuur*) (2).

Quelques plantes lui sont consacrées :

Pomme de saint Jean (*Sint-Jansappel*) = petite pomme sauvage, précocé, *Malus communis*, var. *praecox*. On raconte que saint Jean de Tongres, surnommé l'Agneau à cause de sa douceur, était, avant de devenir évêque de

(1) Ce conte est basé, comme on voit, sur une étymologie populaire : *Schelvisch* = *schelmvisch*. La véritable étymologie est : *schel* = enveloppe écailleuse. Voy. *Volkseleven*, II, 40 ; WOLF, 706.

(2) Voy. la partie de notre ouvrage qui traite du *calendrier*.

Tongres, un cultivateur riche et marié. Un jour qu'il travaillait, comme d'habitude, aux champs, il vit, à ses côtés, un pèlerin qui venait de la Palestine. (D'autres prétendent que c'était un ange du ciel.) Le pèlerin dit :

« Vos actions sont agréables à Dieu. C'est pourquoi il vous a choisi comme évêque de Tongres. »

Ces paroles étonnèrent saint Jean qui répondit, en enfonçant son bâton dans le sol :

« Ce bois sec portera des fruits, avant que votre prédication ne s'accomplisse ! »

A peine avait-il prononcé ces paroles que le bâton se revêtit d'une écorce verte, poussa des feuilles, des rameaux et porta des pommes mûres. Celles-ci ont reçu le nom de pommes de saint Jean (1).

Baie de saint Jean (*Sint-Jansbees* ou *bezie*) = la Groseille commune à grappes, rouge ou jaune (Hageland et Haaspengouw) (2).

Fleur de saint Jean (*Sint-Jansbloem*) = la grande Marguerite (2) (Fl. occ., DE Bo; Segelsem).

Cerise de saint Jean (*Sint-Janskers*) = une variété de Guigne (cerise douce), très grosse, rouge et précoce (sud de la Fl. orient. : Segelsem). On l'appelle dans la Fl. occ. (DE Bo) : *Sint-Jansparette*. Dans les environs de Louvain, les cerises de saint Jean sont les bigarreaux.

Herbe de saint Jean (*Sint-Janskruid*) = *Sedum telephium* L., l'Orpin à feuilles larges (Fl. occ. : DE Bo). La véritable herbe de saint Jean est le Millepertuis, une plante mythique, encore employée en médecine.

Sarment de saint Jean (*Sint-Jansranke*) = *Glechoma hederacea* L., le Lierre terrestre (Fl. occ. : DE Bo).

(1) Cette dénomination se retrouve dans beaucoup de langues cependant (en allemand, en latin). Voy. WOLF, 225. Saint Guidon, patron d'Anderlecht, fit le même miracle : son bâton devint chêne. Le bâton de sainte Alène, patronne de Forest-lez-Bruxelles, devint noisetier. Pour les transformations de bâtons secs en plantes vivantes, lire : Js. TEIRLINCK, *Plantlore*, I, p. 151.

(2) Voy. JESSEN.

MINISTRES DU CULTE.

A tout seigneur, tout honneur ! Nous parlerons, en premier lieu, de

1. *Monsieur le Curé* (*Mijnheer Pastoor*; en Flandre : *Mijnheer de Paster*).

Le paysan flamand est moqueur, et le curé même n'échappe pas à ses railleries. Il lui donne les sobriquets suivants :

Drijtip, tikkenhaan, tik, tikkenhoed, totenhoed, drijtik, drijtoot (tous ces mots signifient *tricorné*), *zwarterok* (robe noire), *man met de kruin* (homme à la tonsure), *paap, kraai, raaf* (corbeau), etc.

On n'aime pas la servante du curé (*meid, meissen, pastoorsmaarte*) : c'est une bavarde, une rapporteuse, une médisante (*vuilong, vuilblik*). Les contes, trop grivois, dans lesquels le curé et sa servante jouent un rôle prépondérant, sont excessivement nombreux et nous n'osons en donner un exemple. Nous nous bornerons à quelques anecdotes inoffensives.

Le peuple déteste les longs services religieux, les grands sermons. C'est l'origine de l'anecdote suivante :

OÙ DOIS-JE LE METTRE ?

Un curé, dans un sermon, après avoir longuement parlé de la vie d'un saint et de ses miracles, s'écria à la fin de son discours :

« A quelle place, dans le ciel, dois-je le mettre ? »

« Dois-je le mettre avec les anges ? »

« Non ! Beaucoup plus haut ! (1) »

« Dois-je le mettre avec les archanges ? »

« Non ! beaucoup plus haut ! »

(1) *Neen, veel, veel hooger!*

« Dois-je le mettre avec les Séraphins ! »

« Non ! beaucoup plus haut ! »

« Dois-je le mettre avec les Chérubins ! »

« Non ! beaucoup plus haut ? »

Ici, il fut interrompu par un fidèle impatient qui se leva :

« Mettez-le ici, sur ma chaise.,... je m'en vais tout de même » (1) !

(Sottegem.)

LA SERVANTE DOIT TONNER !

(*De meid moet donderen!*)

Certain curé n'était pas content, mais pas content du tout de la manière de vivre de ses paroissiens. Pour les effrayer, il inventa ceci : pendant le sermon suivant, la servante, cachée au-dessus de la nef, qui était formée de planches peu résistantes, devait imiter, avec ses gros sabots, le tonnerre du grand Dieu.

Ainsi dit, ainsi fait (2) !

Le dimanche, le curé monta en chaire et fit un sermon violent contre la turpitude de ses ouailles. Au moment où il parlait de la vengeance terrible de Dieu, on entendit, au-dessus de la nef, un bruit infernal.

« Écoutez le tonnerre de Dieu !... Il frappera les pécheurs endurecis ! »

Eh mais ! les planches vermoulues cédèrent, la servante passa à travers et resta suspendue à mi-corps, se débattant et se trémoussant.

Le curé s'aperçut de l'accident et s'écria :

« Ne regardez pas en haut, ne regardez pas en haut !.... Vous deviendriez tous aveugles ! »

Et personne n'osa regarder en haut.

Malheureusement, il se trouva un borgne dans l'église, et il se dit :

« J'ai déjà perdu un œil ; je vais risquer l'autre aussi !

(1) *Ik trek er toch van deur!*

(2) *Zò gezeid, zò gedaan!*

Et il le risqua !

Quel éclat de rire, mes enfants, quel éclat de rire !

Mais c'est le curé qui fit une grimace !

(Molenbeek-Saint-Jean.)

Même les enfants qui rencontrent un curé, font entendre des cris railleurs :

Mijnheer Pastoor, — met een belleken aan uw oor ! (1)

Monsieur le curé, — avec une sonnette à l'oreille !

(Molenbeek-Saint-Jean.)

Et le soir, ils allument une petite chandelle (*een keerske van nen cent*), la plantent sur le sol et chantent, en dansant en rond :

Keesken in de lanteere! — is mijnheer Pas'oor niet thuis? — 'k zou hem geere spreken — 't avend in zijn huis! — Hij zegt da'k ne kloddeman ben, — hij zegt da'k ne voddeman (2) ben!

Petite chandelle dans la lanterne! — monsieur le curé, n'est-il pas chez lui? — je voudrais lui parler — ce soir dans sa maison! — Il dit que je suis un chiffonnier, — il dit que je suis un chiffonnier!

(Molenbeek-Saint-Jean.)

2. *Le Sacristain ou le Clerc (Koster, Köster)* est le principal aide du curé.

On ne l'aime pas beaucoup, parce qu'on le considère, à tort ou à raison, comme un hypocrite et un rapporteur. On l'appelle quelquefois : *Keersenrolder* (Segelsem), parce qu'il roule (fait) les cierges bénits. Ceci explique pourquoi l'on dit aux enfants qui oublient de se moucher : Vous avez volé la mèche du sacristain (*G'hêt kosters wieke gestolen*) (3). Aux environs de Pâques (souvent à Pâques même), le sacris-

(1) Variante :

Mijnheer Pastoor,

Met zijn bellekes aan zijn oor

Met zijn wierookvat aan zijn g. t.

Och! wat vuile Mijnheer Pastoor is dat.

(Anvers : *Volkskunde*, I, 271.)

(2) *Volksleven*, 1894, 1, donne une légère variante : *voddeman* y est : *bulleman*. *Vodden* et *bullen* du reste sont synonymes.

(3) Segelsem.

tain faisait sa tournée chez les paroissiens et exigeait son œuf de Pâques (*Paaschei*); cet usage (peut-être un vestige des dîmes) n'existe plus; néanmoins, beaucoup de paysans envoient encore, quand ils tuent un cochon, un cadeau (*eene zende*), composé de saucisses et de carbonnades, au curé et au sacristain. C'est probablement aussi cet usage qui a donné naissance à l'ironique chant enfantin :

Bim, bom, beieren (1)! — *de koster mag geen eieren!* — *wat mag hij dan?* — *spek in de pan!* — *de koster is ne lekkre man* (2)!

Bim, bom, beieren! — le sacristain n'aime pas les œufs! — qu'aime-t-il donc? — du lard dans la poêle! — le sacristain est un friand!

(Sottegem.)

Voici encore quelques formulettes ironiques :

Kosters koe, die heeft gekipt; — 't is ne grijzen, — 't is ne grijzen! — *Kosters koe die heeft gekipt, — 't is ne grijzen zonder steert!*

La vache du sacristain a vélé : — c'est un gris (3), — c'est un gris! — La vache du sacristain a vélé, — c'est un gris sans queue.

Koster z'n hoed, die is gebuild, — zijn kastornen, — zijn kastornen! — *Koster z'n hoed, die is gebuild, — zijn kastornen — 't is zijn schuld!*

Le chapeau du sacristain est bossué, — son castor, — son castor! — Le chapeau du sacristain est bossué, — son castor — c'est sa faute!

(Sud de la Fl or. : *Volk en Taal*, I, 8.)

Ora pro nobis! — *De koster heet Jacobus, — De(n) hond leet in de biezen dood, — 't stetjen af en 't gatteke bloot!*

Ora pro nobis! — Le sacristain s'appelle Jacques, — le chien git mort dans les joncs, — la queue enlevée et le c. . nu!

(Sint-Antonius-Brecht : *Volksterven*, I, 53.)

(1) Onomatopée : son de la cloche.

(2) A St-Antonius-Becht, le dernier vers est : *De koster is ne lekkre Jan!* (*Volksterven*, I, 53); à Brecht : *Mee eenen witten boterham!*; à Turnhout : *Mee eenen lekkren boterham!*

(3) Le veau!

Ora pro nobis! — *De köster heet Jacobus; — hoe heet z'n vrouw?* — *Mieke, de vuile mouw!* — *Hoe heet ze kind?* — *Holleke, bolleke, snotvink.*

Ora pro nobis! — Le sacristain s'appelle Jacques; — comment s'appelle sa femme? — Mieke, la sale manche! — Comment s'appelle son enfant? — Petit trou, petite boule, petit morveux.
(Anvers, *id.*)

De koster van Cappellen, — die eet zoo geren mastellen, — hij bijt er altijd beetjes van, — hij laat er altijd scheetjes van, — Prit, prat, zei zijn g..t, — gelijk een houten botervat!

Le sacristain de Cappelle, — mange volontiers des mastelles, — il en mord à petits morceaux, — il lâche toujours de petits p.ts, — Prit, prat, dit son c., — comme une baratte de bois!

(Wambeke : *Folkskunde*, I, 271.)

Sa femme aussi (*Kosteres, Köstès, Kosterinne*) est exposée aux sarcasmes populaires. Les enfants chantent :

Kosters hinne (1) is nog nie dood, — z'heet de papeie, — z'heet de papeie! — Kosters hinne is nog nie dood, — z'heet de papeie — in haren poot!

La poule du sacristain n'est pas encore morte, — elle a la pépie, — elle a la pépie! — La poule du sacristain n'est pas encore morte, — elle a la pépie — dans sa patte!

(Segelsem.)

Dans quelques contes et anecdotes, le sacristain semble être plus malin que le curé; dans d'autres, il joue le rôle de benêt.

SACRISTAIN, TENEZ A LA FOI!

(*Koster, houd aan uw geloove!*)

Le curé et son sacristain étaient allés administrer un malade.

Il faisait nuit sombre et, au retour, ils tombèrent dans un étang profond.

Sur le point de se noyer, le curé cria :

« Sacristain, tenez (-vous) à la foi! »

(1) Calembourg : *Kosters hinne et kosterinne.*

Mais le sacristain qui était nageur habile, se trouvait déjà près du bord et répondit :

« Monsieur le curé, faites cela vous-même; moi, je me tiens à l'herbe (1)! »

Et il sortit de l'eau.

Mais le curé se noya!

(Sottegem.)

HISTOIRE D'UN CURÉ QUI NE SAVAIT PAS LE LATIN.

Il y avait, dans certain village, un curé qui, dans ses sermons, n'employait jamais un mot de latin.

« Notre curé ne sait pas le latin! » disaient les paysans; « c'est sûr! sinon il le ferait bien entendre en chaire... Puisqu'il ne sait pas le latin, — qu'il quitte la paroisse! »

Cela donna des soucis au curé.

Un jour qu'il faisait une promenade avec son sacristain, qui était un fin matois, un lièvre passa devant eux :

« *Hazera loopa!* » (2) dit le sacristain.

« Ça, c'est du latin! » pensa le curé; « je le retiendrai! »

« *Ekstera booma!* » (3) dit le sacristain en montrant une pie sur un arbre.

« Ça, c'est encore du latin! » pensa le curé; « je le retiendrai aussi! »

Un peu plus loin un veau tomba dans un fossé.

« *Kalvera kwakka!* » (4) dit le sacristain.

« Je connais déjà beaucoup de latin », pensa le curé; « attendons à dimanche! »

Arrivé chez lui, il annota soigneusement les mots que le sacristain lui avait appris.

(1) « *Mijnheer de paster, houd gij zelf maar aan uw geloove: ik houd mij aan 't gès!* » Voy. aussi *Volkskunde*, 1894.

(2) Transformation des mots *haas*, lièvre, *loopen*, courir.

(3) *Ekster*, pie; *boom*, arbre.

(4) *Kalf*, veau; *kwak!* onomatopée : bruit d'une chose qui tombe à l'eau.

Deux jours après, ils firent une nouvelle promenade.
Passant à côté d'une ferme, ils aperçurent une poule,
occupée à pondre.

« *Hoendera legeira* (1)! » dit le sacristain.

Plus loin un pêcheur pêchait et le sacristain s'écria :

« *Visscherel vangdel* (2)! »

Et près d'un grand château :

« *Kasteela hooga* (3)! »

Et le curé retint le tout! Oui! maintenant il savait le latin, car il considérait son sacristain comme très instruit.

Le dimanche suivant, le curé, fier comme un coq, monta en chaire et commença son sermon :

« Mes chers paroissiens! *Hazera loopa, ekstera booma, kalvera kwakka, hoendera legeira, visscherel vangdel, kasteela hooga!* »

Les paysans se mirent à rire et tous furent contents; car personne n'oserait encore prétendre que leur curé ne savait pas le latin.

(*Volkskunde*, I, 254) (4).

(1) *Hoenders*, poules; *leggen*, pondre; *eieren*, œufs.

(2) *Visscher*, pêcheur; *vangen*, prendre.

(3) *Kasteel*, château; *hoog*, haut.

(4) Dans : *De Messe van Requiem op Paschen*, le sacristain est un nigaud et le curé aussi (*Volk en Taal*, III, 180).



PARODIES.

Plain-chant sauvage (wilde kerkzang).

C'est le plain-chant parodié.

L'humour populaire transforme souvent, d'une façon compréhensible mais bizarre, le latin inintelligible que l'on chante à l'église.

Voici quelques exemples de ces transformations :

Dominus vobiscop! (1) — *Hest den hond zijn koddeke op, — en geeft er een pletsken op!*

Dominus vobiscop! — Lève la queue du chien — et donnes-y une petite tape!

(Segelsem.)

Pendant les Rogations (*Kruisdagen*), le curé et son sacristain, précédés d'un enfant de chœur portant la croix et suivis d'une centaine de paysans (vieillards, femmes et enfants surtout), bénissent les champs et chantent alternativement :

Koster, eet ge geeren stokvisch? — Eiever abberdaan, Mijnheer! — *Koster, zijn de krieken al rijp? — Neen, Mijnheer, z'en bloeien nog maar!*

Sacristain, aimez-vous le stockfisch? — Je préfère la morue, Monsieur! — Sacristain, les cerises sont-elles déjà mûres? — Non, Monsieur, elles fleurissent encore!

(Molenbeek-Saint-Jean.)

On entend à Brecht :

Köster, staan d'r nog noten in 't bosch? — Ja, Mijnheer, ze zijn al vos! — *Dan, leg ze maar in 't sacristijn!* — *Neen, Mijnheer, het zijn de mijn!*

Sacristain, y a-t-il encore des noisettes dans le bois? — Oui, Monsieur, elles sont déjà rousses! — Alors, mettez les dans la sacristie! — Non, Monsieur, ce sont les miennes!

Dans la revue *Volkskunde* (1, 241), M. GITTÉ, le folklo-

(1) *Dominus vobiscum!*

riste bien connu, fait connaître une pièce intéressante, laquelle, dit-il, est répandue dans le peuple sous le nom de *Wilde vespers* (Vêpres sauvages). Nous en extrayons deux passages, le premier et le dernier.

Deux villageois remplissent, l'un l'office de curé, l'autre celui de sacristain, et chantent à tour de rôle :

I.

Koster van lirim, — koster van larum, — koster van Lambrecht! — Ja, meneer, 'k ben uwen dienuars knecht! — Zie ne keer naar den Oosten, — en zie ne keer naar den Westen, — of dat er niemand nie(t) en komt van Sint-Jacob. — Ja, meneer, z'hên me wel bedacht, — z'hên me daar nen haan gebrucht, — De(n) haan was over 't waterke, — pikatorium — seevan directionem — pine sestig — klink, klank: klorium (1).

Sacristain de lirim, — sacristain de larum, — sacristain de Lambert! — Oui, Monsieur, je suis votre serviteur! — Regardez vers l'Orient, — et regardez vers l'Occident, — si personne ne vient de Saint-Jacques? — Oui, Monsieur, ils ont pensé à moi, — ils m'ont apporté un coq. — Le coq était au delà de l'eau, — pikatorium, — seevan directionem, — pine sestig, — klink, klank, klorium!

II (2).

Koster van lirim, — koster van larum, — koster van Lambrecht! — Ja, meneer, 'k ben uwen dienaars knecht! Zie ne keer naar den Oosten, — zie ne keer naar den Westen, — of dat er niemand nie(t) en komt van Sint-Jacob. — Ja, menceer, z'hên mij wel bedacht, — z'hên me daar een mot gebracht. — De mot was rot, — het peerd was 't weerd, — de koei was moei, — het veel was eel, — het kalf was half, — het zwijn was mijn, — het schaap was aap, — de hond was str...t, — de kat was nat, — de zwaan was aan, — en de(n) haan was over 't waterke, — pikatorium — seevan directionem — pine sestig — klink, klank, klorium (3)!

Sacristain de lirim, — sacristain de larum, — sacristain de

(1) Les quatre derniers vers : latin de cuisine, potjeslatijn!

(2) Nous passons neuf couplets!

(3) Cette parodie nous paraît être une véritable satire contre la dime. Voy. GITTLE, *Folkskunde*, I, 230; 't Daghel, I, 187; HOFFMANN VON FALLERSLEBEN, *Hor. belg.*

Lambert! — Oui, Monsieur, je suis votre serviteur! — Regardez vers l'Orient, — et regardez vers l'Occident, — si personne ne vient de Saint Jacques — Oui, Monsieur, ils ont pensé à moi, — ils m'ont apporté une truie, — la truie était pourrie, — le cheval le valait, — la vache était fatiguée, — le poulain était noble, — le veau était incomplet (demi), — le porc était le mien, — le mouton était singe, — le chien était de m..., — le chat était mouillé, — le cygne était attaché (?) — et le coq était au delà de l'eau, — pikatorium, — seevan directionem, — pine sestig, — klink, klank, klorium!

PRIÈRES PARODIÉES OU PRIÈRES SAUVAGES.
(*Wilde gebeden, wangebeden.*)

On parodie surtout les prières généralement connues : le Pater, l'Ave, le signe de la Croix.

SIGNE DE LA CROIX.

Moeder! — Vader! — 'k heb honger! — Waar! — Daar!

Mère! (On met la main sur le front.) — Père! (Id. sur la poitrine ou le menton.) — J'ai faim! (Id. sur le côté gauche ou sur la joue gauche.) — Où? (Id. sur le côté droit ou sur la joue droite.) — Là! (Id. dans la bouche ouverte.)

PATER.

Onze Vader, die in de hemelen zijt, — de pastoor was zijn toepe kwijt, — hij ging er achter zoeken, — ze lag vol heete-koeken!

Notre Père qui êtes aux cieux, — le curé avait perdu son bonnet, — il alla le chercher, — il était rempli de crêpes!

(Waregem.)

Onze vader Pier Verzelen, — we zullen t'avond knollekes stelen, — komt de(n) boer, we zullen loopen — komt hij niet, — al zijn knollekes zijn te niet!

Notre père Pierre Verzelen, — nous volerons des navets ce soir; si le paysan vient, nous nous enfuirons, — s'il ne vient pas, — tous ses navets seront pris!

(Asper.)

Onze vader, die in de hemelen zijt, — Peetje was zijn palope kwijt, — hij ging er achter zoeken, — hij vond een brokke koeke, — hij stak ze in zijn mond, — 't was al koeistr...!

Notre Père, qui êtes aux cieux, — vieux père avait perdu sa palope (?), — il alla la chercher, — il trouva un morceau de gâteau — il le mit en bouche, — ce n'était que de la bouse de vache !

(Sud de la Fl. Or.)

Pater noster, — de paster smeeft de koster, — al over zijn hoofd, — dat de broek van zijn gat schoof!

Pater noster, — le curé frappa le sacristain, — par-dessus la tête, — que le pantalon glissa de son c...

(Sud de la Fl. Or.)

Onze vader, die in de hemelen zijt, — 'k ben mijn wijf en mijn kinders kwijt, — van de kwaden, amen ; — 'k wilde dat ze nie meer weer en kwamen !

Notre Père, qui êtes aux cieux, — je suis quitte de ma femme et de mes enfants, — du mal, amen : — je voudrais qu'ils ne retournent plus !

(Sud de la Fl. Or.)

Onze vader, die in de hemelen zijt, — in den hemel staat een mijt, — in de hel staat een put, — waar de duitel zijn broek uitschudt.

Notre Père, qui êtes aux cieux, — dans le ciel est un tas (de bois), — dans l'enfer est un puits, — dans lequel le diable vide son pantalon

(Godsenhoven.)

Onze vader, die der zijt, — zet de schotel niet te wijd, — komt de pater, — dan ben ik ze kwijt !

Notre Père, qui y êtes, — ne mettez pas le plat trop loin, — si le moine vient, — j'en suis quitte !

(Godsenhoven.)

Onze vader, die in de hemelen zijt, — zet de schotel niet te wijd, — brok de brokken niet te dik, — dat moeder zich niet verslikk' !

Notre Père, qui êtes aux cieux, — ne mettez pas le plat trop loin, — ne faites pas les morceaux trop gros, — afin que mère ne s'engoue pas

(Orsmaal.)

AVR.

Wees gegroet, — mijn billeke bloedt, — wie zal 't genezen ? — Tante Treze, — met een groote stekelbeze !

Je vous salue, — ma cuisse saigne, — qui la guérira ? — Tante Thérèse, — avec une grande groseille !

Ou:

*Wees gegroet, — mijn vinger bloedt, — wie zal hem genezen?
— Tante Treze — Die oude, leelijke stekelbeze!*

Je vous salue, — mon doigt saigne, — qui le guérira? — Tante
Thérèse, — cette vieille, laide groseille!

(Waregem.)

*Wees gegroet, vol van gratie, — een kwaad wijf is 'n man
zijn tentatie; — boven al'e vrouwen, — die ze heeft moet ze
houwen!*

Je vous salue, pleine de grâces, — une méchante femme est le
chagrin du mari, — au-dessus de toutes les femmes, — qui l'a, doit
la garder

(Godsenhoven.)

Voici le *Pater* et l'*Ave* de l'amateur de genièvre (*gene-
velist*) :

*Onze vader, — die in alle herbergen zit, — geheiligd zijn de(n)
bitteren en de(n) klaren, — laat ons toekomen den genever, —
geef ons heden onzen dagelijkschen druppel, — en vergeef ons
onze schulden, — die wij in de herbergen staan hebben, —
gelijk wij vergeven — de bazen, die ons slechten drank getapt
hebben, — en leid ons niet in de kroegskeus — maar verlos ons
altijd — van ledige glazen. — Amen.*

Notre Père, — qui êtes (assis) dans toutes les auberges, — que
'amer et le clair (1) soient sanctifiés, — que le genièvre nous arrive,
— donnez-nous notre goutte quotidienne, — et pardonnez-nous nos
dettes — que nous avons dans les auberges, — comme nous pardon-
nons, — aux patrons, qui nous ont donné de la mauvaise boisson, —
et ne nous conduisez pas dans les petites tavernes, — mais délivrez-
nous toujours — des verres vides. — Amen.

*Wees gegroet, — heilige Genever, — gebenedijd zijt gij boven
alle dranken, — en gebenedijd is de vrucht des stokers. — Hei-
lige Genever, — bid voor onzen armen dronkaard, — nu en in
de Goede duif — een groote druppel aan 3 centen. — Amen.*

Je vous salue, — saint Genièvre, — vous êtes béni entre toutes
les boissons, — et béni est le fruit du distillateur — Saint Genièvre,
— priez pour le pauvre ivrogne. — Maintenant au *bon Pigeon* —
une grande goutte à trois cents. — Amen.

(Anvers : d'après une feuille volante.)

(1) Le genièvre clair, clairét.

Nous donnons enfin, à titre de curiosité historique, un *pater* et un *ave* du temps de la révolution de 1830.

In den Haring, — in den Paling, — in den Abberdaan, — en het gaat er op aan! (1) — *De koning, die in Holland zijt, — uw naam, die is vermaledijd. — Hij mag niet meer komen in ons rijk. — Zijn wil geschiede in ons land niet meer. — Hij heeft ons ontnomen ons dagelijksch brood — en wij vergeven hem die schulden niet. — Hij zal Potter niet meer doen lijden — en wij zijn verlost van den rotten kaas. — Amen!* — *In den Haring, — in den Paling, — in den Abberdaan, — en het is er mee gedaan!*

Au (nom du) Hareng, — et de l'Anguille, — et de la Morue, — et cela commence! — Roi, qui êtes en Hollande, — votre nom est maudit. — Il ne peut plus venir dans notre royaume. — Sa volonté ne soit plus faite dans notre pays. — Il nous a pris notre pain quotidien, — et nous ne lui pardonnons pas ces offenses. — Il ne fera plus souffrir Potter, — et nous sommes délivrés du fromage pourri. — Amen! — Au (nom du) Hareng, — et de l'Anguille, — et de la Morue, — et c'est fini!

Wees gegroet, — Marianne van Pruisen! — De kaas is met u. — Besuikerd zijt gij boven alle vrouwen, — en vermaledijd is de vrucht, — uws lichaams, Frederik. — Heidensche Marianne, — moeder Kaas, — bid voor ons, arme patriotten, — uu en in de ure onzer verlossing. — Amen! (2)

Je vous salue, — Marianne de Prusse! — Le fromage est avec vous. — Vous êtes *sucrée* entre toutes les femmes, — et maudit est le fruit — de vos entrailles, Frédéric. — Marianne païenne, — mère Fromage, — priez pour nous, pauvres patriotes, — maintenant et dans l'heure de notre délivrance. — Amen.

CATÉCHISME PARODIÉ, CATÉCHISME SAUVAGE.

(*Wilde catechismus*).

Des parodies de phrases du catéchisme existent aussi.

En voici quelques exemples :

Wat is 't geloove? — mijn moeders koove! — Wat is d'hoop? — nen pot sarope! — Wat is de liefde? — ne struik andiefde? — Wat is 't berauw? — nen hinnenklauw!

(1) C'est le signe de la croix.

(2) Consultez : *Volk en Taal*, II, 58-59; *Volkskunde*, 1892, 53; RUTTEN, 195, 282-203.

Qu'est-ce que la foi? — la coiffe de ma mère. — Qu'est-ce que l'espérance? — un pot de sirop. — Qu'est-ce que la charité? — une touffé d'endives. — Qu'est-ce que la contrition? — une patte de poule!

(Segelsem.)

Wat is vasten? — Drij (of vier of vijf, enz.) boterhams eten en naar den vierden tasten!

Qu'entend-on par jeûner? — Manger trois (ou quatre ou cinq, etc.) tartines et tâter où est la quatrième.

(Segelsem.)

Hoever Goden zijn er? — Drie: Pierke God, Jantje God en de(n) derde(n) — achter 't stampkot!

Combien de Dieux y a-t-il? — Trois: Pierre-Dieu, Jean-Dieu — et le troisième derrière le moulin à piler.

(Sottegem.)

Wat is 't huwelijk? — Schrikkelijk en grauwelijk — en voor vele nie(t) huwelijk! (1)

Qu'est-ce que le mariage? — Effrayant et terrible, — et pour beaucoup pas tenable!

(Sottegem.)

Nous donnons encore :

Wat is de hoop? — Een pot siroop. — Wat staat er sijn? (2) — een pot azijn. — Wat staat er tusschen? — een pot vol musschen. — Wat staat er achter? — een domme koeiwachter.

Qu'est-ce que l'Espérance? — un pot de sirop. — Qu'y a-t-il à côté? — un pot de vinaigre. — Qu'y a-t-il entre (les deux)? — un pot rempli de moineaux. — Qu'y a-t-il derrière? — un stupide vacher.

(Flandre orientale.)

Wat is de hoop? — nen pot vol siroop? — Wat is er in? — een gebraden hin. — Wat ligt er bezijen? — een mesken om te snijen. — Wat ligt er achter? — een dikke vette pachter.

Qu'est-ce que l'espérance? — un pot plein de sirop. — Qu'y a-t-il là-dedans? — un poulet rôti. — Qu'y a-t-il à côté? — un petit couteau pour couper. — Qu'y a-t-il derrière? — un fermier gros et gras.

(Béringen.)

(1) *Houwelijk*, mariage, et *houwelijk*, *houdelijk*, tenable : calembourg.

(2) *Bezijden*.

Wat is het Heilig Olijsel? — vier wielen en nen dijsel!
Qu'est-ce que l'Extrême-Onction? — Quatre roues et un timon!
(Lebbeke.)

Wat heeft Christus voor ons geleden? — Geheel zijn leven lang — gevêren op een plank — op den put van Vogelenzang!
Qu'est-ce que Jésus-Christ a souffert pour nous? — Toute sa vie — il a navigué sur une planche — sur le puits de *Vogelenzang!*
(Rupelmonde.)

Voici, une des nombreuses anecdotes qui ont trait à cette matière :

Un vacher, pas malin du tout, ne savait pas retenir les noms des trois personnes divines. Le curé, le rencontrant un jour à la prairie, lui dit :

« Écoutez, mon garçon, vous avez là trois vaches : la noire, c'est Dieu le Père ; la blanche, Dieu le Fils ; la tachetée, Dieu le Saint Esprit. Vous retiendrez ça, n'est-ce pas ? »

» J'essayerai, Monsieur le curé ! »

Quelques jours après, le curé le rencontrant de nouveau à la prairie, lui demanda :

« Combien de personnes divines y a-t-il ? »

» Deux, Monsieur le curé.

» Comment! deux ?

« Oui, deux : Dieu le Père... » et il montre la vache noire, « Dieu le Saint-Esprit... » et il montre la tachetée.

« Et Dieu le Fils, où est-il ? »

« A l'étable, M. le curé : il a vélé ! »

(Sottagem) (2).

Nous regrettons de devoir passer tout ce que le peuple pense et dit des *Enfants de chœur*, du *Fossoyeur* (souvent aussi *Sonneur de cloches* et *Metteur de chaises*), du *Suisse*, du *Souffleur d'orgues*, des *Quêteurs* et des *Mar-*

(1) Chant d'oiseau : une enseigne de cabaret.

(2) A lire surtout, l'intéressant article de GITTÉE, dans *Volkskunde : Polshumor in Geestelijke zaken*, IV, de *Wilde Catechismusles*, p. 51, 1891.

guilliers, etc. — du Pape, des *Évêques*, etc. — et de l'armée nombreuse des *Moines* et *Nonnettes*, des *Béguines* et des *Bigotes*, qui cependant donnent ample récolte au folkloriste. Nous croyons néanmoins devoir donner quelques *dictons* et *proverbes* curieux ou bizarres, se rapportant aux ministres du culte.

Le curé ne dit pas deux messes pour le même argent (*de pastoor doet geen twee missen voor één geld*) — et il mesure son travail d'après son salaire : monnaie de cuivre — service de cuivre, monnaie d'argent — service d'argent (*koperen geld — koperen zielmis, zilveren geld — zilveren zielmis!*)

Il a l'habitude d'aller à l'église (*hij is gewend van naar de kerk te gaan*), se dit d'une personne qui laisse, derrière soi, la porte ouverte (comme celle de l'église).

Le plus grand péché, à Rome, c'est de ne pas avoir d'argent (*de grootste zonde, te Roomen, is geen geld te hebben*).

On dit d'un homme peu religieux qui ne demeure pas loin de l'église : près de Rome — loin de Dieu (*hoe nader bij Roomen, hoe grooter geus* : près de l'église — grand gueux !)

Chacun sait que les curés et les moines sacrifient souvent à leur ventre. Le peuple le leur reproche :

Il est aussi gros qu'un moine qui a vu boire de l'eau (*hij is zoo vet, zoo dik als ne(n) pater van water te zien drinken!*); il sait boire comme un templier (*hij kan drinken als een tempelier*); il fait comme les moines : il mange tant qu'il en sue, et il travaille si peu qu'il en gagne froid (*hij doet als de paters : hij eet dat hij zweet en hij werkt dat hij kou krijgt*); une très bonne boisson vient du tonneau du moine (*komt van 't patersvat*).

On critique souvent leur inaction :

Si le métier de bûcheron était un ordre, on n'y trouverait pas beaucoup de moines (*ware houtkuppen een orde, men zou er niet veel paters vinden*).

On dit d'une personne qui prêche bien, mais qui agit mal :

« Ah oui ! c'est comme dit le curé : écoutez mes paroles, mais n'imitiez pas mes actions ! »

Enfin :

Les moines sont bons, mais le couvent ne vaut rien ; — la vertu est au milieu, dit le diable, et il se trouvait entre deux capucins ; — « un, c'est un ! », dit le diable, et il lança un prêtre en enfer ; mais Lucifer se prit à rire : « il ne faut pas les compter, mon fils, ils arriveront ici tous tout de même ! (*ze moeten hier toch allemaal komen !*) ».



CHOSSES SACRÉES.

(*Gewijde zaken*).

Nous ne parlerons que de la *croix* et des *cloches* (1).

Croix.

Le peuple appelle *croix* :

La croix avec ou sans l'image du Christ, le crucifix (*kruis-beeld, kruis-lieven-heere*) ;

Le signe de la croix (*kruisteecken, kruis, kruisken*).

On trouve la croix :

Sur tous les établissements religieux (églises, couvents, etc.) ;

Sur les tombes et les pierres tumulaires ;

Au coin des rues, surtout aux carrefours ; le passant salue cette croix en ôtant sa casquette et en se signant ; les cercueils doivent s'arrêter aux carrefours ; à Maldegem, on croit que si on ne le faisait pas, l'esprit malin arracherait le cadavre du cercueil, qui entrerait, vide, à l'église ;

Dans les maisons, au-dessus de la cheminée ; on y attache ordinairement un rameau de buis ; c'est ce crucifix de famille que le mourant baise, qu'on met entre les mains et sur la poitrine du trépassé, qu'on porte devant le cercueil lors de l'enterrement ;

Le long des chemins, à l'endroit où un homme est décédé

(1) Devraient être examinés ici folkloriquement : *Amulettes* (scapulaire, médailles, etc.), *hosties* (hosties sanglantes), *Encens*, *Cendres bénites*, *Eau bénite*, *Chandelles bénites* (cierge pascal, clou pascal, cierges des autels, cierges dans les maisons, etc.), *Livre de prières* (images), *Chapelet*, etc. — Nous devrions parler aussi des *Lieux sacrés* : du ciel, de l'église, du cimetière, des endroits sacrés de la Bible (Paradis terrestre, Jérusalem, Bethléem, etc.), des *Profanations et des Sacrilèges* ; mais cela nous mènerait trop loin.

subitement ou accidentellement ; s'il y a un arbre, on y fait une double incision en forme de croix.

On se signe (*men maakt een kruisken*) le matin, avec de l'eau bénite ; avant et après les repas ; le soir avec de l'eau bénite ; les enfants demandent une « croix » à leurs parents avant d'aller au lit (*vragen een kruisken aan vader en moeder*).

On se signe avant de faire un acte important : les faucheurs, les voituriers, les tisserands, les sarcleurs, etc. commencent leur travail en se signant. Dans certaines localités, le voiturier fait, avant le départ, le signe de la croix sur le front de ses chevaux, ou il trace, avec le pied, dans le sol, une croix devant les chevaux attelés.

On se signe quand il fait des éclairs, quand il tonne.

On chasse le mauvais esprit au moyen du signe de la croix ; dans beaucoup de contes, on fait fuir le diable ou la sorcière en se signant.

En entrant à l'église, en en sortant, les fidèles font le signe de la croix avec les doigts trempés dans l'eau du grand bénitier.

Les écoliers se signent avant et après la classe. Il y a quelques années, on entendait dans les écoles la prière suivante :

Kruiske, kruiske, goed begin, — de H. Geest is mijn(en) zin, — 'k bidde voor Onzen-Lieven-Heere, — omdat (1) ik wel zou mogen leeren, — 'k bidde voor Onze-Lieve-Vrouwe, — omdat ik wel zou mogen onthouen ! (2)

Petite croix, petite croix, bon commencement, — le Saint-Esprit est mon esprit, — je prie notre cher Seigneur, — pour que j'apprenne bien ; — je prie notre chère Dame, pour que je retienne bien !

Le premier livre de l'enfant s'appelait : *Petite croix ABC (Kruisken ABC)*, parce qu'il y avait une croix devant la lettre A.

(1) *Opdat*.

(2) *Volk en Taal*, V, 2. — Une légère variante : *Volksleven* I, 36.

Dans beaucoup de localités (notamment en Flandre), les bigotes se signent quand elles entendent un juron.

Beaucoup de marchandes font le signe de la croix, en recevant leur première recette (étrenne).

Dans tout le pays flamand, on fait, au moyen de la pointe du couteau, une croix sur la face inférieure du pain qu'on entame. A Anvers, on y fait trois fois le signe. Souvent la mère fait une croix dans la farine qu'elle répand sur la pâte préparée ; parfois dans la pâte même dont elle fait des crêpes ou des gaufres. Souvent on taille une croix (qui sert de marque) dans la face supérieure du *kramik*, avant de le mettre au four. Quelquefois on fait le signe au-dessus de la pelle de bois (*ovenpaal*) avant d'y mettre le premier pain.

Pour écarter l'esprit du mal et les sorcières, on badigeonne une croix blanche sur le mur ou la porte de l'étable, ou sur les volets de la maison, ou à côté des soupiraux. En fermant l'étable ou les volets des fenêtres, on y fait, le soir, le signe de la croix, en disant : « Je chasse le mal et je laisse entrer le bien ! »

Si un poulain ou un veau entre, pour la première fois, dans l'étable, on fait le signe de la croix sur le front de la bête : celle-ci pourrait être ensorcelée !

Devant la mortuaire, on étend une croix de paille et on la fixe avec une brique rouge (Flandre or.). Dans la province d'Anvers, on place une croix contre le mur, ou deux pierres en forme de croix avec une croix de paille entre elles. Dans les environs de Malines, on fixe une petite croix dans le sol ou on la cloue sur un arbre. Avant d'enlever le cadavre, on lui fait le signe de la croix sur le front.

Beaucoup de personnes se signent avant le jeu. Les enfants qui jouent aux billes, font une croix sur le sol et disent, pendant que l'adversaire tire :

Kruisken, bid, — dat hij er over schit (schiet).

Petite croix, prie, — pour qu'il tire au-dessus !

Ils ont aussi une bille, marquée d'une croix, qui fait

gagner celui qui la possède (*winknisper* ou *winmarbol*).

Les couvreurs en chaume (*stroodekkers*) font une croix de paille sur un des coins du faite (Campine).

Dans les Flandres, après les semailles (1), les paysans font, dans un carré bien uni, une croix avec la traverse du manche de la bêche. D'autres plantent quelques fèves, quelques pousses de colza en forme de croix, dans un des coins du champ. A Brecht, on met une croix de paille sur les *graanmijten* (gerbes de blé entassées à proximité de l'habitation) et dans le Haspengouw, les lieuses de gerbes (*schoovenbindsters*) disposent le lien qui réunit les épis, en forme de croix.

Dans la prairie, où l'on sèche le lin roui, on fait, au moyen des tiges de la plante, une croix que l'on retourne aussi soigneusement que le reste du lin étendu.

Les briquetiers construisent souvent, à la fin de leur travail, une croix de briques, et elle est tenue en honneur aussi longtemps que l'assise dont elle fait partie, n'a pas été enlevée.

La croix-bijou est souvent portée sur la poitrine ou on la suspend sous la boucle d'oreilles.

Faire un *kruisgebed* (prière-croix), c'est prier les bras étendus comme le sont ceux du Christ sur la croix (Fl. occ. : De Bo.)

Un illettré met une croix au bas d'un document en guise de signature.

Le peuple croit donc fermement que la croix protège. Et cependant, certaines choses, disposées en croix, constituent un *mauvais présage* : la fourchette et le couteau croisés produisent la désunion dans le ménage.

Faisons mention de quelques proverbes et dictons :

« Une croix » (*een kruisken*) est synonyme de : difficulté.

(1) Il y en a qui font une croix dans le grain destiné à être semé (*zaaigraan*); d'autres sèment quelques grains en forme de croix.

Il a eu beaucoup de croix dans son ménage (*hij heeft veel kruisen in zijn huishouden gehad*).

Toute maison a sa croix (*ieder huisken heeft zijn kruisen*); une maison sans croix est une maison du diable (*een huis zonder kruis is een duivelshuis*); rarement une croix arrive seule (*zelden komt een kruis alleen*).

On doit être patient dans le malheur, car celui qui veut éviter une croix, en rencontre deux (*hij, die een kruis wil ontloopen, ontmoet er twee*).

Veut-on se moquer de quelqu'un, on le renvoie avec un petit drapeau et une croix (*men zendt hem met een vaanken en een kruisen weg* : SCHUERM.)

On fait une croix sur une affaire manquée (*men maakt een kruisen over een mislukte zaak*).

Un homme excessivement pauvre ne possède ni sou ni croix (*heeft noch duit noch kruis*).

Un hypocrite sait tant prier qu'il fait descendre Notre-Seigneur de la croix (*hij kan Ons-Heer van 't kruis lezen!*)

Une croix (le signe X. = 10) vaut dix ans : il porte cinq croix sur le dos (*hij draagt vijf kruiskens op zijnen rug*), c'est-à-dire il est âgé de 50 ans.

Voici une légende se rapportant à la croix (*eene kruissage*):

A Gammérages (*Galmaarde*), près de Grammont, on conserve religieusement une croix d'argent qui contient un morceau de la vraie croix du Christ. Cette relique fut apportée de la Palestine par Philippe-le-Bon, qui la remit au sire de Gammérages, son valeureux compagnon d'armes.

Environ cent ans plus tard, lors des guerres de Flandre, un prêtre cacha la croix dans un endroit inconnu. Malheureusement il mourut sans avoir révélé où se trouvait la relique.

Celle-ci fut découverte de la manière suivante :

Deux frères de Gammérages avaient, dans une rixe, tué un de leurs amis et durent s'enfuir à l'étranger. Après avoir erré pendant plusieurs années, ils arrivèrent en Prusse, et

y rencontrèrent un saint solitaire. Il lui racontèrent leur forfait et lui demandèrent conseil. L'homme leur dit que, par l'intercession de leurs parents, leur crime leur était pardonné et que, sous peu, ils recevraient les lettres de grâce. Puis il leur demanda s'ils ne connaissaient pas un village, nommé Saint-Paul-de-Gammérages et un étang qu'il leur décrivit minutieusement. Les frères répondirent qu'ils connaissaient très bien ce lieu, puisqu'ils y étaient nés. Alors le solitaire dit :

« Ayez confiance et retournez dans votre pays ; creusez, le jour de votre arrivée, (dans) la vase de l'étang, vous y trouverez la croix disparue ; et, pour vous donner pleine et entière confiance, je vous dirai qu'à votre rentrée dans le Brabant, le messenger, porteur des lettres de grâce, viendra à votre rencontre. »

Et ces choses arrivèrent.

A peine les frères eurent-ils mis le pied sur le territoire brabançon, qu'ils virent le messenger promis. Ils vinrent à Gammérages et se mirent à creuser dès le lendemain ; mais, ne trouvant rien, après plusieurs jours de peines, ils cessèrent le travail. Cependant, comme les habitants du village avaient remarqué, pendant l'hiver aussi bien que pendant l'été, que les oiseaux chantaient leurs plus belles chansons au bord de l'étang, les deux frères se remirent à creuser et trouvèrent enfin la croix.

Plus tard, en temps de guerre encore, la croix fut repérée. Lorsque la paix fut faite, quelques habitants virent, la nuit, une lueur éclatante qui, partant de l'église, disparaissait au-dessus d'une source appelée *Houwreck*. Ils cherchèrent et trouvèrent la précieuse relique et, à côté de celle-ci, deux cierges allumés !

Depuis lors, on plonge, le premier jour des Rogations, la croix dans cette eau sacrée.

La Société des archers de Gammérages porte la croix dans son drapeau ; c'est une des plus anciennes confréries du pays (1).

(1) WOLF, n° 155.

Cloches (Klokken).

Dans les clochers ou les tours des églises, on trouve une ou plusieurs cloches. La personne qui les met en mouvement se nomme le sonneur (*klokluider*).

Toute cloche, avant d'être mise en branle pour la première fois, doit être baptisée; on lui donne, à cette occasion, une marraine et un parrain, choisis parmi les notabilités de l'endroit. Souvent une inscription rappelle le souvenir de cette cérémonie (1). Tout le monde connaît la *Klokke Roelant*. Il est dangereux de sonner une cloche non baptisée; si on le fait, elle s'envole par une des ouvertures de la tour (*galmgaten, helmgaten*) et s'enfonce dans le sol en y formant un gouffre, appelé *Klokkeput*.

On sonne la cloche pour appeler les fidèles aux services religieux. Presque toujours, dans la plupart des localités, on sonne deux fois avant la messe et on tinte une seule fois. Sonner (*luiden*), c'est faire tomber le battant sur la face interne de la cloche, de côté et d'autre; la cloche elle-même est en mouvement. Tinter (*kleppen, klippen*), c'est faire tomber (2) sur la face externe de la cloche, une espèce de marteau qui se soulève après chaque coup; la cloche reste immobile.

On tinte pendant la consécration pour avertir les fidèles qui n'assistent pas à la messe.

On sonne ordinairement le matin, à midi (ou à 11 heures), le soir (à 9 ou 10 heures); c'est la cloche qui éveille le paysan, qui lui rappelle que le repas l'attend, qui lui indique l'heure du repos (*morgenklok, noen- ou middagklok, avondklok*).

Lorsque le curé porte le viatique au malade, la cloche donne trois fois trois coups secs et rapides avant son départ de l'église; les mêmes coups se donnent avant et après toute sonnerie, si l'un des paroissiens est décédé. Dans ce

(1) 't *Daghet*, 38, 1885.

(2) C'est le même marteau qui sonne les heures.

dernier cas, on sonne le glas (*de doodklok luidt*). Toutes ces sonneries du reste se font d'une manière caractéristique suivant l'état de fortune du trépassé et elles se reconnaissent facilement.

Le tocsin tinte (*de alarmklok, stormklok, brandklok klept of tampt*) en cas de guerre et d'incendie; c'est la cloche qui appelle au secours.

Les cloches sonnent à toute volée les jours de fête.

Dans certains villages existe encore la coutume dange-reuse de sonner les cloches pendant les orages afin d'écarter la foudre.

Le mercredi de la semaine sainte (*kromme woensdag, mercredi courbe, injuste*) (1), les cloches quittent la tour et s'envolent à Rome; elles reviennent la veille de Pâques et apportent aux enfants sages des œufs de Pâques (*Paasch-eieren*).

Nous avons entendu chanter, par les enfants, la chanson suivante, mauvaise rimaille incompréhensible :

Binge, bange, bolle! — de klokke luidt met holle, — al over eenen dooden man; — nen dooden man in d'eerde, — nen rijken man te peerde, — nen armen man te voete! — Danke, Joozeke-Jezus zoete! — Jeezeke is gaan eiers leggen — boten zijne Kroone! — Sinte Madelijne, — doet de zonne schijnen, — doet den regen overgaan, — dat de kinders naar school gaan: — wie zal de kinders leeren? — Onze-Lieve-Heere! — Wie zal de kinders onthouwen? — Onze-Lieve-Vrouwe! — Wie zal de kinders misse doen? — Peetje mee zijnen gelaptens schoen!

Binge bange bolle! — La cloche donne des sons creux (?) — au-dessus d'un homme mort; — un homme mort dans la terre, — un homme riche à cheval, — un homme pauvre à pied! — Merci, doux petit Jésus! — Jésus est « allé » pondre des œufs au-dessus de sa couronne! — Sainte Madeleine, faites luire le soleil, — faites passer la pluie, — afin que les enfants aillent à l'école. — Qui instruira les enfants? — Notre cher Seigneur? — Qui fera retenir aux enfants? — Notre chère Dame! — Qui dira la messe pour les enfants? — Vieux père avec son soulier raccommodé.

(Segelsem.)

(1) Ainsi appelé, parce que, ce jour, les juifs ont condamné le Seigneur.

Nous clôturerons ce chapitre, nécessairement un peu long, par deux sagas (*klokkensagen*).

LA CLOCHE ENGLOUTIE.
(*De verzonken klok*).

A Deuren, un hameau de Op-Oeteren, se trouve un marais au milieu duquel on voit un puits profond. Là s'élevait anciennement une église, dédiée à saint Tool. Cette église fut engloutie, il y a des siècles. Deux hommes courageux essayèrent, un jour, de retirer la cloche. A cet effet, ils se munirent de crochets, de cordes, de longues perches. Ils travaillèrent ferme jusqu'au soir et parvinrent à soulever la cloche. L'un des deux s'écria :

« Au nom de Dieu, nous l'avons ! »

Mais l'autre ajouta :

« Que ce soit aussi au nom du diable ! »

Les cordes se rompirent et la cloche retomba dans le gouffre avec un fracas épouvantable.

Elle repose encore dans la profondeur et, la nuit de Noël, elle sonne une heure (1).

LA CLOCHE DE MAXENSELE.

L'église de Maxensele possédait une belle cloche : on ne trouvait rien de meilleur dans les environs.

Les habitants en étaient tout fiers !

Malheureusement elle n'était pas baptisée ; mais les paysans de l'endroit pensaient que, quoique non consacrée, elle sonnait assez bien.

Leur négligence fut punie.

Un jour de novembre, le sacristain constatait que la cloche était partie.

Où ?

(1) *Volkskunde*, III, 174.

Personne ne le savait.

L'après-midi cependant, quelques enfants qui avaient joué dans le bois, accoururent hors d'haleine :

« La cloche ! » s'écrièrent-ils ; « nous avons vu la cloche ! »

« Où cela ? »

« Dans le *Mazelegracht* !... Oui, oui, elle y est ! » (1)

La nouvelle se répandit dans tout le village. Et voilà tout le monde qui court du côté du *Mazelegracht*.

C'est vrai !... La cloche est là, dans le fossé, à demi engloutie : le bord est encore visible.

Que faire ?

On attache des cordes autour de la cloche, on y attelle quatre chevaux solides et hu !

Hu hu !

La cloche se dégage un peu. Les habitants applaudissent.

Hu hu !

Les chevaux tirent, les cordes se tendent. La cloche remonte, remonte ! Le peuple crie :

« Elle vient !... hu ! »

Les chevaux ont de l'écume autour de la bouche, ils reniflent, ils tirent, tirent !... Les cordes se tendent plus encore ; le conducteur frappe, son fouet se rompt.

Hu hu ! crie-t-il, et il vomit un juron.

Le sol tremble, s'ouvre, engloutit la cloche, les chevaux, le conducteur, et se referme pour toujours !

Allez la nuit de Noël, à minuit, au *Mazelegracht* et vous entendrez la cloche qui sonne douze coups (2).

(1) Fossé de *Mazele* = Maxensele par contraction.

(2) Joos, I, 97. On entend une saga analogue à Wambeek, Liedekerke, Assche. Dans ce dernier bourg, on montre au mont Moret, la place où se trouve engloutie une cloche : Elle sonne, la nuit de Noël, à minuit. On raconte à peu près la même histoire à Beveren, Aarsele, Ernegem et Heist. *Voy.* aussi WOLF, nos 197, 461, 462, 463, 464, 575, 580. *Volksleven*, V., 113, 114.



II

FOLKLORE ET DÉMONOLOGIE.

Le mauvais esprit (1) des chrétiens est Satan, le diable (*duivel*, *duvel*), appelé parfois le « *Kwaën* » (mauvais, malin) ou « *het Kwaad* » (le mal). Le peuple flamand croit à l'existence d'une armée de diables qui opèrent sous la direction d'un chef, Lucifer.

1. FORME. — On se représente le diable sous la forme d'une bête monstrueuse, noire, munie de longues cornes recourbées, ayant des pieds (2) de cheval (ou de boucs) et des griffes en guise de mains. Ses yeux brillent comme des charbons incandescents. Il a une queue. Il crache parfois de longues flammes par le nez et la bouche. Il peut se métamorphoser, se rapetisser et se grandir; il prend souvent la forme d'un chien noir, hirsute ou d'un monsieur vêtu de noir. Dans ce dernier cas, il porte la barbe pointue, légèrement blonde, comme du lin fraîchement écangué : c'est pour cette raison qu'au Hageland et ailleurs, on nomme le duvet, le premier poil (*vlasbaard*), poil du diable (*duvels-haar*).

(1) Ce chapitre se rattache intimement au précédent. Cependant, à cause de l'étendue de la matière, nous avons cru devoir traiter séparément de la démonologie.

(2) Une seule fois il a des pieds de vache. Voy. *De zwarte Poelte Everberg* dans *Folkskunde*, III, 181.

Quelquefois il se montre entouré de feu et de flammes, ou d'une fumée ardente. En disparaissant, il laisse derrière lui une puanteur infernale, une odeur de soufre ou des vapeurs pestilentielles.

Sa peau est hispide, rugueuse, élastique ; en beaucoup d'endroits le caoutchouc a reçu le nom de peau du diable (*duivelsvel*).

2. VÊTEMENTS ET NOURRITURE. — Ses poils noirs et rudes forment son seul vêtement. Cependant, il se montre souvent à nous — dans beaucoup de contes notamment — comme un homme bien habillé, enveloppé d'un ample manteau noir ou brun ; mais il a toujours des pieds de cheval ou de bouc et des cornes qu'il s'efforce soigneusement de cacher.

Il mange du pain de diable (*duvelsbrood*), du fromage de diable (*duvelskaas*), du manger de diable (*duvelseten*) : le champignon vénéneux. Il boit la boisson du diable (*duvelsdrank*) : le genièvre (1) !

3. DEMEURE. — Il habite l'enfer (*hel, helle*), un lieu souterrain, un puits très profond (2), où il grille éternellement les damnés et les martyrise de toute façon. On croit aussi qu'il est au purgatoire (*vagevuur*) où il torture aussi les pauvres âmes.

Dans l'enfer règne la plus grande obscurité : *helledonker* signifie très obscur, noir comme dans un four.

4. TRAVAIL, RUSES, EMBÛCHES. — Le diable cherche à faire tomber des âmes dans ses filets. C'est sa besogne préférée.

Si quelqu'un se trouve dans des circonstances difficiles et critiques, le diable se présente et propose d'écarter toutes les difficultés. Si l'on a besoin d'argent, il en offre à profusion. Mais en échange de ses services, il exige l'âme, l'unique

(1) *Voy. Joos, I, 40 : Van de Stokerijen.*

(2) *Ik wensch hem in het diepste van de helle, dit-on très souvent : je voudrais qu'il fût au plus profond de l'enfer !*

récompense désirée ardemment. Le troc est-il accepté, un contrat est rédigé et signé du sang de l'homme qui vend son âme. Cela se passe ordinairement à l'heure de minuit, dans un endroit écarté, souvent à un carrefour ou au cimetière. Celui qui a l'intention de vendre son âme au diable, vient au rendez-vous avec une poule noire (1) et reçoit, dans une petite boîte, une image de cire que personne ne peut bien décrire parce que peu l'ont vue (en Flandre orientale, à Segelsem, etc. on l'appelle *galgenaas* (2) ; en Campine *poepken*, *poppeken*, petite poupée). Toujours, il porte cette boîte sur lui et celle-ci lui fait faire, lui fait obtenir tout ce qu'il désire ; il peut faire des prodiges, car tous les diables sont ses humbles serviteurs. Ceux qui font ce pacte avec le malin, sont ordinairement des misérables et des malheureux ; souvent des domestiques qui errent comme loups-garous le soir et la nuit ; parfois un fermier, un industriel, un menuisier, un maréchal-ferrant qui, par ruse, parviennent à tromper leur nouveau maître et à sauver leur âme.

Dans certains cas, le diable se montre dans les cabarets où il remplace le quatrième joueur attendu mais non venu. On l'a vu au bal où il danse avec des filles qui, depuis lors, lui appartiennent. C'est pourquoi les paysans prétendent qu'il est très dangereux de jouer ou de danser avec des étrangers ou des inconnus.

On le voit aussi, promettant et procurant un fils à des mariés sans enfants, à la condition d'être maître absolu de ce fils, après une période déterminée d'avance (après 5, 10 ans, etc.) (3).

Dans certaines sagas, le diable pose ses griffes sur un mur, sur une pierre, sur une porte, et l'empreinte noire qui reste, est ineffaçable.

Un homme peut être possédé du diable ; il commet alors

(1) *Folkskunde*, II, 239.

(2) Ce mot n'a donc pas le sens donné par la plupart des dictionnaires : *galgenaas* = gibier de potence.

(3) *Folkskunde*, 1800, 110.

des actions infâmes et blasphème comme une bête immonde. Le curé doit l'exorciser, et ses formules d'incantation et son eau bénite ne réussissent pas toujours à expulser le mauvais esprit.

Lorsque le temps, fixé dans le contrat, est écoulé, le diable se présente, à l'improviste, devant sa victime, la saisit avec violence et s'envole avec elle dans les enfers.

Dans quelques contes, on rencontre Satan sous la forme d'un lutin joyeux qui trouve un malin plaisir à jouer des tours pendables aux malheureux mortels.

5. RÉUNIONS. — Les diables se réunissent entre eux ou avec leurs partisans (sorciers et sorcières, loups-garous, etc.), toujours à l'heure de minuit, à des jours fixes (ordinairement un vendredi, jour néfaste) et en des endroits déterminés.

D'après quelques-uns, ils s'assemblent de préférence :

Le vendredi saint ;

Le vendredi après Pâques ;

La nuit après le jour le plus long ;

La nuit des SS. Simon et Juda (28 octobre) ;

Le vendredi après la Pentecôte.

Pendant ces jours et ces nuits, aucun diable n'erre sur la terre ; tous sont en enfer et rendent compte, à leur chef Lucifer, du travail effectué.

6. MOYENS DE PROTECTION. — Comment échappe-t-on aux embûches du diable ?

La croix (1) est toute-puissante et chasse tout mal. Le nom de Dieu, une exclamation dans laquelle ce nom est employé, les prières (le pater surtout) suffisent pour l'écarter. Le diable est réduit à l'impuissance par l'eau bénite. Quelques locutions populaires, données plus loin, n'ont pas d'autre origine.

(1) Voy. plus haut, p. 72.

Le buis sacré protège les champs, les maisons, les étables. Aussi le paysan possède une ample provision de cette plante aromatique.

La personne qui a vendu son âme au diable, emploie parfois la ruse pour se sauver. En ceci, elle est souvent secondée par la femme qui, plus maligne que le plus malin des êtres, réussit à arracher l'âme précieuse aux griffes du diable.

7. AUTRES CROYANCES POPULAIRES. — On croit, dans la province d'Anvers, que les âmes des personnes, mortes en duel, appartiennent au diable; on dit la même chose des âmes des enfants morts sans baptême.

Dans quelques localités, on admet que le diable devient le maître absolu des chevaux qui ont transporté un cadavre de la mortuaire à l'église.

Il est aussi le maître des cloches qui sonnent avant d'avoir été baptisées.

8. CONTES (1), SAGAS, ANECDOTES. — Ils sont nombreux. En voici quelques-uns :

a. *Contes de diables dupés.*

Dans beaucoup de localités flamandes (et wallonnes), on parle d'une grange du diable (*Duivelsschuur, Duvclsschuur*) : elle était construite par le diable, en exécution d'un contrat, mais laissée inachevée, parce que le paysan contractant (ou

(1) Le diable reçoit souvent, dans les contes, les noms de : *Lamen, Lepelpuit, Kokuit, Raww, Tange* (DEBO). VAELANDE, un poète de la Fl. occ., parle de : *Duivel Toone, Duivel Taatje, Duivel Lamen, Duivel Kaatje*. R. VALERICUS donne encore les noms de : *Moentjen, Krombeen, Koof, Kortstaart*. Dans les provinces d'Anvers et de Brabant, on l'appelle : *Pekmanneken, Pitjepek, Montjepek, Monkepek, de Zwarte*. Nous avons entendu les mots : *Heintjepek, Jantjepek*, dans la Fl. or. KILIAEN a les noms : *Moon = daemon*, et *Moonkenpek = cacodaemon*. — Chez CANNAERT, p. 243, on trouve le nom de *Roelandt*.

sa femme), par un ingénieux stratagème, était parvenu à tromper l'architecte infernal. Un exemple :

LA GRANGE DU DIABLE A HAMELGEM.
(*De Duvelsschuur te Hamelgem*).

A la ferme de Hamelgem, située au hameau d'Ophem (1), vivait un paysan qui, depuis longtemps, désirait bâtir une nouvelle grange, mais n'avait pas réussi à réunir l'argent nécessaire. Un jour, il revint à la ferme avec une si ample moisson qu'il ne sut réellement où mettre les gerbes. Il s'écria imprudemment :

« Je donnerais bien mon âme au diable, s'il voulait me construire, avant demain matin, une nouvelle grange ! »

Et voilà que le diable se montre et lui dit :

« J'accepte la proposition ; cette nuit, je construirai une grange. »

« Et vous voulez mon âme ? » demande le fermier.

« Oui !... Ne l'avez-vous pas proposé vous-même ? »

Le paysan réfléchit une minute, puis il dit :

« Et si je vous donne l'âme de mon fils aîné, est-ce bien aussi ? »

« Certainement ! L'une âme vaut l'autre ! »

L'accord fut conclu. Une seule condition fut imposée cependant au diable : la grange devait être achevée avant le chant du coq !

Mais la fermière qui avait entendu la conversation, résolut de sauver son fils.

Elle n'en dit rien à son mari et se mit au lit comme d'habitude. Pendant la nuit, elle se leva doucement et alla voir où en était le travail.

Des centaines de diables étaient occupés et travaillaient ferme. Les murs se dressaient et on était en train de mettre le

(1) Dépendance de la commune de Brussegem. Lire un article de POL DE MONT sur les édifices du diable, dans la revue *Volkskunde*, II, 177 : *Heidensche Reuzen in Christene Duivels vermond*.

toit en place. La femme crut qu'il était temps d'agir : elle courut au poulailler et saisit brusquement le coq. Celui-ci, effrayé, fit entendre son kikeriki sonore (1) et, au même moment, s'envolèrent tous les diables. La femme vit que son stratagème avait réussi : la grange était là, devant elle ; mais la façade restait inachevée, il manquait une assise de pierres : une ouverture l'indiquait nettement.

Son fils était sauvé !

Le diable se vengea cependant.

Lorsqu'on voulut battre le grain, tassé dans la nouvelle grange, un domestique jeta la première gerbe sur l'aire et jura :

« Godv... ! En voilà une !

« En voici deux ! » cria le diable, qui se trouvait derrière lui ; il le précipita en bas et lui cassa le cou. Le malheureux garçon n'eut pas même le temps de réciter un acte de contrition : le diable saisit son âme et s'envola dans les enfers.

On n'a jamais su fermer l'ouverture. On avait beau y fourrer des pierres, le diable venait et les arrachait. Ce n'est que depuis quelques années qu'on a démoli la grange et qu'on l'a remplacée par une autre (2).

Quelques pauvres artisans, des misérables qui avaient vendu leur âme au diable, usèrent aussi de ruse pour se sauver. Le finaud est un maréchal-ferrant (V. *Maréchal-*

(1) Dans beaucoup de pays, on croit que le chant du coq chasse les mauvais esprits. Voy. SLOET, 240; GRIMM, *Myth.*, III, 408. On trouvera plusieurs exemples plus loin.

(2) Communication de A. DE VRIJGH (Meysse). Voy. aussi : *Volkskunde*, II, 180, de *Blauwschuur te Kesseloo*; idem, 181, de *Zwarte Poel te Everberg*, où il est question d'un moulin; idem, II, 182, de *Duivelsschuur van Bierbeek* (les diables sont remplacés par des *Alcermannekens*); — *'t Daghet*, 5^e année, p. 19, de *Duivelsschuur van Opvelp*; — WOLF, n^o 187 : de *Duivelsschuur van Galmaarde*; — Joos, I, 47; — *Volkseven*, I, 43 : de *Duivelsschuur van Neerdorpen*; — *Volk en Taal*, III, 177; — PLÖNNIES, *Ruse de femme*, p. 187.

petit-Maréchal, p. 46 de ce livre), un tisserand, un meunier, une fileuse, un chasseur, un fermier. Exemple :

LA VIEILLE FILEUSE.

Il y avait une fois (1) une femme qui avait toujours gagné sa vie en filant. Mais elle était devenue vieille et usée, de sorte qu'en filant elle ne gagnait plus grand'chose.

Un jour, elle alla ramasser du bois mort dans une forêt, et elle se sentit tellement triste qu'elle se dit :

« Je suis vieille et usée, je ne sais plus travailler, et je suis si triste de voir que je ne sais plus gagner mon pain ! »

Et voilà qu'elle rencontre un monsieur.

« Ma bonne petite femme, vous avez l'air bien triste ! »

« Je suis usée; j'ai toujours gagné ma vie en filant, et maintenant je ne sais plus travailler. »

« Je vous donnerai à manger, » dit le diable, car c'était lui, « si vous voulez faire ce que je demande de vous »

« J'écoute ! »

« Il faut me vendre votre âme, et je vous apporterai chaque jour une pierre (2) de lin filé, et cela pendant sept ans. Tous les jours, pendant ces sept ans, vous tâchez de deviner quel est mon nom; si vous devinez juste, vous gardez votre âme; si vous devinez mal, vous la perdez. Voulez-vous ? »

« Oui ! »

Et chaque jour le diable apportait une pierre de lin filé; chaque jour la vieille femme devinait, mais elle devinait toujours mal!...

Le dernier jour des sept années était vers sa fin, et la vieille, triste à mourir, pensait :

« C'est la dernière fois que je puis deviner et si je devine mal, je perds mon âme ! »

(1) *Er was nen keer*, expression consacrée.

(2) *Steen*, vieux poids = 8 livres.

Un chasseur entra dans sa maisonnette.

« Voulez-vous me donner à boire, ma vieille mère? »

« Oh oui! »

Et il but.

« Que vous avez l'air triste, ma bonne vieille! »

« Oui! mais il m'est défendu de vous dire pourquoi; et puis, vous ne sauriez pas m'aider tout de même! »

« Qui sait? » répondit le chasseur. Je dois cependant vous raconter l'aventure extraordinaire qui m'est arrivée dans la forêt, il y a un instant; il se trouvait là un monsieur qui filait et qui chantait toujours :

« La petite femme ne peut deviner mon nom et je m'appelle *joueur de fifre!* (1) »

Là-dessus le chasseur s'en alla.

« Cette fois, je devinerai juste! » pensa la petite vieille.

Peu après le diable lui apporta le lin filé et il riait dans dans sa barbe :

« Allons, ma mère, devinez donc pour la dernière fois! »

« Je pourrais bien deviner juste! » répondit-elle.

« Un peu vite! » s'écria-t-il avec impatience.

« Joueur de fifre! »

Et le diable s'envola et elle fut sauvée.

L'argent qu'elle avait reçu de son lin, lui permit de vivre désormais à son aise.

Et si elle n'est pas morte, elle vit encore (2)!

(1) *Fijfelaar!* dans une variante (*Volksleven*, V, 14), il s'appelle *Mispelsteertje* = Queue de nêfle!

(2) Joos, I, 51. *Voy.* GRIMM, *Myth.* I, où l'on trouve quelque chose d'analogue : il s'agit de saint Olaf. Le diable y porte le nom de « *Wind und Wetter* » et l'auteur ajoute : « *Mit des bösen Geistes Namen vernichtet man seine Kraft,* » (au moyen du nom de l'esprit malin, on détruit sa force). *Voy.* aussi 't *Daghet* 1888, 184; on y donne au diable le nom de *Kadullekes!* — *Voy.* encore : Joos, I, *Duivel en Wever*; — Joos, I, et Joos, III : *Duivel en Mulder*; — Joos, I, 52, *Duivel en Jager*; — Joos, III, 35, *Duivel en Boer*; — *Volksleven*, III, de *Duivelstoren*; — *Volk en Taal*, II, 33, *Duivel en Mulder*; — *IDEM*, II, 134. *Smitäje-smee*

LE FABRICANT ET SON SÉCRET

Un fabricant vendit son âme au diable, en échange d'un secret recherché qui devait le rendre très riche en fort peu de temps.

Et il devint très riche !

Mais il oubliait, dans son bonheur, qu'il devait livrer son âme un certain jour, fixé d'avance.

Et ce jour était arrivé !

Et en sortant de sa fabrique, un soir, avec un bout de chandelle allumée en main, il vit, là devant lui, le noir diable :

« Je viens chercher votre âme ! »

« Oh ! laissez-moi vivre aussi longtemps que durera cette chandelle !... Voyez, il n'y a plus qu'un petit bout !... Je dois régler encore certaines affaires. »

« Soit ! »

Mais le fabricant se trouvait justement à côté d'un puits très profond.

Et il y jeta sa chandelle !

Le diable vit qu'il était dupé. Il fit entendre un cri tel que toute la maison trembla, et il s'envola.

Le fabricant fit combler le puits.

Le bout de chandelle dure encore (1) !

(Segelsem.)

b. Dans certaines légendes (sagas), on parle de diables qui jouent et dansent avec les mortels.

Volksleven, I, 66, écrit :

A Lubbeek, dans un cabaret, il y avait, un dimanche soir un homme qui jurait de façon atroce. On jouait aux cartes. Soudain entra un inconnu ; il joua aussi et jura plus fort que

(Voy. plus haut le conte de *Maréchal-petit-Maréchal*) ; Idem, III, 108, *Duivel en Wever*.

(1) *Het keersken is nog niet opgebrand!*

l'autre. Celui-ci, par mégarde, laissa tomber une de ses cartes; il se baissa pour la ramasser, mais fit entendre un cri terrible. Qu'avait-il vu? L'étranger avait des sabots de cheval! En même temps, les autres joueurs virent une ombre noire qui s'enfuit par la cheminée. Le diable—c'était lui! — s'était envolé, mais la salle resta remplie d'une puanteur de soufre!

Dans le même numéro de la même revue, on raconte qu'une jeune fille de Berchem mourut phthisique, parce qu'elle avait dansé avec un étranger qui n'était autre que le diable.

c. *La griffe du diable (Duvelsklauw) à Hamme.*

Il y a quelques années on pouvait encore voir la griffe du diable dans le mur d'une maison à Hamme. Cela donnait beaucoup de soucis aux habitants qui usèrent de tous les moyens pour la faire disparaître. Ils firent venir le maçon; celui-ci voulut enlever l'empreinte en taillant et en creusant; mais il n'y parvint pas. Au fur et à mesure que son outil entra dans le mur, la griffe y entra aussi. Alors il essaya de l'enterrer en mettant, au-dessus, d'autres pierres. Peine inutile! Enfin, il prit de la chaux et badigeonna tout le mur : ce fut en vain! La griffe se montra sur ce fond blanc, plus nette et plus claire qu'avant. Un des voisins conseilla aux habitants de chasser la « mauvaise main » (*kwaaihand*) par des prières et une neuvaine. Ce qu'ils firent! Après le neuvième jour, il ne resta plus trace de la griffe du diable (1).

d. *Origine de la Dendre.*

Un jour, le diable eut l'idée de labourer, et ce fut dans la contrée de Hekelgem. Mais, après avoir fait ce travail pen-

(1) *Volk en Tual*, IV, 119. Dans le même numéro, on parle d'une griffe du diable, creusée dans un des piliers du cimetière d'Hamme.

dant quelque temps, il en eut assez : il prit les pierres et les mottes de terre et les jeta de chaque côté de la charrue.

Le sillon creusé forme maintenant la rivière la Dendre, et les pierres et les mottes jetées sont les collines que l'on rencontre dans les environs d'Hekelgem, à trois quarts de lieue de la rivière (1).

D'autres prétendent que le sillon était tellement profond que le diable vit bien qu'aucune semence n'aurait pu y germer. Quelques-uns disent que l'eau, étant entrée dans le sillon, le diable fut forcé d'abandonner son labour.

Le Bourdon ardent (heete huzzel, horzel) de Lennick.

Le nom de *Heeten Huzzel* était donné à un homme d'une force peu commune, un domestique de ferme qui avait vendu son âme au diable. On raconte (à Lennick, Goyck, Leerbeek, Kaster) des histoires étonnantes à propos de cet homme. Il pouvait à son aise (*op zyn honderd gemakken!*), arracher les plus grands arbres, porter des sacs remplis de fèves, tellement pesants, que trois autres hommes ne parvenaient pas à les déplacer seulement ; oui, il pouvait arrêter un chariot attelé de quatre chevaux !

Un jour, il devait étendre, sur un champ, le fumier disposé en monceaux. Lorsque, le soir, le fermier, son maître, vint voir, il constata que le Bourdon ardent n'avait rien fait de toute la journée. Comme il grondait son ouvrier, celui-ci dit :

« Attendez ! »

Il se posta auprès d'un tas et ordonna :

« Chacun à son poste!... A moi le mien, à chacun le sien ! »

Et en un rien de temps, tout le fumier fut étendu !

Le fermier ne vit pas les aides du Bourdon ardent ; mais, sans aucun doute, c'étaient des diables ! (2).

(1) WOLF, 288.

(2) Ces détails ont été recueillis à Leerbeek. A Lennick-Saint-

Le diable, dans certaine saga, fauche le grain, à la place d'un valet de ferme qui lui a vendu son âme. V. *Volk en Taal*, IV, 118.

Grimoures ou livres du diable, livres des sorciers
(*Tooverboeken, duvelsboeken.*)

Le peuple croit à l'existence de ces livres. Voici ce que l'on raconte à Schelle :

« Il y a un livre, disent les vieilles personnes, qui vous ensorcelle, si vous y lisez « trop loin » (*indien gij er te ver in leest*). Cependant, si vous avez le temps de revenir (en lisant) au point de départ (*indien gij ver genoeg kunt teruglezen*), aucun mal ne s'ensuit. — Il arriva qu'un jour une femme — elle se trouvait dans la prison de Saint-Bernard — lut trop loin dans un tel livre et qu'elle n'eut pas le temps de revenir au point de départ. Soudain elle se vit entourée d'une troupe de diables qui la saisirent et l'entraînèrent. On répandit le bruit que la femme était décédée subitement et on fit célébrer quand même le service funèbre. Dans le cercueil, on mit, à la place du cadavre, du bois et des cailloux. Car la femme était et restait partie (1). »

« Ceci est arrivé il y a bien longtemps : Sur la *Goor-schrans* (2), à Boisschot, vivait un fermier qui possédait des grimoires. Un jour, revenant de la ville, il vit le toit de sa maison complètement couvert d'oiseaux noirs. Il comprit tout

Martin, on dit que le Bourdon ardent vivait dans une grotte (un trou, *een spelonk*), que le curé de Lennick-Saint-Martin alla avec lui à Cologne et que là, étant à l'église, le valet se sauva par le trou de la serrure. Pour plus de détails, Cf. DE GRONCKEL, *Payottenland*.

(1) *Volksleven*, III, 98. Lire aussi : *Le Diable-lessiveur*, Joos, I, 107; *Het wonder keersken* (La chandelle merveilleuse), Joos, III, 80; *Wie dat er den mensch leerde de tanden van de zage overhands trekken*, *Volk en Taal*, IV, 165.

(2) Nom d'une ferme.

de suite ce qui était arrivé : ses fils, malgré défense faite, avaient lu dans ses livres et étaient déjà si loin (*hadden zoo ver gelezen*) que les diables, sous la forme d'oiseaux noirs, étaient venus se placer sur le toit. Que fit le fermier ? Il courut au grenier, y prit un boisseau de graines de spergule et les versa sur le bûcher (*houtmijt*). Après, il ordonna aux esprits infernaux de ramasser toutes les graines éparpillées. En un clin d'œil, tous les oiseaux étaient sur le bûcher pour exécuter l'ordre du fermier. Entre-temps, celui-ci prit son grimoire et lut à rebours pour chasser les diables. Quand il eut fini, tous les oiseaux noirs étaient partis (1). »

9. PROVERBES, DICTONS, LOCUTIONS SE RAPPORTANT AU DIABLE.

Le diable et sa mère (de duvel en zijn moere.) — Dans quelques locutions populaires on en parle. Le diable bat sa mère (*de duivel slaat zijn moere*), dit-on, quand il pleut et qu'en même temps le soleil brille. Quelques-uns ajoutent : « et marie sa fille (*en huwt zijn dochter*). » — Mourir comme le diable et sa mère (*sterven lijk de duvel en zijn moere!*) signifie : mourir subitement, sans les sacrements. — Dans la Flandre occidentale (DE BO), on emploie l'expression *de duivel en zijne moere* chaque fois qu'une affaire promet d'être grandiose et qu'en réalité ce n'est rien du tout :

Men zou zweren dat de duivel en zijn moere daar te zien zijn, en 't is niets met al!

On jurerait que le diable et sa mère y sont à voir, et ce n'est rien du tout !

Dans le Hageland on dit d'une chose importante :

Men zou zweren, dat het de duivel en zijn moer is!

On jurerait que c'est le diable et sa mère (2) !

(1) *Folksleven*, V, 46. Y lire l'article intéressant : *Iets over Tooverboeken*.

(2) Comp. avec le démon anglo-saxon *Grendel (Riegel)* et sa mère, *Grendeles mótor*.

Le diable craint l'eau bénite; d'où les locutions :

Kijken, schreien lijk een duivel, die wijwater gelekt heeft.

Regarder, pleurer comme le diable qui a lapé de l'eau bénite.

Spartelen als een duivel in een wijwatervat, in een wijwaterflesch.

S'agiter comme un diable dans un bénitier, dans une bouteille à eau bénite.

Les locutions suivantes ont leur origine dans la croyance populaire qui prétend que le diable peut posséder le corps d'un homme :

Van al de duivels bezeten zijn; — Van al de duivels droomen; — Al de duivels hebben hem vast; — De duivel zit in hem; — Z'heeft den duivel in haar lijf; — Hij ontbindt zijnen duivel; — Den duivel spelen, draaien, scheren, jagen; — Van zijnen duivel maken; — Van den duivel gebeten, getikt, enz. zijn; — Enz.

Être possédé de tous les diables; — Rêver de tous les diables; — Tous les diables le possèdent; — Le diable est en lui; — Elle a le diable dans le corps; — Il délie son diable; — Imiter le diable (c'est le sens); — faire de son diable (traduction littérale); — être mordu, touché, etc. du diable; — Etc.

Attacher le diable à quelqu'un (*iemand den duivel aan-doen*) signifie : taquiner, agacer, importuner quelqu'un. Ailleurs on entend : donner le diable à quelqu'un (*iemand den duivel geven*).

Il est difficile de courir au plus vite avec le diable (*het is lastig met den duivel om het zeerst loopen*) : il est difficile de vaincre plus fort, plus agile que soi.

Le diable tient la chandelle (*de duivel houdt de keerse*) veut dire : le diable s'en mêle. On dit parfois : *de duivel lucht (licht) de keerse*. Aussi : cela se fera à moins que le diable ne s'en mêle (*dat zal gebeuren of de duivel zal de keers houden*). — Allumer une petite chandelle en l'honneur du diable (*voor den duvel een keersken ontsteken*) a le sens de : appeler le diable à son aide, invoquer le diable.

Si l'on fait une chose, le matin de bonne heure, on dit :

Ik doe het eer de duivel zijn paneel schudt.

Je le fais avant que le diable ne secoue son panneau (c'est-à-dire sa porte).

Le diable ne meurt pas : Faire quelque chose pour l'âme du diable (*iets over duivels ziele, over duivels dood doen*), c'est donc faire une chose inutilement.

J'étais cité par le diable (*ik was als van den duivel gedaagd*), se dit quand on est effrayé au plus haut point. On entend parfois : j'avais vu le diable (*ik had den duivel gezien!*)

Comme le diable est un gaillard turbulent et difficile à maîtriser, on dit à un vantard :

Och ja! ge zoudt den duivel op een kussen binden, zoo hij het u toeliet!

Oh oui! vous lieriez le diable sur un coussin, s'il vous le permettait bien entendu!

Quand une chose s'est passée il y a bien longtemps, on dit en riant :

Het is gebeurd als de duivel een klein manneken was.

C'est arrivé lorsque le diable était petit garçon!

Un avare insatiable fait comme le diable : plus il a, plus il veut avoir!

Un coquin ne se fie pas à un coquin :

Zooals de duivel is, betrouwt hij zijn gasten!

Il se fie à ses ouvriers (ses adhérents) comme le diable.

Le diable le sait (*dat weet de(n) duivel*) est une exclamation qui indique que l'on ne sait absolument rien.

Un diable d'homme (*een duivel van een mensch*) est une expression qui a un grand nombre de sens différents : c'est un homme mauvais, méchant, importun, grand, fort, en un mot : être supérieur en son genre. — Une diablesse (*duivelin*) est une mégère.

Si, concernant certaine affaire, on ne désire rien connaître, on dit :

Ik geef er den duivel van!

Je m'en moque, je m'en désintéresse!

Celui qui ne craint personne, ne craint ni Dieu ni Diable (*vreest God noch duivel!*)

On peut être trop sot pour danser devant le diable (*men kan te zot zijn om voor den duivel te dansen*), et on se con-

fesse au diable (*men gaat bij den duivel te biechte*), si l'on se fie à un homme faux et rusé.

Le diable est noir ; c'est pourquoi on entend dire en riant :

Soort zoekt soort, zei de duivel, en hij pakte nen koolbrander (schouwveger) bij zijnen kop. — Veel geschreeuw en weinig wol, zei den duivel, en hy schoor het g.. van een verken!

Qui se ressemble, s'assemble, dit le diable, et il saisit un charbonnier (un ramoneur) par la tête. — Beaucoup de bruit et peu de laine, dit le diable, et il rasa le d... d'un cochon !

Un finaud, un rusé est : *den duivel te plat, te slim, te heet, te rap, te sterk*, etc. (plus malin que le diable).

Et tout le monde comprend la locution suivante, bien souvent employée :

Als men van den duivel spreekt, ziet men zijnen steert; — of : rammelen zijn beenen! (1).

Quand on parle du diable, on voit sa queue ; — ou bien : on entend ses os qui remuent !

10. Finissons notre deuxième chapitre en énumérant quelques objets et quelques plantes qui doivent leur nom au diable.

Objets.

Dans la Flandre orientale (Segelsem), on appelle *Duvel* un instrument aratoire, le scarificateur.

Dans la Flandre occidentale (DE BO) *Duvel* est :

- 1° Un outil de cordonnier ;
- 2° Un jouet d'enfant ;
- 3° Une espèce de râpe ;
- 4° Une espèce de chariot très solide ;
- 5° Un support pour la perche des archers, lorsque ceux-ci y mettent les oiseaux.

Dans le Haspengouw (RUTTEN), on donne le nom de *Duivel* à un instrument qui sert à battre le grain.

(1) *Voy.* DE BO, SCHUERMANS, TUERLINGX, RUTTEN, HARREBO-MÆUS, etc.

Plantes.

Duiveleten, duivelteten (Manger du diable) = champignon. On dit encore : *Duivelsbrood* (Pain du diable). Partout.

Duiveljong (Enfant du diable) = la célèbre Mandragore (Fl. occ.) (1).

Duivelsbaard (Barbe du diable) = Nigelle de Damas (appelée en Bavière : *Teufel im Busch*) (2).

Duivelsbedstroo (Paille du lit du diable) = *Ononis spinosa* L. la Bugrane (Fl. occ.) (3).

Duivelsbeet (4) (Morsure, mors du diable) = 1° *Scabiosa succisa* L., le véritable Mors du diable; 2° la Renoncule âcre (5) (Vollezeele).

Duivelsbloem (Fleur du diable) = 1° le Mors du diable; 2° l'Anémone des bois ou la Sylvie (Vollezeele).

Duivelsgras (Herbe du diable) = la plante mythique, le Gui (6) (Denderwindeke).

Duivelskaas (Fromage du diable) = Champignon (Hageland, Haspengouw). Chez KILIAEN : « *Duivelskaese. Fungus.* »

Duivelkers (7) (Cerise du diable) = Bryone ou Vigne sauvage.

Duivelsklauw (Griffe du diable) = 1° Anémone des bois (Pepingen); 2° Érodie à feuilles de ciguë (DE BO).

Duivelsmelk (8) (Lait du diable) = 1° Euphorbe; 2° Laiteron.

(1) Plante employée par les sorcières.

(2) A cause de la collerette à divisions capillaires qui entoure la fleur bleue.

(3) A cause des piquants.

(4) Racine, en apparence, coupée par des dents.

(5) En Autriche : *Teufels abbiss* (JESSEN).

(6) Plante sacrée des Druides, plante maudite pour les chrétiens.

(7) Chez CORDUS : *Teufelskirsche*; chez BOCK et FUCHS, *Teufelskirrsen*.

(8) Plantes à latex blanc; celui de l'Euphorbe est corrosif.

Duivelsnaaigaren (1) (Fil à coudre du diable) = 1° *Cuscuta*, plante parasite très nuisible ; 2° Chèvrefeuille (Hageland) ; 3° Panicaut (Hageland).

Duivelskop (Tête du diable), *Duivelskolf* (Crosse du diable) = racines du Nénuphar (DODONÉE).

Duivelskruid (Herbe du diable) = Anémone des bois (DOD.).

Duivelseieren (2) (OEufs du diable) = *Phallus impudicus* L., une espèce de champignon (DOD.).

Duivelsoog (3) (OEil du diable) = *Adonis annuus* (Segelsem).

Duivelspluim = Polypode vulgaire, une Fougère (Fl. occid.).

(1) *Teufelszwirn* (JESSEN). Le 1° s'enroule autour du lin et de quelques autres plantes et les fait périr ; le 2° autour de rameaux d'arbustes ; le 3° a des racines très longues.

(2) *Teufelsei* (JESSEN). Forme d'abord, sur la terre, des boules de la grosseur d'un œuf, que l'on confond parfois avec la Morille, malheureusement !

(3) *Teufelsauge* (JESSEN) : à cause de la couleur, d'un rouge ardent, de la fleur.



III

LE MONDE DES SORCIERS ET DES ESPRITS

Cette section étendue du folklore peut être subdivisée en deux groupes :

- a. *Le Monde des Sorciers et des Devins.*
- b. *Le Monde des Esprits.*

LE MONDE DES SORCIERS ET DES DEVINS

(*Tooverwereld.*)

α) Sorciers.

1. Noms. — Les sorciers reçoivent les noms de *Tooverraars*, *Toovercers* (en Hollande *Toovenaars*); — les sorcières, ceux de *Tooveressen* et *Heksen*, *Tooverheksen*; d'après De Bo, on emploie le mot *Tooverkallen* (Fl. occid.); *Tooverkollen*, le mot du dictionnaire, n'est pas connu du peuple. En Flandre occidentale, on dit encore : *Tooveriggen*, *Tooveregen*, *Tooveringen*; parfois : *Meetjes* (vieilles mères), *Toovermeten*, *Toovermeetjes*, *Weerwyvekens*, *Weerwuvekes* (De Bo). Leur reine s'appelle *Wanne Thecla* (WOLF, 617.)

2. FORME. — Le peuple raconte beaucoup d'histoires de sorcières; celles de sorciers sont plus rares; cela se comprend : les sorciers sont moins nombreux que les sorcières. Celles-ci sont presque toujours de pauvres vieilles (*oude*

meetjes) (1), des femmes misérables, qui vivent solitairement dans une mesure écartée et ne se montrent que vêtues de loques sordides. Elles mendient de porte en porte et reçoivent partout un morceau de pain, parce qu'on les craint. Elles n'ont pas d'autres caractères distinctifs, bien que l'on prétende que le curé possède le moyen de les reconnaître sûrement. Nous n'avons su découvrir ce procédé certain; mais nous avons entendu dire souvent que la première personne rencontrée dans la rue, ou la première qui met le pied dans une maison ensorcelée, est la sorcière recherchée. En Campine, on dit :

« Suivez les traces d'une femme que vous croyez être sorcière; si elle se retourne, c'en est une; si elle ne se retourne pas, elle est innocente (2). »

Les sorcières changent de forme, la nuit, quand elles veulent exercer leur art ou se réunir pour se divertir : ce sont alors des chats miaulants, des corbeaux ou des corneilles; des pies, des poules noires, des crapauds ou des grenouilles; parfois des lapins ou des lièvres qui ne peuvent être tués qu'au moyen d'une balle bénite (*gewijden scheut, vrijkogel*).

B. ENSORCELLEMENT. — Quelles sont les personnes, les choses que les sorcières ensorcellent ou enchantent?

D'abord et surtout les *petits enfants* : ils deviennent malades et meurent, ou gagnent un défaut physique incurable. Voici quelques maladies dues à un ensorcellement; le rachitisme (vieil homme = *oude man*), la fièvre maligne, les convulsions, le mal caduc; les poux et les puces ont également une origine magique (3).

(1) En Flandre occidentale, la période d'âge de 60-70 ans s'appelle *Tooveressetientje*, la dizaine des sorcières (DE Bo).

(2) Anciennement, les sorcières présentaient, sur leur corps, des marques particulières (*Stigma diabolicum* = marque du diable; on soumettait ces malheureuses à l'épreuve de l'eau (*heksenproef, waterproef*) ou à celle de la balance. Lire à ce sujet l'ouvrage intéressant de CANNAERT, *Oud strafrecht*. Aussi : *Volk en Taul*, II, 162.

(3) Voy. DE COCK, *Volksgeneeskunde*.

Puis les *femmes enceintes* : celles-ci font une fausse couche, ou accouchent d'un enfant difforme ou mort-né.

Parfois les *maris* : elles leur nouent l'aiguillette et les rendent impropres à remplir les devoirs d'époux.

Les *maisons* et les *châteaux* (ordinairement ceux en ruines) sont enchantés par elles ; surtout les *étables*, et alors le bétail y languit et y vient à mal ; souvent le *lait* et la *baratte*, et dans ce cas la fermière ne parvient plus à séparer le beurre. Elles rendent mauvais les *œufs* et les font pourrir. Elles empêchent les chevaux d'avancer et de tirer.

Elles hantent et enchantent les *champs* et les *prairies* : tout ce qui y croit, ne vaut rien ! Le *blé* surtout a à souffrir : les sorcières y sèment la carie et la rouille. Elles jettent, sur les *vergers*, des milliers de chenilles et d'autres *insectes rongeurs*.

Et comment opèrent-elles ?

Par *attouchement* : elles mettent la *main* (*kwade hand*) sur l'enfant, sur l'objet qu'elles veulent ensorceler,

Par leur *regard* (*kwaad oog*) : elles regardent l'enfant qui se trouve au berceau, l'homme, la femme qui passent.

Au moyen d'un *cadeau* : elles offrent une pomme, une poire, un autre fruit, un morceau de pain, etc.

Au moyen d'un *pou* : elles le mettent sur la tête d'un tout petit enfant (*plat kind*).

Par *imprécation* : ce moyen n'est que rarement employé, il trahirait la sorcière ; celle-ci n'en use que dans les localités où elle n'est pas connue.

Au moyen de *formules magiques* ou *incantations* (*tooverspreuken, tooverwoorden*).

Rarement par *envoûtement* : dans ce cas, elles torturent l'image en cire de la personne poursuivie et transpercent avec des aiguilles cette effigie ; quelquefois l'image est remplacée par une simple chandelle de suif.

Au moyen de *philtres* ou *brewages magiques* (*tooverdranken*) : elles emploient souvent la racine de Mandragore, appelé en Flandre occidentale *Galgejong, Duiveljong* (enfant

de la potence, enfant du diable); il y en a qui croient que la plante provient du sperme des pendus. Celui qui arrache cette racine magique, tombe mort; c'est pourquoi les sorcières font faire cette besogne dangereuse par un chien noir qu'ils attachent à la plante; à l'heure de minuit, elles excitent l'animal qui, en voulant fuir, arrache la Mandragore et tombe comme foudroyé; les sorcières ramassent alors, sans aucun danger, la racine convoitée, et l'emploient dans leurs breuvages (1).

4. AUTRES ACTIONS DE SORCIÈRES. — Elles peuvent se rendre *invisibles*; elles s'enduisent, dans ce but, le corps d'un certain onguent (*tooverzalf, heksenalf*).

Elles peuvent se rendre *invulnérables*.

Elles peuvent *ouvrir les portes*, entrer partout; le chemin qu'elles suivent ordinairement cependant est la *cheminée*.

Elles connaissent les endroits où sont enfouis des *trésors cachés*; elles savent comment il faut manier la *baguette de noisetier (hazelroede)*, la baguette divinatoire (2). C'est aussi au moyen de cette baguette qu'elles découvrent les *sources cachées* et les *dépôts de houille* souterrains.

Elles peuvent *endormir* les gens; elles possèdent un doigt de voleur (*dievenvinger*) sur lequel neuf messes ont été dites; dans ce but, le doigt est placé, à l'insu du curé, sur l'autel. Un doigt de voleur, consacré de cette façon, brûle comme une chandelle et, s'il est allumé dans une maison, tous les gens qui s'y trouvent, s'endorment profondément; pendant ce temps, la sorcière fait main basse sur l'or et l'argent (3).

Elles possèdent un sou magique ou volant (*hekepenning*

(1) On rencontre encore des gens crédules qui portent des amulettes en racine de Mandragore.

(2) Reste des pratiques des *Rhabdomanciens* dont parle TACITE (*de Mor. Germ.*)

(3) WOLF, p. 365.

ou *vliegende penning*, *vliegende pauw*) (1), une pièce qui revient toujours dans la poche du propriétaire. GUIDO GHESELLE, l'auteur flamand bien connu, un chercheur infatigable, écrit :

« Hé là ! mes enfants, qui veut un sou volant ! — Allez la nuit à 11 heures à un carrefour et asseyez-vous sur une petite chaise sans dossier (*eenen blokstoel*) près d'une petite table ; sur celle-ci vous mettrez un sac de toile bien noué qui contient un chat. Bientôt apparaissent le prince des ténèbres avec tous ses courtisans, habillés en grands seigneurs, et ils vous demandent ce que vous vendez. Vous répondez : « Un lièvre ! » — « Combien doit-il coûter ? » — « Un sou ! » — Le noir monsieur vous met dans la main la pièce demandée et il vous prie de ne pas regarder en arrière pendant votre retour, sinon vous auriez le cou tordu. Vous les saluez tous et vous partez avec votre sou, et vous courez très fort. Les diables font, derrière vous, toutes espèces de diableries, de sorcelleries et un bruit infernal ; ils gémissent et soupirent, hurlent et rugissent, crient et tempètent ; tout est en feu et en flamme, il tonne et fait des éclairs, mais vous ne pouvez regarder en arrière, sinon gare à votre cou... (2) »

Elles font apparaître, de force, les *trépassés*, afin de les interroger sur certains points importants.

Toutes ont *commerce* avec le diable.

Elles *traient*, par leurs artifices, les vaches.

Elles peuvent *faire* (3) des animaux : WOLF (4) raconte deux histoires de fillettes, qui pouvaient, l'une, transformer de petites boules de terre, l'autre, des feuilles en *souris*.

Quelques-unes se divertissent autrement : elles viennent,

(1) DE BO.

(2) DE BO, *in voce Pauw*.

(3) C'est une création *en apparence*.

(4) WOLF, 486, 487.

chaque nuit, dans les prairies, y montent sur les chevaux qui, le matin, sont couverts de sueur et paraissent exténués de fatigue.

Elles *volent* dans les airs, sur un bâton, sur un bouc ou dans un crible ou tamis (*heksenteems, heksenzeef*). Au moyen de leur balai, elles accumulent les vents et les orages.

D'autres recherchent les *cadavres* et tâchent d'ensorceler le veilleur; si celui-ci est seul, elles y parviennent facilement; s'il y en a deux, c'est impossible (1).

5. INITIATION. — Pour connaître tous les secrets de la sorcellerie, il faut vendre son âme au diable (2).

Il arrive parfois que le hasard fait découvrir ces secrets : Ainsi, un fils de meunier de Borsbeek trouva un jour une lettre magique (*tooverbriefken* = billet magique); il lut les mots et connut l'art du sorcier. Dans le conte : *Jan de Tooveraar*, un garçon trouve le mot magique (*tooverwoord*) dans un grimoire (*tooverboek*) et, par la vertu de ce mot, il peut faire tout ce que font les sorciers (3).

6. RÉUNIONS. — La nuit, à certains jours fixés, les sorcières s'enduisent le corps d'un onguent magique qu'elles ont reçu de leur maître, le diable, ou qu'elles ont préparé elles-mêmes, brassé dans leur marmite ou leur chaudron (*heksenketel*); après, elles se mettent à califourchon sur un bâton, une fourche, un manche à balai, s'envolent par la cheminée et arrivent au lieu de réunion où elles rencontrent les diables, avec lesquels elles dansent, boivent et font des choses infâmes. Parfois elles se font porter par un bouc, l'être puant et impur (4), ou par un tamis magique qui alors fait office de vaisseau aérien.

(1) DE COCK, *Volksgeneeskunde*, 339.

(2) *Voy.* plus haut chap. II, p. 93.

(3) *Volkseven*, II, 92-93; III, 98.

(4) *Voy.* SLOET, 143-144-145.

Ce voyage se fait à l'heure de minuit. *Tusschen twaalf en één is alle kwaad gespuis te been!* (entre minuit et 1 heure tous les mauvais esprits sont sur pied, dit le peuple) (*Haspengouw*, RUTTEN).

Ces lieux de réunions sont inconnus (1). Ordinairement elles vont loin, très loin, en Allemagne souvent, ou dans de vieilles masures et de vieux moulins hantés. Parfois le rendez-vous se donne dans une prairie ou sur une hauteur, dans un bois ou dans une bruyère, sur des tumuli ou à un carrefour.

Elles y font entre elles et avec le diable toutes espèces d'obscénités; elles y boivent; on y fait de la musique — le musicien est souvent un musicien ivrogne et attardé — et elles y dansent; l'herbe que leur pied a foulée, meurt et ne repousse plus jamais (2).

Elles sont aussi en route quand sévit un orage. Elles sifflent et hurlent, enlèvent les tuiles, les ardoises, les toits, déracinent les arbres, renversent les maisons et les moulins, jettent des pierres de foudre (*dondersteen*), lancent les éclairs, détruisent les fruits des champs!

7. NOURRITURE. — Elles mangent du pain de sorcière (*tooveressenbrood*), le champignon vénéneux.

Elles brassent des philtres, et tout mets auquel elles touchent, est ensorcelé (enchanté). L'euphorbe malfaisante leur donne du lait (*tooveressenmelk*).

8. DÉSENSORCELLEMENT. — Le moyen le plus souvent employé consiste à s'emparer de la sorcière présumée et à la forcer d'enlever le sortilège. On use à cet effet de violence : la sorcière est enfermée et si elle prétend — ce qui

(1) CANNAERT, p. 243, donne un nom de localité : *Hanurit*. Dans ce même document, on trouve comme lieu de réunion : un endroit près de Hal et de Lembeke.

(2) L'empreinte des pieds de la sorcière est souvent circulaire : *h.ksenring*.

est toujours le cas ! — ne pas s'être vendue au diable, on la torture de façon atroce ; « on la met près du feu » (*men zet ze bij het vuur!*) (1), c'est-à-dire on lui lie bras et jambes, on la place sur une chaise, devant le feu, on lui ôte sabots et bas — si elle en porte ! — et on grille ses pieds nus sur les charbons ardents !

On désenchanter aussi au moyen d'exorcismes, de formules spéciales, qui chassent le mal et ses effets (*door belezzen, aflezen, bezweren*). L'exorciste (2) par excellence est le curé qui, malheureusement, se prête encore parfois à jouer cette comédie indigne de sa profession et de son caractère religieux. Le curé (3), d'après la croyance populaire, peut détruire l'effet de tout maléfice. Mais c'est le guérisseur, le *rebouteux* ou le *signeur*, comme on dit au pays wallon, que l'on consulte le plus souvent.

A. DE COCK, dans son excellent ouvrage sur la médecine populaire en Flandre, dit qu'il connaît des guérisseurs à Denderleeuw, Denderwindeke, Nederhasselt, Borgt-Lombeek, Wainbeek, Lebbeke. Nous connaissons des guérisseurs à Segelsem et à Opbrakel — dans ce dernier village, il y en a plusieurs qui se font concurrence ; dans notre jeune âge, nous avons entendu parler très souvent d'un fameux exorciste de Renaix, un bossu (4), qui faisait des miracles : il remplaçait tous les médecins et vétérinaires de l'endroit. Il désenchantait surtout les étables. — Dans *Volksleven*, III, 147, on parle du fameux guérisseur *Peerken uit het Boekweitstroo* ;

(1) D'où le sens figuré de l'expression : *iemand bij 't vuur zetten* = torturer, taquiner quelqu'un (Segelsem).

(2) *Belezer, aflezer, bezweerder*.

(3) Dans le pays d'Alost, on cherche conseil et guérison pour tout mal chez les Bénédictins d'Afflighem et de Termonde, ou chez les Augustins de Gand. DE COCK, *Volksgeneeskunde*, 81.

(4) *Dokter den Hond*, voilà son nom. On le connaissait à cinq lieues à la ronde. Ce bossu rebouteux avait l'œil fascinateur ; il était laid et difforme, et cependant toute jeune fille dont le regard rencontrait le sien, était forcée de l'aimer. Aussi personne n'osait le regarder : il avait le mauvais œil (*kwaad oog*)!

dans *Volk en Taal*, II, 37, de l'exorciste *Meester van Kruis* (1).

Pour désensorceler, on a aussi recours aux *pèlerinages* (2).

Par *envoûtement*, on peut « passer » le mal au sorcier ou à la sorcière qui en est la cause. A cet effet, une sorcière exorciste prend du plomb, le fond et le verse dans de l'eau froide où le métal prend rapidement la forme humaine. Alors elle demande, au malheureux ensorcelé, dans quelle partie du corps de la personne qui est la cause du mal, celui-ci doit-être « banni » (*gebannen*). Le malade indique cette partie et la sorcière coupe, avec un canif, quelques signes magiques dans la figurette de plomb ; elle fait connaître l'endroit habité par celui (ou celle) qui a jeté le sort, et, de cette manière, le mal passe du corps du malade dans celui du sorcier (ou de la sorcière), cause du sortilège (3).

Voici comment, à Laken, on punit la sorcière qui trait, pendant la nuit, le lait de la vache. Il faut traire la bête immédiatement après, mettre le lait obtenu sur le feu et le *battre au moyen d'un bâton*. La sorcière reçoit tous les coups ! Il est arrivé que la voleuse de lait était tellement rossée qu'elle devait rester au lit pendant toute une semaine (4).

Quelques *herbes* détruisent les effets de la sorcellerie. Dans certains endroits, on emploie la Rue (5) contre les convulsions et l'épilepsie, deux maladies communiquées par sortilèges. Le Buis bénit, le Millepertuis et le Sceau de Salomon (6) désenchantent aussi.

Quelques *animaux* aussi sont employés dans ce but. A

(1) Pour les formules employées, lire le chapitre qui se rapporte à la Médecine populaire.

(2) *Voy.* Médecine populaire.

(3) WOLF, 377.

(4) WOLF, 370.

(5) *Ruta graveolens* L.

(6) *Buxus sempervirens* L., *Hypericum perforatum* L., *Polygonatum multiflorum* L. La seconde de ces plantes s'appelle pour cette raison *Jaagt-den-duivel*, *Jachtenduivel*, en français *Chasse-diable*.

Denderwindeke, on préconise le remède suivant contre le mal caduc :

« Tuez une vieille et noire corneille, coupez le bec et les pattes, enlevez les intestins et remplacez les par de l'anis et par le cœur, le foie et la bile de l'oiseau. Mettez-la ainsi au four et laissez brûler dans un feu ordinaire; mélangez les cendres à la nourriture du malade (1). »

Dans la Campine anversoise, on emploie comme anti-sorlège un petit sachet rempli de *sel* de cuisine que l'on porte sur la poitrine (2).

9. MOYENS PRÉSERVATIFS. — Les moyens les plus énergiques sont :

Le *signe de la croix* qui chasse le diable et les sorcières ;

L'*eau bénite* : celui qui en prend, le matin et le soir, ne saurait être ensorcelé ;

Le *buis bénit* : placé sous le seuil de la porte, il empêche toute sorcière d'entrer ;

Des *tuiles ou des rameaux croisés*, placés dans l'étable (3) ;

Du *sel bénit*, placé sous le seuil (Aarschot).

Les pratiques précédentes trouvent leur origine dans la religion même ; les suivantes sont basées sur la superstition proprement dite :

On ne doit jamais prier une sorcière d'entrer dans la maison ; elle ne saurait entrer sans y être sollicitée.

Si elle met la main (*hare kwade hand*) sur vous, ripostez en frappant *plus haut* qu'elle ; vous détruisez ainsi le sortilège.

Deux ossements de cadavre, volés dans le cimetière et croisés sous la porte, préservent de tout mal.

Tout objet que l'on accepte d'une sorcière, doit être payé.

(1) DE COCK, *Folksgenckeskunde*, 99.

(2) *Id.*, 98. Dans le sud de la Flandre orientale (Segelsem, etc.), on jette une pincée de sel dans le lait (vendu ou donné) qui sort de la maison.

(3) *Idem*, 23.

On ne peut ramasser un fruit (pomme, poire, noix, etc. dans une rue : il est presque toujours ensorcelé !

Pendant les neuf jours des couches, la mère ne peut rien prêter, ni rien emprunter ; sinon les sorcières tiennent en leur pouvoir elle et son enfant.

On ne peut faire tourner une chaise sur un pied, ni poser les couteaux en croix, ni renverser la salière, ni faire aller le berceau vide. Tout cela est très dangereux et amène le malheur dans la maison.

Pour se préserver du mal, les paysans de la Flandre connaissent et portent sur eux la *Prière de Charles-Quint* (*het gebed van Keizer Karel*) et ceux de la Campine ont une foi robuste dans l'efficacité de la *Bénédiction de la maison* (*Huiszegen*) dont voici la dernière partie :

Onder uwe bescherming staat dit huis, — Jesus, Maria, Joseph; — Die u zoeken aan het kruis, — Jesus, Maria, Joseph; — Behoedt dit huis voor pest en brand, — Jesus, Maria, Joseph; — Voor tooverij, onheil en schand, — Jesus, Maria, Joseph; — Geeft ons uw zegen t'allen tijd, — Jesus, Maria, Joseph; — En hierna de zaligheid, — Jesus, Maria, Joseph; — Steekt uit uw rijke, milde hand, — Jesus, Maria, Joseph; — Behoudt ons in genadestand, — Jesus, Maria, Joseph; — Bid God voor ons, Maria. — Amen. — Onze Vader, die in de hemelen zijt, enz. — Wees gegroet, Maria, enz. — Gebed. O Heere Jesus-Christus, uw dierbaar bloed, uw lijden, kruis, nagelen en bittere dood, uwe lans, geeselen, tranen en wonden moeten mijne arme ziel in haren uitersten nood troosten, als ik de bittere dood zal sterven. Amen!

Cette maison se trouve sous votre protection, — Jésus, Marie, Joseph; — Ceux qui vous cherchent à la croix, — Jésus, Marie, Joseph; — Préservez cette maison de peste et d'incendie, — Jésus, Marie, Joseph; — De sorcellerie, malheur et déshonneur, — Jésus, Marie, Joseph; — Donnez-nous votre bénédiction en tout temps, — Jésus, Marie, Joseph; — et plus tard la béatitude, — Jésus, Marie, Joseph; — Tendez-nous votre main riche et généreuse, — Jésus, Marie, Joseph; — Gardez-nous en état de grâce, — Jésus, Marie, Joseph; — Priez Dieu pour nous, Marie. — Amen!

Notre Père qui êtes aux cieux, etc. — Je vous salue, Marie, etc. — Prière. O Seigneur Jésus-Christ, votre chers sang, vos souffrances, votre croix, vos clous, votre mort amère, votre lance, vos fouets, vos

larmes et vos blessures consolent ma pauvre âme dans ses dernières peines, lorsque je mourrai de mort amère. Amen ! (1).

L'Évangile de saint Jean possède aussi de grandes et mystérieuses vertus !

10. CONTES ET SAGAS. — D'abord deux contes :

JAN LE SORCIER.

(*Van Jan den Tooveraar*).

Il y avait « une fois » un père qui avait un benêt de fils ; les années étaient mauvaises et le vieux dit :

« Jan, mon garçon, allez dans le monde et cherchez votre pain (2), je ne puis plus vous nourrir. »

Jan fit son paquet et partit.

Après avoir marché pendant deux jours, il rencontra un riche monsieur qui lui demanda :

« Pourquoi êtes-vous si triste, mon garçon ? »

— « Mon père m'a envoyé dans le monde pour y chercher mon pain. Je cherche depuis deux jours et je n'ai pas encore trouvé une seule croûte ! »

« Venez avec moi ; dans mon château, vous n'aurez qu'à étendre la main pour manger tout ce qui vous plaira. »

Jan alla au château, y devint valet de chambre et y mena une vie de prince.

Certain jour monsieur dut faire un voyage lointain.

« Jan, » dit-il, « veillez bien pendant mon absence ; tous les jours vous ferez la ronde, afin de voir si rien ne manque. Mais ne mettez pas le pied dans cette chambre-ci : sinon vous êtes perdu ! »

Monsieur partit.

Et Jan fit la ronde tous les jours ; mais chaque fois qu'il

(1) Lire une analyse et un fragment de la *Prière de Charles-Quint*, chez DE COCK, *Volksgeneeskunde*, 111, et la seconde (*Huiszegen*), complète, dans *Volkseleven*, IV, 145-148.

(2) Littéralement : *Ga in de wereld en zoek uw brood*.

passait devant la chambre mystérieuse, il avait le désir d'entrer. Enfin il ne sut plus résister à la tentation et il entra.

Que trouva-t-il ?

Des livres, rien que des livres !

« Ça vaut bien la peine ! » pensa Jan ; mais ses regards tombèrent sur un grand, grand livre en parchemin. Et ce livre contenait des caractères très drôles, comme s'ils avaient été écrits par quelqu'un qui n'aurait jamais vu une école. Jan n'en connaissait pas d'autres : il se mit à lire dans ce grimoire, car c'en était un, et voilà qu'il rencontre un mot magique qui lui plut. Vite, vite il l'apprit par cœur et s'enfuit.

Il revint chez lui.

« Père, » dit-il, « j'ai trouvé un gagne-pain ; je sais me changer en toutes sortes de bêtes ! »

« Et vous appelez ça un gagne-pain ? » rit le père ; « mais alors vous ressemblez au héron posé sur la glace (1) ! »

« Ne riez pas, père ; laissez-moi vous dire. Je me change en bœuf, par exemple, et vous me conduisez en ville où vous me vendez. N'est-ce pas un gagne-pain ? »

« Je crois que oui, » dit le père ; « mais l'action n'est pas très honnête ; soit ! tous les voleurs ne meurent pas en prison ! »

« Mais, père, n'oubliez pas d'enlever mon licou après la vente ! »

Aussitôt dit, aussitôt fait !

Jan se changea en un beau bœuf et fut conduit au marché. Et même avant d'arriver à la porte de la ville, Jan fut vendu. Son père reçut soixante-quinze pièces et se sentit si heureux qu'il oublia d'enlever le licou.

Jan fut forcé d'accompagner l'acheteur et il fut mis à l'étable. Là il se tordit et se secoua afin d'enlever le licou.

(1) *Ge zijt maar een arme reiger, die op het ijs staat!* Position critique et peu lucrative pour cet oiseau pêcheur !

Le domestique vint sur ces entrefaites et lui présenta une brassée de foin ; cet homme, voyant que l'animal était mal attaché, voulut remettre le licou. Mais le bœuf parla :

« Je ne mange pas de foin ! »

« Pas de foin ? » répéta le domestique qui s'enfuit en criant :

« Le bœuf parle, le bœuf parle ! »

Jan détacha complètement le licou et se sentit libre.

La fois suivante, Jan se changea en cheval. Jamais on ne vit aussi beau cheval au marché. Mais il arriva que le seigneur du château qui recherchait partout son valet de chambre, remarqua le cheval qui justement n'était pas ferré. Il pensa que ce pouvait être son ancien domestique. Il acheta donc la bête et se rendit chez le maréchal ferrant de l'endroit afin de faire mettre des fers ; car il savait que les sabots, étant ferrés, le cheval ne pouvait plus s'enfuir.

Mais le maréchal ne voulait pas travailler ce jour, parce que c'était la foire. Le seigneur donna le cheval à un galopin qui tint la bête par le licou ; puis il tâcha, par des promesses d'argent, de décider le maréchal à travailler.

« Camarade, le mors de mon licou est en argent ; il est pour vous ! » dit le cheval à l'oreille du galopin. Celui-ci détacha le licou et Jan, encore cheval, fut libre.

Mais le sorcier ne crut pas la partie perdue. Il se métamorphosa en frelon et se mit à la poursuite du cheval. Jan, voyant que son maître fut sur le point de l'atteindre, prit la forme d'un lièvre et courut à travers champs. Mais le seigneur devint levrier. Alors Jan se changea en pinson et s'envola dans l'air ; mais son maître devint épervier et le poursuivit encore. Jan se transforma en une bague d'or qui tomba sur le sol. Une petite fille la vit, la ramassa et la mit à son doigt.

Immédiatement le sorcier reprit la forme humaine et demanda à la petite fille de lui laisser voir la bague. Comme l'enfant l'ôtait de son doigt, le bijou tomba et devint un grain de blé. Le monsieur se changea en coq et se préparait à

manger le grain; mais Jan, devenu subitement renard, détacha d'un coup de dents la tête du coq sorcier. Et il trouva la chair si agréable à manger qu'il resta renard. Et s'il ne l'est plus maintenant, c'est qu'il est dégoûté de cette nourriture!

(*Begijnendijk* (1).)

LES DEUX BOSSUS.

(*De twee Bulten.*)

Une sorcière (*meetje*) vivait dans un vieux têtard creux et y chantait toujours :

« Dimanche-lundi !... Dimanche-lundi !... »

C'était bien beau !

Un bossu passa un soir par là et il entendit chanter la sorcière :

« Dimanche-lundi !... Dimanche-lundi !... »

Et il s'arrêta et dit :

« Eh bien donc !... Mardi ! »

Et la sorcière chanta :

« Dimanche-lundi-mardi !... Dimanche-lundi-mardi !... »

Et elle trouva que sa chanson était devenue plus jolie et elle dit :

« Oui... ce garçon rend ma chanson plus jolie !... Comment dois-je le récompenser ?... Je vais lui enlever ce grand ulcère (2) qu'il porte sur le dos ! »

Et elle prit la bosse et la mit à côté d'elle dans son têtard creux.

Notre bossu était devenu un beau garçon et il s'en alla heureux et content.

Il rencontra un bossu de ses amis.

(1) *Volksteven*, II, 92. Lire aussi : *Van den Amerikaanschen Tooveraar*, Joos, II, 77; — *Van den Koning van Zevenbergen*, *Volkskunde*, I, 121, et DE COCK, *Wonderwereld*; — *Van Schaapsvel*, DE COCK, *Rond den Heerd*, 35; — *Van het Feperkoeken Huisken*, *Volksteven*, III, 87.

(2) *Dien grooten puist!*

« Comment! c'est vous! » lui dit l'autre; « je ne vous reconnais plus!... Où est votre bosse? »

Et le premier raconta ce qui lui était arrivé.

Le second bossu se rendit aussitôt du côté de la sorcière.

Et elle chantait toujours :

« Dimanche-lundi-mardi!... Dimanche-lundi-mardi!... »

C'était bien beau !

« Eh bien donc!... Mercredi! » dit le bossu.

Et la sorcière chanta :

» Dimanche-lundi-mardi-mercredi!... Dimanche-lundi-mardi-mercredi! »

C'était trop long et pas beau du tout !

« Non, ce garçon a rendu ma chanson moins jolie! Comment dois-je le punir? »

Et elle vit la bosse du premier à côté d'elle, la prit et la mit sur la poitrine du bossu.

Le malheureux, sacré-tonnerre! en avait deux maintenant : une derrière et une devant (1)!

(*Segelsem.*)

Voici trois sagas :

SA BONNE AMIE EST UNE SORCIÈRE!

(*Zijn lief — eene heks!*)

Un jeune homme de Segelsem recherchait une jeune fille.

On l'avertit de ce que celle-ci et sa mère étaient des sorcières!

« Je le saurai bien! » se dit-il.

Le soir suivant, il se rendit chez sa bonne amie et enfin fit semblant de dormir.

« Minuit approche! » dit la mère.

La fille secoua son amant, mais ne parvint pas à l'éveiller : il ronflait!

(1) Variantes : *Folksleven*, IV, 201. (La sorcière est remplacée ici par des dames blanches (*witte wijven*); — PLOENNIES, *Légendes*, etc., p. 77 : *Les deux Bosses*; *Volkskunde*, 1894.

« Il dort bien ! » dit-elle.

« Nous devons cependant partir pour l'Allemagne ; laissons-le dormir ; nous l'éveillerons au retour. »

Les deux femmes prirent, dans une armoire, une petite boîte et s'enduisent le corps d'un onguent magique.

« A travers la cheminée, au-dessus des arbres, au-dessus de tout (1) ! » dirent-elles.

Et elles s'envolèrent par la cheminée.

Le jeune homme avait tout vu ; il prit aussi la petite boîte, s'enduisit d'onguent et s'écria :

« A travers la cheminée, à travers les arbres, à travers tout (2) ! »

Le malheureux avait oublié les paroles exactes.

Aussi, le voilà traversant la cheminée, les bois, les haies, tout !

Il était joliment arrangé à son arrivée en Allemagne.

Il y trouva la mère et la fille.

Celle-ci lui dit qu'il ne pouvait rester en ce lieu, qu'il devait retourner chez lui, tout de suite.

« Pas comme je suis venu ! » répondit-il ; « j'ai trop souffert ! »

Elle lui donna un bouc.

« Mettez-vous là-dessus, » dit-elle, « et dites : au-dessus des arbres, au-dessus des maisons, au-dessus de tout !... Mais après — plus un seul mot ! »

Il le fit et le dit.

Et le bouc galopa au-dessus des maisons et des églises, au-dessus des arbres et des prairies, au-dessus de tout !... Quelle course, quelle course !...

Enfin ils arrivèrent près d'une eau très, très large et le bouc sauta au-dessus.

« Hé ! voilà un saut ! » s'écria le jeune homme.

Mais au même instant, le bouc disparut.

(1) *Deur de schouwe, over boomen en over al!*

(2) *Deur de schouwe, deur de boomen en deur al!*

Et le jeune homme se trouva en pays inconnu.
Et s'il n'est pas retourné chez lui, il y est encore (1) !
(Segelsem.).

LE TISSERAND ET LA PIÈCE DE TOILE.
(*De Wever en zijn Laken.*)

Un tisserand de Segelsem se rendit un jour à Renaix, très très tôt : il portait au fabricant (2) une pièce de toile.

Arrivé au Bois-du-Riz (3), il entendit une musique charmante.

Et il vit un homme qui jouait d'un orgue de Barbarie, et beaucoup de belles femmes qui dansaient en rond.

« Oh ! que c'est beau ! » dit-il à l'homme ; « permettez-moi de jouer un air ! »

Et le joueur le lui permit. La musique resta charmante et les jolies femmes dansaient toujours en rond.

Et notre tisserand, de plus en plus émerveillé, s'écria, en tournant la manivelle :

« Que c'est beau !... Jésus-Marie ! que c'est beau ! »

Mais à peine avait-il dit : Jésus-Marie ! que la musique et l'homme et les femmes, tout disparut !

Et le tisserand se trouva dans un champ d'avoine, occupé à tourner la queue d'un énorme chat noir qui criait :

« Miauw, miauw, miauw (4) ! »

(Segelsem.)

(1) Variantes nombreuses : *Volk en Taal*, IV, 29 ; — WOLF, 469, 645 ; — *Folkskunde*, 1892, 12. — Autres sorcières-amantes : *Folksleven*, II, 8. L'énorme saut se retrouve dans : *Van nen Duitschen schaper*, *Volk en Taal*, III, 10. — Ce berger-sorcier revient dans : *De schaper van Canegen*, WOLF, 295.

(2) Il y avait, il y a encore à Renaix des fabricants de toile qui font tisser leurs pièces dans les communes environnantes.

(3) *Bosch-te-Rijst*. L'orthographe *Bosch-ter-Heist* nous paraît préférable, mais ce n'est pas la place de discuter cela ici.

(4) Cette saga est connue partout. Sorcières qui dansent, font de de la musique, s'amuse au « sabbat » : WOLF, 464, 465, 466, 467 ;

LA SORCIÈRE ET SON TAMIS (1).
(*Meetje met den teemst*)

Un fermier avait l'habitude de laisser ses chevaux à la prairie, pendant la nuit.

Et il constatait, chaque matin, que les bêtes avaient été montées; car elles étaient couvertes de sueur.

Il fit le guet.

A minuit, il vit, traversant lentement l'air, une vieille sorcière dans un tamis. Elle descendit dans la prairie, mit son tamis dans l'herbe et monta tous les chevaux, l'un après l'autre.

Mais, entre-temps, le fermier s'était emparé du tamis.

Et, lorsque la sorcière voulut s'envoler, elle ne le put.

Alors elle pria et supplia, et dit qu'elle demeurerait à mille lieues de l'endroit et qu'elle ne reviendrait plus jamais, si le fermier voulait lui rendre son tamis magique.

Il le rendit.

Elle s'y mit et s'envola lentement dans l'air.

Elle ne revint plus jamais et les chevaux ne furent plus importunés (2)!

(Segelsem.)

Nous passons aux

β) Devins (Waarzeggers).

Ce sont des prophètes qui prédisent l'*avenir*, ou qui font connaître des *choses cachées ou volées*.

— *Volkskunde*, I, 73; — *Volksleven*, II, 134; *Volk en Taal*, II, 113, III, 41.

(1) C'est le tamis magique dont nous avons déjà parlé : *Heksen-teemst* ou *-teemst*, *heksenzeef*.

(2) Variantes : *Volksleven*, I, 90, et chez WELTERS, *Limburgsche legenden*. Lire aussi : *De Bazin — eene Heks*, *Volksleven*, II, 8; — *De Tegenroeper*, *Volk en Taal*, II, 36; — *De aangezette Koorts*, DE COCK, *Volksgeneeskunde*, 230; — *Een Regiment vastgezet*, *Volksleven*, IV, 193; — *Te paard naar Keulen*, *id.*, V, 4. — *De Maalderin — eene heks*, *id.*, V, 113.

C'est une race qui disparaît; celle des sorcières est malheureusement plus tenace.

On trouve les devins à toutes les foires; ce sont ordinairement des devineresses : diseuses de bonne aventure, cartomanciennes, chiromanciennes, qui s'intitulent somnambules.

Voici ce qu'écrivit GITTÉE dans son *Vraagboek* :

« On a volé une chèvre à Erembodegem. Le propriétaire est allé deux fois, à Alost, chez une diseuse de bonne aventure. Elle s'est fait payer deux fois aussi. Elle lui a dit que la chèvre se trouvait dans une auberge à Ninove. L'homme s'est rendu à Ninove et y a passé toute une journée à demander des renseignements; il n'a point trouvé sa chèvre.

« Alors, on lui a conseillé de consulter les Dormeurs (*Slapers*) à Bruxelles. Ce sont des devins qui, les yeux fermés, en apparence endormis, montrent les objets volés. Chaque consultation coûte cinq francs. Dans la chambre où l'on conduit le naïf, se trouvent des compères qui le sondent et le tâtent, de telle sorte que les Dormeurs connaissent le fond de l'affaire sans devoir interroger le dupé.

» D'autres ont conseillé au même homme d'aller au couvent d'Afflighem (près d'Alost) et dire une messe de retour (*keermis*.) C'est une messe qui a la vertu de faire rentrer chez le propriétaire les objets volés. Les pères de ce couvent possèdent le pouvoir; ainsi croit le peuple, de faire revenir le bien volé, si, bien entendu, celui-ci n'est pas encore en troisième main. Si le bien revient, c'est naturellement par l'influence de la *keermis*; s'il ne revient pas, les saints Pères n'en peuvent mais : c'est que la chose volée est déjà en troisième main. »

LE MONDE DES ESPRITS.

(*Geestenwereld.*)

Nous groupons les esprits en quatre catégories :

Esprits de l'air;

Esprits de l'eau;

*Esprits du feu ;
Esprits de la terre (1).*

α) *Esprits de l'air (Luchtgeesten).*

1. LOUPS-GAROUS : *Weerwolven* (2), *Weerwolven* (Sud de la Fl. or. : Segelsem), *Werkwulven* et *Beerwulven* (Waregem), *Werrewulven* (DE Bo).

Les Loups-garous sont des hommes qui ont vendu leur âme au diable et qui, par suite, sont forcés d'errer toutes les nuits. A Waregem (Fl. occ.), on prétend qu'ils ne rôdent que pendant l'Avent.

Leur forme. — Ils prennent ordinairement la forme d'un gros chien noir ; c'est pour ce motif que l'on dit d'un gros chien :

Hij is zoo groot als 'ne weerewolf (Segelsem).
Il est aussi grand qu'un loup-garou.

D'après d'autres, les loups-garous sont d'un brun noirâtre ou roussâtre.

Ils ont deux yeux rouges, étincelants, aussi grands que des *lichtvatpannen* (vases à huile des anciennes lampes.)

Un homme qui fait le loup-garou (*die weerwolf speelt* ou *loopt*), possède une peau spéciale, appelée peau de loup-garou (*weerwolfsvel*), que, la nuit, il met au lieu d'habits. Il reçoit cette peau du malin esprit et la cache soigneusement pendant le jour. Le loup-garou est sauvé, si quelqu'un trouve cette peau maudite et parvient à la brûler.

Son temps. — Les uns disent que le loup-garou doit rôder pendant sept ans ; d'autres parlent de vingt-huit ans ; quelques-uns de toute la vie.

(1) Ce sont les *Esprits élémentaires*.

(2) Eigenlijk : *Manwolf* ; *weer, wer* = man, latijn *vir*. Van hier ook het fr. *Garou*.

Leurs actions. — Le loup-garou ne fait pas grand mal à l'homme. Il court et rôde par les bois et les champs. S'il rencontre une personne attardée, il entre en lutte avec elle, ou lui saute sur le dos. Aucun effort ne peut lui faire lâcher prise, car il est comme cloué sur les épaules du malheureux. Quelquefois le loup-garou sait augmenter indéfiniment le poids de son corps, de sorte que celui qui le porte, transpire à grosses gouttes. Souvent il arrache, au moyen de ses dents, tous les boutons du pantalon et de la veste de sa victime. Le porteur devient libre, s'il arrive à un carrefour (1). Le loup-garou s'acharne surtout sur les ivrognes qui, la nuit, rentrent un peu éméchés — et en cela, il fait bien !

Moyens préservatifs. — Le loup-garou ne sait rien vous faire, si vous avez le temps de faire le signe de la croix. S'il se trouve sur votre dos, vous vous en débarrassez de la même manière. Nous avons entendu raconter qu'un loup-garou fréquentait l'endroit, appelé *Buikberg* (hameau de la commune de Hoorebeke-Saint-Cornil); un des valets de la ferme qui se trouve là, le poursuivit une nuit avec un trident (2); une fois même il tira dessus avec un *clou pascal* (3) en guise de balle. Rien n'y fit. Ce valet en parla au curé. Celui-ci lui dit qu'il avait trop jasé sur le compte de ce loup-garou :

Gezwegen — gekregen! Tu — reçu ou attrapé!

Ce qui veut dire, ajouta-t-il : Si vous vous étiez tu, vous l'auriez attrapé!

Un loup-garou fut tué à Schoorisse, à l'endroit « *Het Foreest* » au moyen d'une *balle bénite!*

(1) Le carrefour (*kruisweg*), chemin en forme de croix, joue un grand rôle en démonologie.

(2) *Riek*, fourche à trois dents avec laquelle on manie le fumier de ferme.

(3) *Paaschnagel* : un des clous du cierge pascal (*Paaschkeers*), cierge bénit du samedi saint.

SAGAS. — Voici une saga de loup-garou :

Un fermier avait un domestique qui, la nuit, faisait le loup-garou. Personne ne pouvait démontrer le fait, mais tout le monde avait des soupçons. On épia l'ouvrier. Celui-ci dormait sur le foin, au-dessus de l'étable. Le fermier monta, un soir, au fenil pour chercher du fourrage et il ne trouva plus son domestique. Où était-il? On monta la garde et, avant le chant du coq, le loup-garou revint à la ferme. Prudemment il monta vers le tas de foin et y cacha la peau damnée. Le jour suivant, le fermier, qui savait tout maintenant, lui ordonna d'allumer le four et puis l'envoya travailler au champ. Le maître chercha et trouva la peau, cachée dans le foin, et il la jeta dans le feu. Ceci était à peine fait que le valet accourut; il hurla comme un possédé et se tordit comme un serpent. Il vola vers le four : trop tard! La peau brûlait déjà! Alors il devint furieux : il mordit les arbres et il ne cessa de hurler que lorsque la peau fût réduite en cendres. « Je suis sauvé! » cria-t-il alors avec joie; et il ajouta : « Quand vous prîtes ma peau, vous me transperciez le corps de coups de couteau; j'accourus pour vous l'arracher; heureusement j'arrivai trop tard! »

(Sud de la Fl. orientale) (1).

2. ALFES, ELFES (*Alven, Elven*) (2). — Les alfes et les loup-garous ont beaucoup de caractères communs. Les premiers, comme les derniers, errent la nuit et importunent les voya-

(1) *Volk en Taal*, IV, 6. Variantes: *Volkskunde*, I, 173; — *Volk en Taal*, III, 210; — *Volkstevén*, II, 101; WOLF, 602. Autres sagas de loup-garous: WOLF, 600: *De verdwenen weerwolf*: — Id., 337: *De weerwolvin* (la femme loup-garou); — Id., 337-338: *De geschoten weerwolf*; — *Volkstevén*, II, 101: *De verloofde van den weerwolf*; — *Volk en Taal*, II, 48: on y parle d'un loup-garou bienfaisant. Voy. aussi *Volkstevén*, IV, 150, 151, 152.

(2) « *Elf*, m. (watergeest), Mul. *elf*, *alf* + mhd. *elbe*, Ags. *ael*, (Eng. *elf*), On. *alfr* (Zw. *elf*, De. *elv*) + Scr *rbhu* = *ziel van een afgestorvene, geest* ». VERCOLLÈRE Le peuple cependant ne considère pas l'*Elf* comme un esprit de l'eau (*watergeest*).

geurs attardés et les ivrognes noctambules. Ils (1) trouvent un grand plaisir à les égarer. Une personne qui s'est égarée la nuit, dit qu'elle a été menée par l'alfe (*vanden alf geleed.*) Une personne qui est menée, marche pendant toute la nuit, sans discontinuer, et ne reconnaît son chemin qu'au point du jour; elle se trouve alors à une grande distance de son village. Il arrive parfois qu'on est mené en plein jour, mais c'est la grande exception.

Quelques-uns prétendent que les alfes tourmentent ceux qui dorment, comme fait la *Mare* (le cauchemar.)

Les bonnes femmes de nos contes (2) sont des Elfes bien-faisantes, les *Lichtelfen* des Scandinaves.

Quant aux *Alvermanneken*s de Lubbeck-lez Louvain, ce sont des nains ou *Kabouters* (3).

5. MAAR, MARE, NACHTMARE, NACHTMERRIE (*jument nocturne*) (4). — C'est le cauchemar.

Le peuple croit que c'est une femme, une espèce de sorcière qui, la nuit, se glisse dans les chambres à coucher, se met sur la poitrine du dormeur, le presse fortement, l'empêche de respirer, le fait transpirer extraordinairement et le torture au moyen de songes épouvantables.

Men wordt van de mare beréen (*beréden*), on est monté par la *mare* ou la jument nocturne (*nachtmare*). Et cette croyance populaire nous fait penser aux succubes, incubes et éphialtès des anciens.

On chasse la *mare* avec un couteau que l'on place ouvert sur la poitrine, la pointe dirigée vers le haut. La *mare* « qui monte » le dormeur, est ainsi dangereusement blessée et ne revient plus jamais.

(1) Le mot *Elf* est du masculin en flamand. Le mot *Elvinne*, *Alvinne* a été employé.

(2) *Voy.* Joos, II, 103, 136, 180.

(3) *Voy.* plus loin; aussi WOLF, 660.

(4) D'après l'étymologie populaire. « Is echter samengesteld met *maar*, Mnl. *mare* = nachtspook. » VERCOLLIE. Ce radical *maar* se rencontre dans le mot français *cauchemar*. *Voy.* LITTRÉ.

Aux environs de Denderleeuw, dit De Cock (1), la *mare* ne peut atteindre le dormeur que si elle a pu mettre les sabots que celui-ci a laissés près du lit.

Si on les place de travers, c'est-à-dire l'ouverture dirigée vers le lit, la sorcière aura grand mal à les mettre. Le meilleur préservatif consiste à les poser l'un sur l'autre, croisés.

A Liedekerke, la *mare* perd tout pouvoir, si les sabots sont croisés ; mais elle peut regagner sa force, en refaisant le chemin qu'elle a déjà parcouru cette nuit. On y dit encore : « Une personne qui a été montée par la *mare* peut s'en débarrasser pour toujours. Il faut pour cela qu'après le départ de la sorcière, elle urine dans une fiole et ferme celle-ci hermétiquement. Aussi longtemps que la bouteille est close, la *mare* ne peut pas uriner, et elle est forcée de revenir afin d'implorer sa délivrance. »

Dans la Flandre occidentale (De Bo, *in voce Mare*), on cache dans le lit une branche d'aune qui a été montée par la *mare*, c'est-à-dire sur laquelle a rampé ce mauvais esprit nocturne. On reconnaît ces branches à un aplatissement dû à une forte pression ; souvent aussi, ces rameaux recherchés ne continuent pas à croître et perdent leur couleur ; à Lebbeke, on les appelle *marentakken* (2).

WOLF donne une formule conjuratrice :

O Maer, gij leelijk dier, — Kom toch dezen nacht niet weer ; — Alle waters zult gij waeyen, — Alle boomen zult gij blaeyen ; — Alle spieren gerst zult gij tellen, — Kom mij toch dezen nacht niet kwellen.

O cauchemar, vilaine bête, — ne revenez pas cette nuit ; — vous secouerez toutes les eaux, — vous agitez tous les arbres, — vous compterez tous les brins d'orge, — ne venez pas me torturer cette nuit (2).

On connaît des saints qui ont le pouvoir de chasser les

(1) Pp. 179-180.

(2) Ce nom cependant s'applique surtout au gui que notre peuple flamand ne connaît presque pas.

(3) P. 689.

songes terribles et le cauchemar : saint Jean-Baptiste, à Molenbeek-Saint-Jean; saint Gilles, à Tongres; saint Nicolas de Tolentin (1).

Nous avons déjà parlé des sorcières qui montent les chevaux la nuit; on les nomme parfois *peerdemare* (2).

Voici une saga se rapportant à la *nachtmare* :

« Deux jeunes gens des environs de Vilvorde aimaient la même jeune fille. L'un des deux, le préféré, avait un mal secret : chaque nuit il était torturé par la *mare*.

» Un jour, il en parla à son rival, qui lui dit en riant :

» — Oh ! je connais un remède infallible; et si vous voulez l'employer, la *mare* ne reviendra plus. Il faut tenir un couteau bien aiguisé au-dessus de la poitrine, en ayant soin de diriger la pointe vers le bas; c'est tout. »

» Le pauvre garçon fut très heureux de pouvoir se débarrasser de son mal à si bon compte; mais — et ce fut son bonheur! — la nuit suivante, il tint le couteau, l'extrémité dirigée vers le haut. Ainsi, la pointe blessa la *mare* qui ne revint plus jamais. S'il avait suivi à la lettre le conseil de son rival, le couteau lui serait entré dans la poitrine et l'aurait infailliblement tué (3). »

4. OSSCHAART. — Osschaart (4) est un esprit nocturne du pays de Waas; il ressemble beaucoup au loup-garou. On l'appelle aussi *Osschaart met zijn bellen* (Osschaart avec ses sonnettes, ses grelots) et il pourrait donc être identifié avec le *Belleman* (v. *Volksleven*, IV, 189) de certaines localités.

(1) DE COCK, 181-182.

(2) Voy. plus haut : *La sorcière et son tamis*.

(3) WOLF, 344. Voy. aussi chez le même auteur les nos 249, 250, 252, 253, 254, 255, 256, 515. — DE COCK, p. 179. — Dans son *Vraagboek*, GITTÉE parle d'une *Beslegene mare* (une *mare* ferrée). Lire, à ce sujet, *Volksleven*, V, 114; — 't *Daghet*, 1885, 41.

(4) *Osschaart*, peut-être *Ossaart*, *Orsaart*, de *ors* = *ros* = cheval. L'esprit prend souvent la forme d'un cheval, ainsi que le dieu *Loki* des Scandinaves. Voy. WOLF, note 487. SCHUERMANS, *app.* donne *Oeschaart* et *Osschaart*.

Sa forme. — Elle est variable; car il change de forme à volonté. C'est, comme le *Kludde* brabançon, une espèce de Protée flamand. Cela le distingue du loup-garou. Ainsi, Osschaart est loup avec des poils longs et raides, chien noir, veau difforme, ours hideux, cheval ou âne, parfois homme démesurément grand.

Ses actions. — A vrai dire, Osschaart n'est pas un esprit méchant; c'est plutôt un lutin qui aime à tracasser les personnes attardées et se fait porter par elles. Les ivrognes surtout ont à souffrir : il leur met les griffes dans la nuque, pèse fortement sur leurs épaules, leur brûle, de son haleine ardente, la peau des joues, les importune de son odeur repoussante et nauséabonde. Si le malheureux qui le porte, tombe de fatigue, il est obligé de se relever avec son fardeau et de marcher, de marcher jusqu'à ce qu'il arrive à un carrefour, ou qu'il aperçoive un crucifix ou une image de la Vierge.

Son temps. — Comme le loup-garou, Osschaart doit finir son temps (*zijnen tijd uitdoen*), c'est-à-dire errer la nuit pendant sept ans (d'autres disent vingt ans ou toute sa vie). Il met une peau lors de ses expéditions nocturnes; si quelqu'un trouve cette peau et parvient à la brûler, Osschaart est sauvé. Pendant cette opération, il hurle de douleur. Lui-même n'est pas en état de brûler sa peau, ni de montrer où elle est cachée.

Moyens préservatifs. — Le signe de la croix, un carrefour, un crucifix, une image de la Vierge ou d'un saint, le chassent. A Hamme, on le voyait souvent, non loin de l'église *van de twee Bruggen*. Quand un téméraire criait :

Grijpke, grijpke grauw, — Wilt gij mij grijpen, — Grijp mij nou!

Grippe, grippe-gris, — Voulez-vous me saisir, — Saisissez-moi maintenant!

Osschaart venait à cet appel et enfonçait ses griffes dans le

dos de l'audacieux. Un curé vertueux du village parvint à le bannir pour une période de nonante-neuf ans, sur le bord de la mer, où il erre encore. — A Moerzeke, les villageois ont construit, au coin des rues, beaucoup de petites chapelles et ont chassé Osschaart par ce moyen. On raconte encore, dans beaucoup de localités, qu'Osschaart n'ose plus se montrer depuis que le curé lit, après chaque messe, l'Évangile de saint Jean, une prière apocalyptique de la plus grande vertu.

Une saga.

OSSCHAART ET LE PÊCHEUR.

Il y avait un pêcheur du nom de Blommaert, qui demeurait sur le *Kauter*, à Kieldrecht, et qui n'avait pas de femme. Il ne possédait qu'une barque, un filet et une petite chaumière. Lorsque le soir l'homme revenait avec les poissons pris, il les jetait dans une cuve d'eau, placée à côté du foyer, près de la fenêtre.

Chaque matin, en se levant, il constatait que des poissons manquaient; en outre, quelqu'un avait remué les cendres du foyer, sans doute pour y rôtir les poissons sur les charbons incandescents. Le pêcheur se mit aux aguets, et reconnut bientôt que le voleur était Osschaart. Il tâchait de ne plus y penser lorsque, le lendemain matin, il s'aperçut, à son grand chagrin, que certains poissons manquaient encore et avaient été rôtis sur les charbons ardents. Comment faire pour déshabituer Osschaart de commettre ces larcins nocturnes? Une idée vint au pêcheur : il couvrit le feu de fiente de cheval et cacha les ordures au moyen d'un peu de cendres.

La nuit, Osschaart revint comme d'habitude et dit en entrant :

Blommeken (1), — *Vischkens braaien!* Blommeken, — rôtir des poissons!

(1) Diminutif de *Blommaert*.

Mais, cette fois, le lutin gâta les beaux poissons complètement et il s'en alla, menaçant du poing le pêcheur qui était resté éveillé et ne se moqua pas mal du voleur.

Mais Osschaart trouva le moyen de se venger.

Le lendemain, le pêcheur entra dans sa barque avec son filet et le jeta. Lorsqu'il voulut le tirer, il le trouva d'un poids excessif. Quand, après beaucoup d'efforts, il parvint à hisser le filet au-dessus de l'eau, il constata que l'engin était rempli de fiente. Un peu plus loin, il vit Osschaart qui se rit de lui. Le pêcheur retourna à sa cabane, le cœur gros de chagrin (1).

5. KLUDDE. — *Kludde, Klurre, Kleure, Klodde, Klödde, Klödde met zijn keting* est l'Osschaart brabançon (2). Il erre la nuit et on le rencontre surtout dans les prairies, dans les bois, le long d'un ruisseau, etc., où, par conséquent, on n'aime pas de passer.

Kludde peut prendre la forme de *plantes* et d'*animaux*. Il se montre parfois sous celle d'un arbre, d'abord petit, puis très grand, tellement grand que le sommet disparaît dans les nuages. Parfois aussi il se revêt d'une peau de chien noir, rugueuse comme un séran (*hekel*), se met une ou plusieurs chaînes autour du cou et se jette sur les épaules de la personne qu'il rencontre. C'est souvent un cheval très maigre — l'épouvantail de tous les valets de ferme. Il arrive que ceux-ci croient sauter sur leur cheval et qu'en réalité ils se trouvent sur *Kludde*, qui s'enfuit avec son fardeau et le jette dans l'eau de la première rivière rencontrée. Pendant que sa victime tâche de se sauver, on voit *Kludde* se

(1) WOLF, n° 497 Lire aussi : n°s 214, *Osschaart*; 492, *Ivrogne puni*; — 493, *Osschaart*; — 494, *Juron puni*; — 495, *Osschaart*; — 496, *Osschaart — un âne*; — 498, *Osschaart trompé*; — 499, le *Chien noir*; — *Volk en Taal*, IV, 41-42.

(2) Il est connu aussi aux environs de Boom et dans certaines localités de la Campine. Le long de l'Escaut, il est considéré comme ondin ou démon aquatique.

roulant dans l'herbe et riant aux éclats. Il prend aussi la forme d'un chat aux griffes puissantes, d'une brebis, d'une grenouille, d'une chauve-souris, d'un serpent.

On le reconnaît encore à son cri : « Kludde! Kludde! » d'où lui vient son nom, dit-on. (1) Il est précédé de deux flammes bleues qui courent devant lui et qui sont ses yeux. A Schelle, on prétend qu'il a une large tête avec des yeux proéminents.

WOLF raconte :

Deux jeunes gens retournèrent un soir chez eux en compagnie d'une jeune fille ; un des deux était l'amant, l'autre un camarade. Soudain l'amant dit :

« Camarade, arrête-toi : je vois quelque chose. »

« Que vois-tu donc ? »

« Kludde!... Regarde, un chien... il devient grand, grand!... Et maintenant très petit! .. Un mouton... non, un chat... »

Et il continua de la sorte ; mais la jeune fille et le camarade ne voyaient rien. Celui-ci dit à la fin :

« Si tu le vois encore, montre-le moi : j'irai à lui ! »

« Eh bien, il court devant moi... là ! »

Le camarade alla dans la direction indiquée, mais ne découvrit rien.

Cela dura jusqu'à ce qu'ils arrivèrent à la maison de l'amant. Devant la porte se trouvait une dalle sous laquelle le père du jeune homme glissait d'habitude la clef pour ne pas devoir sortir du lit, quand le fils s'attardait au cabaret.

« Vous ne le voyez pas encore ? » dit l'amant. « Il est assis sur la dalle et veut m'empêcher de prendre la clef ! »

« Nous ne voyons rien, » répondirent les autres.

Là-dessus il prit la jeune fille sous le bras et dit :

« Viens, Mieke, tu as peur ; nous te conduirons chez tes parents. »

(1) Comp. avec *Kleuter*, *Lodder* des dictionnaires.

Et après avoir fait cela, ils retournèrent et l'amant vit Kludde, toujours sur la dalle. Alors le camarade prit courage et se dirigea vers la pierre. Kludde fit un saut de côté et l'ami put prendre la clef et ouvrir. L'amant entra et ferma vivement la porte. Son camarade continua son chemin tranquillement et ne vit pas l'esprit.

Le *Lodder* de Koekelberg et de Hal est sans doute le même lutin. On peut lire, chez WOLF (nos 488-489), deux sagas que le manque d'espace ne nous permet pas de reproduire (1).

6. BOKKENRIJDERS. (*Boucs-volants*). — On sait que la monture des sorcières et des sorciers était ordinairement le *bouc*. Dans la Campine, on parle des *Bokkenrijders* (Boucs-volants, chevaliers du Bouc : *bok* = bouc, *rijder* = celui qui monte) : on appelle ainsi des êtres malfaisants qui volent et galopent dans l'air.

Volksleven écrit (2) :

« Lorsque les *Bokkenrijders*, il y a un siècle, passèrent, dans leur voyage aérien, à côté de l'ancienne abbaye de Postel, les *Wittheeren* (3) (les Seigneurs blancs, les Prémontrés ou Norbertins) commencèrent à prier tous ensemble, afin que ces scélérats fussent détruits. Et il en fut ainsi : les boucs de ces *Bokkenrijders* ne purent continuer leur chemin et ils disparurent pour toujours avec leurs cavaliers infernaux. Depuis lors cette mauvaise engeance est détruite. »

Pas complètement, paraît-il ; car les Campinois de la province d'Anvers, du Limbourg et des environs d'Eindhoven en parlent encore.

(1) WOLF, n° 487 ; lire aussi : WOLF, n° 213 ; — *Volkskunde*, I, 74 ; — *Volksleven*, V, 82, 101, 121, 146. — WOLF, la note de la page 703.

(2) IV, 117. Lire aussi, même numéro : *Bokkenrijders vliegen door de lucht*, 116 ; — *id.*, 117, *Gedwongen luchtreis* ; — et le roman d'EGREVISSE.

(3) Ainsi nommés à cause de leur habit.

Les *Bokkenrijders* formaient anciennement, une bande de voleurs et d'assassins. Vers 1775, on pendit à Valkenburg et dans les environs deux cents *Bokkenrijders*.

La saga suivante nous vient de Hechtel :

Le fils d'un brasseur de Hechtel se rendit un soir à la brasserie pour allumer le feu, lorsqu'il rencontra deux de ses voisins qui lui demandèrent de jouer aux cartes avec eux, dans certain village et certaine maison qu'ils indiquèrent. Ils étaient à cheval et lui dirent de se mettre derrière eux, ce qu'il fit. Les voilà chevauchant dans l'air ! Ils arrivèrent à un château, et chevaux et hommes y entrèrent par la cheminée. Au coin du feu se trouvait une personne et les voisins enjoignirent au brasseur de la tuer : Ce qu'il ne voulut point faire, car maintenant il était convaincu que ses voisins étaient des *Bokkenrijders*. Il fit semblant de devoir satisfaire un besoin naturel ; il parvint ainsi à quitter le château et il s'enfuit à toutes jambes. Ne sachant où il était, il monta sur un arbre et il découvrit, à quelque distance un voiturier qui conduisait une charrette. Il se rendit auprès de cet homme et lui demanda le chemin vers Hechtel ou une des villes environnantes qu'il nomma. Mais le voiturier n'avait jamais entendu parler de ce village ni de ces villes. Il conseilla au brasseur de l'accompagner jusqu'à une auberge non éloignée ; ils y allèrent, mais là aussi on ne savait rien de Hechtel ni des environs.

Par hasard sept curés devaient se réunir ce soir dans cette auberge ; les six premiers interrogés, ne savaient rien non plus ; mais le dernier arrivé, le septième, avait entendu parler de Hechtel ; il indiqua la route sur un morceau de papier et recueillit quelque argent auprès de ses confrères. Il le donna au brasseur qui, le lendemain, se mit en marche. Le 99^e jour, le malheureux arriva à Hechtel. Pendant son absence, ses parents avaient fait démolir la brasserie, afin de s'assurer que leur fils n'y avait pas été tué et enterré.

C'était un samedi soir que le jeune homme revint à la maison paternelle. Le lendemain matin, il se posta derrière la porte de l'église et, quand il vit entrer ses deux voisins-bokkenrijders, il raconta son aventure à ses concitoyens qui s'emparèrent des scélérats et les brûlèrent vifs sur la place de Hechtel (1).

Les Francs-maçons (*Framassons, Vrijmassons*), remplacent les *Bokkenrijders* en Flandre et en Brabant : ils voltigent aussi dans l'air, ont vendu leur âme au diable, se nourrissent du sang de petits enfants, etc. (2).

7. CHASSEURS SAUVAGES (*Wilde jagers*). — Dans certaines localités on raconte des histoires terrifiantes du Chasseur sauvage (*Wilden jager*), ou du Chasseur éternel (*Eeuwigen jager*) ; on y parle encore de la « *Wilde, Eeuwige, Helsche jacht* », de la *Tilkesjacht* ou *Turkusjacht*, de la *Knuppel-* ou *Kluppeljacht*.

Voici ce qu'on dit du Chasseur éternel à Wijnendaal :

Non loin du château de Wijnendaal demeurait un vieux paysan ; il avait un fils qui aimait à chasser et qui, au lieu de labourer les champs, passait son temps à courir les bois. Le père lui fit des remontrances, à ce sujet, mais ce fut en vain.

Lorsque le paysan se trouva sur son lit de mort, il fit appeler son fils afin de lui donner un dernier avis ; mais le chasseur ne parut point, il partit au bois avec ses chiens. Alors le père maudit son fils en disant :

« Tu chasseras éternellement, oui, éternellement ! »

(1) Voy. PANKEN, *Noordbrabantsche Sagen; Volksleven*, IV, 132; — *Ambtelijke Brieven en andere Bescheiden over de Bokkenrijders in het Staatsch Land van Overmaas, 1755-1785*; — ECHÉVISSE, *de Bokkenrijders in het Land van Valkenburg*: — *Volksleven*, III, 22, 47; — WOLF, n° 436.

(2) Voy. GITTEE, *Vraagb.*, 40; — *Volksleven*, V, 5.

Il tourna la tête et rendit l'esprit.

Depuis lors le malheureux maudit erre, sans trêve, dans les forêts. La nuit, on l'entend crier lamentablement : « Jakko ! Jakko ! » et la contrée répercute la rumeur et les cris des chiens.

D'autres prétendent que le fils fut changé en oiseau de proie et que c'est sous cette forme qu'il vole de tous côtés ; il attaque les hommes, les animaux, et crie toujours : « Jakko ! Jakko ! Jakko ! »

Il y a quelques années on a détruit les forêts de Wijndaal et le chasseur éternel est allé plus loin (1).

Dans les environs de Louvain on raconte :

« Un vieux mendiant, qui traversait un soir les champs, entendit une belle musique dans les airs. Regardant en haut, il découvrit un grand nombre de formes humaines qui voltigeaient au-dessus de lui. Ne sachant que faire, il jeta, à tout hasard, son bâton dans l'air. Le bâton resta quelque temps en haut ; puis il retomba couvert de griffades et d'éraflures. Le mendiant entendit une voix qui cria :

« Si vous n'étiez pas un de mes bons camarades, vous recevriez autant de coups de griffe que votre bâton. »

C'était la *Tilkesjacht* qui traversait les airs (2). »

A Anvers, la *Wilde Jacht* s'appelle encore *Doodenheir* (Armée des morts) ; celle-ci ne se montre dans l'air que dans la période de Saint-Bartholomé, à la Fête des Trois-Rois et pendant la nuit qui précède Pâques.

Il y a aussi des sorcières qui voltigent dans l'air et y font de la musique. Le *Muziekberg*, près de Renaix, est ainsi

(1) SERRURE, *Kunst- en Letterblad*, 1841, p. 68 ; — WOLF, n° 260.

(2) *Volksleven*, II, 9. Ici, les *Tilkesjagers* ne diffèrent pas des *Bokkenrijders*. Voy. aussi : *Volksleven*, II, 76 ; — 't *Daghet*, I, 1885, 167, 191 ; — GITTEK, *Vraagboek*, 42 ; — DE BO, 1241.

nommé parce que, le soir, on y entend souvent une musique aérienne (1).

8. REVENANTS (*Spoken en andere weerkomende geesten*). — Il existe un très grand nombre de sagas se rapportant aux revenants. Ceux-ci prennent la forme d'hommes, d'animaux, de flammes, etc.

Ils reviennent sur terre :

1° Pour remplir ou faire remplir une promesse (*Volksleven*, III, 91, *De Twee Knechten*; Id. III, *De Onvolbrachte Belofte*; Id. IV, 215, 216, 217; *Volk en Taal*, I, 47, 50; *Volkskunde*, I, 73).

2° Pour faire pénitence (*Volkskunde*, I, 16; *Volksleven* I, 91-92; *Volk en Taal*, II, 251; WOLF, pp. 535, 505, 509).

3° Pour montrer un trésor caché (*Volksleven*, III, 40; id. V, 116).

4° Pour exprimer leur gratitude (WOLF, p. 596).

5° Par amour maternel (WOLF, p. 405).

6° Parce qu'ils sont morts sans les secours de la religion (WOLF, 506, 652).

7° Pour punir un impie (*Volkskunde*, I, 72).

8° Sans motif déterminé, pour lutiner, pour taquiner les

(1) Le « *Boeboe* », « *Baboe* », le « *Peere Baboe* » est un esprit des bois (*Segelsem*) : la mère inspire à son enfant la peur de la forêt, en disant que le *Boeboe* s'y tient caché, y saisit les petits enfants et les mange. Voy. GITTEB, *Volkskunde*, 1890, 214 — Nous devrions parler ici de *Klakkaart met zijn ketens* (Voy *Kunst- en Letterblad*, 1840, 4), de *Flabbaert* (WOLF, n° 574), de *Flerus* de *Leflinge* (Voy. WOLF, n° 216), des *Knippers* de *Wolfsdonk* (*Volksleven*, II, 318), de l'*Uitschuijster* (*Volksleven*, IV, 171), des *Heidens*, *Gipten*, *Giptenessen*, *Djipten*, *Djiptenessen* ou Bohémiens et Bohémiennes (*Volksleven*, IV, 171, 172; WOLF, n° 408; *Volkskunde*, I, 212, II, 89), de la *Bloedkaros* ou *Bloedkoets* (*Volksleven*, IV, 157; *Volk en Taal*, IV, 57; WOLF, nos 234, 435; JOOS, II, 101), mais la place nous fait défaut. A Turnhout, on parle de la *Kammelkar* qui roule, la nuit, sans conducteur et peut entrer par toute ouverture, quelque petite qu'elle soit.

humains (*Volkseven*, III, 97, 126 ; IV, 229; *Volk en Taal*, I, 21).

Les endroits hantés de préférence sont : les cimetières, les carrefours, les églises, les maisons et les châteaux en ruines, les tours, les vieux moulins.

Ils apparaissent à minuit, « l'heure solennelle ! »

Le curé possède le pouvoir de chasser les revenants ; il peut les bannir pour une période de 99 ans, sur les bords de la mer.

Nous donnons ici quelques-unes de ces sagas.

La première, la Borne déplacée (*De Paal verzet!*) est connue partout :

Un paysan avait déplacé la borne qui séparait son champ de celui du voisin.

Il mourut.

Depuis sa mort, il errait chaque nuit dans les deux champs et criait sans cesse :

« Où dois-je la mettre? Où dois-je la mettre? »

Il s'agissait de la borne qu'il portait sur son épaule.

Cela dura des années.

Une nuit, un ivrogne qui passait par là, entendit la voix plaintive :

« Où dois-je la mettre? Où dois-je la mettre? »

Et il répondit :

« Sacré imbécile! Mets-la où tu l'as prise! »

Un cri de joie retentit.

Depuis lors, on n'a plus aperçu le revenant : son âme était délivrée.

(Segelsem.)

LA POULE REVENANTE.

(*De spokende Hen.*)

A la Motte (*de Mot*, un nom de hameau), chez P. V., il y avait, dans le temps, des revenants.

La grand'mère de cet homme était morte depuis quelques

mois. Un jour, il vit une poule tout près d'un mur. On n'y fit pas attention ! Une poule près d'un mur, cela se voit tous les jours, n'est-ce pas ? Oui, mais pas un jour ne se passa sans que l'on ne vit cette poule, couchée là, contre le mur, se rapprochant chaque jour un peu plus près de la porte.

« C'est très drôle ! » dit la femme ; « cette vilaine bête semble vouloir entrer ! »

Quelques jours encore ! Et voilà la poule entrant dans la maison. On la chassa... En vain !... Elle revint... et rentra !

« Cette bête est malade ! » C'est ce que l'on pensa et on la laissa faire... Oui, mais qui l'aurait cru ? Elle se mit même sur le lit !

« Croirais-tu bien, » dit la femme, « que cette poule me donne des idées noires ? Il y a quelque chose de mal, je t'assure ! »

« Je le pense aussi, » dit le mari ; « je vais lui demander ce qu'elle désire, la première fois qu'elle reviendra ! »

« Oui, si tu l'oses, demande-le lui ? »

Un soir, en allant au lit, ils y trouvèrent la poule.

« Dis donc, » cria le mari, « qu'est ce que tu viens faire ici ? Tu nous embêtes à la fin ! »

« Je viens vous prier de bien vouloir offrir à Notre Seigneur du petit Chœur brun (*van't Bruinkoorcken*) les quatre livres de chandelles que j'ai promises. »

Alors la femme se souvint : La grand'mère, pendant sa maladie, avait réellement promis d'offrir quatre livres de chandelles. Le lendemain elle se rendit à la ville (d'Aarschot), offrit les chandelles et la poule ne revint plus.

(Haterbeek-lez-Aarschot (1).)

(1) *Volk en Taal*, I, 50. Voici les principaux animaux revenants ou sorciers : le Chat (WOLF, nos 246, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 561 ; — *Volkstevē* ; II, 98, IV, 171, V, 115 ; — *Volkskunde*, I, 16 ; — *Volk en Taal*, III, 201), — le Chien (*Voy. ici Loups-garous* ; — WOLF, nos 437, 499, 500 ; — *Volk en Taal*, III, 201), — le Cheval (WOLF, nos 389, 547 ; — *Volk en Taal*, III, 201 ; — *Volkskunde*, 1891, 16 ; — *Volkstevē* 116), — l'Âne (WOLF,

LA LAITIÈRE.
(*Het Melkmeisje.*)

Dans le parc de Bruxelles, il y a deux bas-fonds, véritables taillis. Dans l'un des deux, celui qui se trouve à droite du chemin qui part du palais royal, on voit une statue de pierre représentant une jeune fille dont la chair est rongée et les os à nu. Voici ce qu'on raconte par rapport à cette statue :

Il y a plusieurs centaines d'années vivait à Bruxelles une laitière, qui n'agissait pas raisonnablement, car elle trompait ses clients ; elle baptisait son lait (*zij doopte hare melk*: elle y ajoutait de l'eau) et employait, en outre, une mesure trop petite. Après sa mort, elle ne trouva pas le repos dans sa tombe ; chaque nuit elle devait errer en ville et crier :

« *Half water, — Half melk! — Te scherp gemeten, — De ziel vergeten!*

« Moitié eau, moitié lait! — Mesuré trop exactement, — oublié l'âme! »

Cela fit beaucoup de bruit et on parla beaucoup de la laitière. Le clergé sut l'affaire et ordonna de déterrer le cadavre. On le fit, et on constata que le cou et la poitrine étaient complètement rongés par la vermine. Pour rappeler cette chose étrange, on fit faire la statue, qui fut placée d'abord en ville, mais qui, plus tard, fut jetée dans le bas-fond du Parc, où elle se trouve encore, oubliée et abandonnée (1).

n° 496), — la *Vache* et le *Veau* (WOLF, n° 414; — *Volkskunde*, I, 75; — *Folksleven*, III, 125), — la *Brebis* (WOLF, n° 552; — *Folksleven*, III, 125), — le *Bouc* (Voy *Bokkenrijders*), — le *Lapin* et le *Lièvre* (WOLF, n° 415, 235, 549, 387), — le *Loup* (dans plusieurs contes), — la *Poule* (WOLF, n° 551, 557), — l'*Oiseau noir* (WOLF, n° 422; — *Folksleven*, V, 92), — le *Corbeau*, la *Pie*, le *Crapaud*. Voy. SLOET, *de Dieren*.

(1) WOLF, n° 423. Cette laitière est du sculpteur DEVOS et fut d'abord placée sur une fontaine de la rue au Beurre, en 1687. La statue a eu beaucoup à souffrir en 1850.

AMOUR MATERNEL.
(*Moederliefde.*)

Une femme, à Hekelgem, mourut en couches.

La voisine dit au mari qu'il devait faire le lit de la morte pendant six semaines, parce que sa femme reviendrait chaque nuit pour allaiter le pauvre petit.

Mais le mari n'en voulut rien croire, disant que les morts étaient bien morts et ne revenaient pas.

La nuit suivante, l'enfant, qui se trouvait dans la chambre à côté de celle du père, cria, mais se tut bientôt. Au même instant, l'homme entendit la voix de sa femme qui berçait doucement le petit. Le mari eut peur; il alla néanmoins jusqu'à la porte de la chambre et regarda par le trou de la serrure: il vit sa femme, avec l'enfant sur ses genoux et lui donnant le sein: les yeux bleus du petit être étaient tranquillement dirigés vers la mère. Le coq chanta; la morte mit doucement son enfant dans le berceau et disparut par la porte.

Depuis lors le mari fit faire le lit chaque soir (1).

β. Esprits de l'eau (*Watergeesten*).

1. NEKKERS. — Le *Nekker* (2) s'appelle encore *Nikker*, *Duiker* (plongeur), *Waterman* (homme de l'eau), *Waterduivel* (démon aquatique), *Manneken-Haak* (homme au crochet), *Manneken-met-den-haak*, *Waterwolf* (loup de l'eau); chez KILIAEN: « *Waeternecker* » et « *Waeter-elf* ». Le *Nekker* féminin se nomme *Nix*, *Nikse*, *Grijze Meer* (3); (MOER: grise Mère ou Jument grise?) et le petit *Nekkerjong* (DE-BO).

(1) WOLF, n° 326. Comp. avec *Tjanne*, *Folkskunde*, 1892, 39, un des plus beaux chants populaires flamands connus.

(2) VERCOULLIE: « *Nix*, v. uit Nhd *nixe* (Mhd. id., Ohd. *nicchessa*), vrouwelijke vorm van Nhd *nix* (Mhd. *nickes*, Ohd. *nihhus*), dat een bijvorm is van *nikker*. » — « *Nikker*, m. Mnl. *necker* + Ags. *nicor* (Eng. *nick*), On. *nykr* (Zw. *näk*, De. *nök*). »

(3) 't *Daghet*, 1885, 41.

Les *Nekkers* habitent les ponts, les marais, les étangs, les ruisseaux, les rivières, l'Escaut. Ils quittent leur palais aquatique ordinairement pendant la nuit, parfois pendant le jour.

Ils appartiennent au sexe masculin ou féminin et prennent souvent la forme humaine. On en a connu qui avaient la forme d'un chapeau à trois pointes. On les trouve parfois dans une boîte, placée sur le bord d'un ruisseau ou d'un étang, d'où ils sortent, si elle est ouverte par un passant; ou ils se montrent, chargés de chaînes, et ils entraînent avec eux, au fond de l'eau, les malheureux qu'ils rencontrent (1).

C'est ce que l'on croit dans la Flandre occidentale.

Dans les Campines anversoise et limbourgeoise, les mères font peur à leurs enfants qui aiment à jouer sur le bord de l'eau, en disant que l'homme au crochet les saisira : *Manneken-haak* est noir, est caché entre les joncs et il entraîne, au moyen de son crochet, les enfants au fond de l'eau. Après, il leur suce le sang et emprisonne leur âme dans une cruche dont l'ouverture est dirigée vers le bas. Si cette cruche est renversée, l'âme devient libre. Quelques-uns prétendent que les noyés doivent filer, jusqu'à leur délivrance, du lin emmêlé,

Le *Nekker* aime, par hasard, à lutiner.

Ceci est arrivé à Niel, sur le Rupel :

Un aide-batelier avait reçu la permission d'aller visiter les siens qui demeuraient de l'autre côté de l'eau. En partant, il dit à son maître :

« Baas, cette nuit, à mon retour, je vous appellerai; venez alors me chercher. »

La nuit, le batelier fut réveillé par des cris qui venaient de la rive. Il sortit de son lit, sauta dans la barquette et rama vivement vers le bord. Tout en ramant, il pensait à ses

(1) SERRURE, *Konst- en Letterblad*, III, 43.

affaires et arrivé à la rive, il prit celui qui avait crié, sans demander :

« Jan, est-ce toi ? »

Mais non, il rêvait, il rêvait toujours. Lorsque soudain un ondin se dressait dans la barquette.

« Dieu du ciel ! cria le batelier, c'est un démon de l'eau, c'est un démon de l'eau ! »

Pardouf ! l'ondin sauta hors de la barquette. Le batelier se crut sauvé. Pas du tout ! L'ondin se tint sous la barquette et l'arrêta. Le pauvre batelier fit des efforts surhumains pour se rapprocher de son bateau ; en vain ! il resta toujours à la même place ! L'homme se mit à prier, l'ondin le laissa tranquille et disparut. Au même moment, l'esprit se trouva à la place où le batelier l'avait pris, et il cria en riant :

« Je t'ai bien attrapé, hein ! Je t'ai bien attrapé ! Ha ha ha ha ! »

Une demi-heure après, le batelier entendit crier son aide ; mais il se garda bien d'aller le chercher ; il le laissa crier.

(Schelle) (1) ».

2. LANGE WAPPER (2). — C'est l'ondin anversois.

Il taquine les personnes attardées et leur joue des tours désagréables. Il y a des années, il se tenait habituellement non loin de la *Wappersrui*, qui maintenant est voutée, et surtout au *Wappersbrug*.

Il a de longues jambes, au moyen desquelles il marche sur l'eau, et, comme Osschaart, il peut se rapetisser et se grandir. Il aime à jouer avec les enfants et, dans ce but, il prend la forme d'un petit camarade absent ; mais son jeu se termine toujours par une gaminerie. — C'est parfois un enfant qui vient de naître et qui semble abandonné dans la rue ; ou un chien, un chat, un monsieur bien mis, un

(1) Voy. aussi GITTÉE, *Fr.*, 43 ; — *Folksleven*, 97, 98, 109, III, 32, 91 ; — WOLF, nos 221, 511, 513, 514, 564, 573 ; — *Volk en Taal*, IV, 58 ; — *Volkskunde*, 1891, 15.

(2) SCHUERMANS, donne aussi *Lange Wappe*.

prêtre, etc. *Lange Wapper* est donc un Protée aquatique.

Voici une des nombreuses espiègleries — celle-ci, macabre ! — énumérées par MERTENS, chez WOLF (nos 587, 490) :

LES QUATRE AMANTS !

(*De vier Lieven!*)

Une femme riche menait une vie déréglée; elle avait quatre amants, qui tous venaient la voir, chaque nuit, à une heure différente.

Lange Wapper prit, un soir, la forme de la femme absente.

A dix heures vint le premier amant.

« Que voulez-vous? » demanda *Lange Wapper*.

« Je veux vous épouser ! »

« Bien ! à une condition cependant : il faut aller au cimetière de Notre-Dame et vous mettre sur la traverse de la croix du calvaire, jusqu'à minuit. »

Il le fit !

A dix heures et demie vint le second.

« Que voulez-vous? » demanda *Lange Wapper*.

« Je veux vous épouser. »

« Bien ! à une condition cependant : il faut aller au cimetière de Notre-Dame, y prendre un cercueil, le porter devant la croix du calvaire et vous y coucher jusqu'à minuit. »

Il le fit !

A onze heures vint le troisième.

« Que voulez-vous? » demanda *Lange Wapper*.

« Je veux vous épouser. »

« Bien ! à une condition cependant : il faut aller au cimetière de Notre-Dame, frapper trois fois sur le cercueil que vous y trouverez, et attendre jusqu'à minuit. »

Il le fit !

A onze heures et demie vint le quatrième.

« Que voulez-vous? » demanda *Lange Wapper*.

« Je veux vous épouser. »

« Bien ! à une condition cependant : il faut prendre la chaîne de fer dans la cuisine, aller, en la traînant derrière vous, au cimetière de Notre-Dame, et courir trois fois autour de la croix du calvaire. »

Il le fit !

Mais le premier tomba mort, lorsque le second se coucha dans le cercueil. Le second mourut de frayeur, lorsque le troisième frappa trois fois sur la bière. Le troisième tomba mort aussi, lorsque le quatrième, traînant la chaîne, courut trois fois autour de la croix. Le quatrième ne sut que penser, lorsqu'il trouva ses trois camarades sans vie. Il se rendit cependant chez la femme pour la prier de tenir sa promesse. Mais elle ignorait tout ; et lorsque, le lendemain, on lui annonça la mort de trois de ses amants, elle devint folle et se suicida.

3. MEERMINNE. — C'est une espèce de sirène, un démon femelle de la mer. On l'appelle plus souvent *Zeemeerminne* (1), *Zeemerminne*, parfois *Marminne* (DE Bo).

Le peuple se représente cet être sous la forme d'une femme à queue de poisson.

Joos (2) raconte :

Lorsque les pêcheurs naviguent vers l'Océan glacial pour y pêcher la baleine, le capitaine emporte des friandises pour la *Zeemeerminne*.

Car la *Zeemeerminne* est l'ennemie de la baleine. Lorsqu'elle voit arriver un navire, elle nage vers lui et s'en rapproche tant que les pêcheurs voient flotter au-dessus de l'eau ses cheveux glauques. Alors ils lui jettent des friandises et elle, reconnaissante, scrute la mer. A peine a-t-elle vu une baleine, qu'elle crie :

(1) VERCOULLIE : « *Meermin* vr. verwant met Mhd *mereminne*, d. i. de min (het lief) van den meerman of zeeridder (zijn vaartuig wordt in de sage zijn staart). Vergel. Hgd. *Meerweib*, Eng. *Mermaid*, »

(2) II, 99. On dit à peu près la même chose à Michelbeke.

Schippers! — *Werpt uw tonnekens uit, — De walvisch komt!*
Pêcheurs! — Jetez vos tonneaux, — La baleine vient!

Il arriva un jour que le capitaine prit aussi la *Zeemeerminne*.

Il l'emmena avec lui en Hollande où elle apprit à filer.

Mais la vie terrestre ne lui plut pas et elle n'aurait pas vécu longtemps, si le capitaine ne lui avait promis de la reprendre avec lui à son premier voyage.

Il remplit sa promesse; et elle, plus reconnaissante encore, chanta bien haut sa vieille chanson :

Viisschers! — *Werpt uw tonnekens uit, — De walvisch komt!*
— *Viisschers!* — *Werpt uw tonnekens uit, — De walvisch komt!*
Pêcheurs! — Jetez vos tonneaux, — La baleine vient! — Pêcheurs!
— Jetez vos tonneaux, — La baleine vient! (1)

γ) Esprits du feu (Vuurgeesten).

1. FEUX-FOLLETS (*Dwaallichten*). — Appelés *Stalkee(r)sen* en Flandre orientale (Segelsen), *Doodkeersen* en Flandre occidentale, *Stallichten* (2) en Brabant, *Dwaaslichten* en Limbourg, Hageland, Haspengouw.

Dans la Flandre occidentale, on croit que les feux-follets sont de petits squelettes d'hommes avec une petite chandelle à la place du cœur (DE Bo).

Presque partout on admet que ce sont les âmes errantes d'enfants morts sans baptême.

Un homme revenait tard de son champ; il se rendait de Molenbeek à Ganshoren. Soudain, il vit trois feux-follets qui se dirigèrent vers lui; et comme l'homme avait l'habitude

(1) Voy. aussi WOLF, nos 507, 508, 509.

(2) KILIAEN : « *Stallicht, stal-keerse, dwaes-licht*. Ignis fatuus. Ignis erraticus : ignis prope terras in aëre proximè permanens et haerens. Brabantis *stal-licht*, Flandris *stal-keersse* dicitur, à *stal*. i. stabulum : quod praecipuè conspiciatur iuxta stabula, nemp. bouilia, ouilia, patibula quoque, cemitaria, culinas, aliaque id genus loca densis humoribus infecta. » Ceci n'est peut-être qu'une étymologie populaire.

de les baptiser, il dit, voulant les délivrer tous les trois en même-temps :

« Je vous baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit ! »

Oui ! mais il se vit entouré, au même moment, de plus de mille feux follets, qui, tous, voulaient être baptisés. Il baptisa, il baptisa... et cela ne cessa qu'au matin lorsque le coq chanta.

C'est pourquoi l'on doit dire, quand on est poursuivi par un feu follet :

« Je ne baptise que vous seul ! »

L'homme de Ganshoren avait oublié de prendre cette précaution (1).

On ne peut montrer un feu follet du doigt. Si on ose le faire, on reçoit un violent soufflet (Segelsem). On ne peut lui faire signe de venir, sinon on est suivi lentement, très lentement par cet esprit et, pendant la nuit, on entend un grand coup sur la porte de la maison ; le lendemain, on y découvre une tache de sang qu'on ne parvient pas à enlever (Campine) (2).

2. HOMME DE FEU. — *Vuurman* ; le peuple dit : *Vierman*, *Schoovert*, *Sjoverik*, *Schoeffler* (Limbourg).

Sur les rives de la Meuse se promène, chaque nuit, un homme de feu ; il brûle avec longue et vive flamme. Quand on siffle, il vient. L'imprudent qui a osé siffler, ne peut fermer assez vite la porte de sa maison ; l'homme de feu accourt, frappe et, le lendemain, on voit sur la porte une main carbonisée (3).

WOLF (n° 261) parle aussi du *Vuurman* des environs de Tirlumont.

(1) WOLF, n° 521.

(2) *Volk en Taal*, IV, 40 ; — WOLF, n° 262 ; — *Volkstevén*, I, 14-45, II, 21.

(3) WOLF, n° 429. Voy. GITTEB, *Vraagb.*, 43, 50.

Volkskunde (I, 16) donne une saga qui se rapporte au *Vuurman* de Baasrôde.

3. LE BERGER EN FEU (*de brandende Schaper*). — Dans la bruyère campinoise (environs de Turnhout, Westmalle, Oostmalle, Ylimmeren, etc.) on aperçoit, la nuit, le berger en feu (*brandenden Schêper*). Ce berger avait trouvé, un jour, une bourse (1) remplie d'argent et osé soutenir, sous serment, qu'il n'avait rien trouvé :

« Si je mens, je veux brûler éternellement, » avait-il ajouté.

A peine l'avait-il dit qu'il brûla comme un fagot dans le foyer (2).

4. LA GERBE ENFLAMMÉE (*de brandende Schoof*) (3). — A Kieldrecht périt un pêcheur en état de péché mortel. Le soir, il apparaît, encore de nos jours, sous la forme d'une gerbe enflammée, qui sort de l'eau et qui disparaît du côté de Verrebroek.

Un pêcheur fut, un soir, poursuivi par la gerbe enflammée; il courut aussi vite que possible vers sa maison où il s'affaissa de frayeur (4).

5. LE CHARIOT INFERNAL (*Hellewagen*). — C'est un chariot ardent lequel, tous les soirs, à l'approche de minuit, traverse les airs et entraîne en enfer les passants attardés.

Hellewagen est aussi le nom populaire de la grande Ourse.

WOLF parle encore du *Korenwagen*.

A Belcele (Varenwijk) on a vu une *Vurige Koets* (carosse ardent) et à Saint-Nicolas (Padbeschoothof) un chariot ardent (*vurige Wagen*).

(1) Suivant d'autres, un coffret.

(2) WOLF, nos 438, 440; — *Volkseven*, I, 90-91; — Joos, I, 93, 101.

(3) Comp. avec *Schoovert*, plus haut.

(4) WOLF, n° 441.

Nous-même avons entendu parler souvent de chars roulant avec fracas dans les airs.

GITTÉE fait mention d'un *Vierweg* (chemin ardent) (1).

6. DRAGONS (*Draken*). — Nous devons mentionner ici les dragons et autres monstres qui vomissent du feu.

On les rencontre souvent dans les châteaux hantés. Ils y gardent une princesse ou un trésor caché. Il y en a qui aiment la chair humaine et ils exigent chaque mois (ou chaque année) une victime.

La légende de Notre-Dame du Cerisier (*Kerselaar-bij-Oudenaarde*) parle d'un crocodile tué par un sire de Pamele; on a suspendu le monstre au plafond de la petite chapelle (2).

ð) ESPRITS DE LA TERRE (AARDGEESTEN).

1. NAINS (3) (*Dwergen*). — Appelés ordinairement *Kabouters*, *Kaboutermannekens* (Fl. Br.); dans le Limbourg : *Aardmannetjes*, *Heuvelmannekens*, *Auvermannekens*, *Klabbers*, *Roodmutsjes*, *Jans met de roode muts*; autour de Louvain : *Alvermannekens* dont les femmes se nomment *Hussen*; ailleurs *Laplanders*. Dans les dict. *Kobolden* (4).

Forme. — Les *Kabouters* sont de tout petits hommes, hauts de quelques pouces, de la grandeur d'un sabot, vêtus d'un pantalon rouge et d'un frac gris, portant toujours le capuchon rouge. Ils sont parfois entièrement blancs, meu-

(1) WOLF, nos 427, 442, 445; — Joos, I, 99; — *Volk en Taal*, III, 200; — *Volksleven*, V, 92, 95; — GITTÉE, *Vraagboek*.

(2) WOLF, n° 558; — *Volk en Taal*, III, 60; — le conte *Jan de Rotter* (*Volkskunde*, 1890, 114); — *Volkskunde*, I, 53.

(3) *Voy.* aussi PLÖNNIES, p. 147; — *'t Daghet*, I, 11.

(4) VERCOLLIE : « *Kobold*, m. uit Hgd. id. (Mhd. *Kobolt*), zooveel als *huisgod*, van **kob* = woonst, op dezelfde wijze als *herold* van *heer*... Vgl. Ags. *cofgodu* = huis-god. Uit het Germ. komt Fr. *goblin*. » — « *Kabouter*, m. Mnl. *Coubout*, is, niettegenstaande den bijvorm *Klabouter*, hetz. als *Kobold*. »

niers minuscules ! Ils ont une barbe très longue, dans laquelle réside leur force ; si l'on parvient à la couper, ils sont complètement maîtrisés.

Demeure. — Ils habitent sous terre, ordinairement dans les collines et les talus, dans les vieux tunnels (à Lubbeek, on trouve l'*Alverberg*) ; ils utilisent les terriers de lapin et les tanières de renard ; les taupinières leur servent de portes d'entrée et de sortie. On les trouve aussi dans les ruines et les vieux châteaux.

Actions. — Il sont très malins et connaissent l'art de la magie. La nuit, ils sortent de leur demeure souterraine pour voler ; ils emportent tout. Inutile de s'opposer à leurs déprédations ; si on essaie de le faire, on court grand risque de recevoir une fameuse tripotée.

Ils n'ont cependant pas mauvais caractère ; souvent ils aident les malheureuses gens et font le gros travail (tamisent la farine, rebattent les meules (1), lavent le linge, battent le beurre, labourent les champs, etc.). Si l'on a quelque besogne urgente à faire, on n'a qu'à la porter à leur colline et, le lendemain, c'est fait. Il suffit de leur donner pour cela un petit pain au beurre (2) ou une tartine.

Parfois un *Kabouter* arrive avec un cadeau, une assiette de crêpes, par exemple ; si vous acceptez son présent de bonne grâce, vous devenez son meilleur ami ; si vous le refusez, il se déclare votre ennemi irréconciliable.

Ces petits lutins connaissent les vertus des plantes et font des cures merveilleuses.

Ils traitent les vaches et suscitent des querelles entre domestiques. Ceux-ci alors se donnent des coups de trique et les nains regardent de loin en riant.

Ils empruntent des ustensiles de cuisine (des pots, des

(1) *Scherpen de molensteenen.*

(2) *Een boterkoeksken !*

poêles, etc.), et les rapportent, le lendemain, bien écurés. Ils aiment le jeu et la danse.

Ils bâtissent : la tour de sainte Gertrude, à Louvain, est leur ouvrage.

De nos jours ils se montrent rarement, bien qu'à la veillée on parle d'eux très souvent; ils partagent le sort des autres esprits enfantés par l'imagination populaire : la science les chasse. Le peuple explique leur disparition, en disant que les *Kabouters* ne peuvent supporter les sonneries de cloches ni surtout les coups de l'angelus.

Husses. — Les *Husses* demeurent avec les *Kabouters*. Ce sont de petites femmes qui s'occupent des travaux du ménage. Elles sont plus méchantes que les nains. A l'âge de 80 ans, elles sont enterrées vivantes avec un petit pain de cinq sous. En les enterrant, leurs maris disent :

« Pars, vieille mère, tu retourneras rajeunie ! »

Voici une saga et un conte :

LE NAIN NU.

(*De naakte Dwerg.*)

Dans un village des environs de Malines, un meunier n'avait pu finir son travail : il restait une certaine quantité de farine à tamiser. Il résolut d'achever le lendemain. Comme ce jour il se sentait très fatigué, il partit sans manger un petit pain au beurre qu'il avait apporté avec lui au moulin. Lorsqu'il rentra, le matin du jour suivant, il vit, non sans étonnement, que toute la farine était tamisée et que le petit pain était mangé. Le soir, il refit la même expérience : et le lendemain encore tout le travail était fait et le petit pain avait disparu. Cela excita sa curiosité et, le soir du troisième jour, il se cacha derrière quelques sacs de farine. Il attendit jusqu'à minuit ; alors s'ouvrit la porte du moulin et il vit entrer un nain tout nu qui mangea le petit pain et se mit au travail.

Le meunier était un homme compatissant ; il eut mal au cœur de voir le pauvre nain tout nu. Le soir suivant, il mit, à côté du petit pain, un habit complet ; et depuis lors il eut le plaisir d'admirer le petit homme dans sa petite robe et ses petits bas, chaque fois que celui-ci venait faire son travail nocturne au moulin (1).

LES NAINS RÉCOMPENSENT L'AMOUR FRATERNEL.

Il y avait une petite fille qui s'était égarée dans le bois, en cherchant des fruits. Et après avoir couru de ça et de là, elle se sentit fatiguée et s'endormit sous un arbre.

Elle avait à peine fermé les yeux que deux nains, un vieux et un jeune, vinrent et montèrent la garde près de la petite. Lorsque celle-ci s'éveilla, elle vit le vieux nain avec une longue barbe, qui descendait jusqu'à ses genoux. Il lui fit bonne mine et dit :

« Chère enfant, que tes boucles sont jolies ! Laisse-moi les couper, et je te donne une bague en or pour ton petit doigt ».

« Non, » répondit la petite fille ; « je ne donne pas mes boucles ; Notre-Seigneur les a fait croître et c'est pourquoi je ne les donne pas. »

« Je vais te promettre plus encore, » dit le nain ; « laisse-moi les couper et je te donne une jolie petite cuisine : toutes les assiettes, les poêles et les cruches sont en argent brillant ».

« Pas même pour cela ! » répondit l'enfant, « je ne donne pas les boucles que le Seigneur a fait croître ».

« Je veux te promettre plus encore !... Laisse-moi les couper, et je te donne un petit oiseau qui pond chaque jour un œuf d'or. Il te rendra aussi riche que tu le désires ».

« Pas même pour cela !... Je ne te donne pas mes boucles que le Seigneur a fait croître ».

(1) WOLF, n° 206.

« Tu es une petite fille bizarre !... Écoute encore : Je sais que ton frère est bien malade et souffre beaucoup. J'ai ici un petit sachet avec des herbes : si tu les mets dans l'eau et que tu en donnes à boire à ton frère, il sera guéri ».

« Oh ! je veux ces herbes ! »

« D'abord tes boucles, chère enfant ! »

« Eh bien, oui, je les donne ! »

« Je suis bien aise de voir que tu aimes tant ton petit frère. Voici les herbes et je te laisse tes boucles. Cours chez tes parents ! »

Alors le nain la prit par la main, traversa le bois et lui montra le chemin de la maison. Les herbes furent préparées selon le conseil du nain et, quelques jours après, le petit garçon put jouer avec sa petite sœur qui l'aimait tant !

(Lierre) (1).

2. GÉANTS (*Reuzen*). — Finissons ce long chapitre par une étude très sommaire des géants.

On a toujours cru à l'existence des géants.

Dans la plupart des villes flamandes (même dans certaines villes wallonnes, à Ath, par exemple), on conserve religieusement les *Reuzen*. On a pu les voir, réunis à Bruxelles, en 1890, dans un cortège unique dans son genre : Druon Antigoon et Pallas d'Anvers, le géant de Grammont, les quatre géants de Vilvorde, etc.

Dans beaucoup de contes, on parle de géants. Voici la fable de *Polyphème et Ulysse*, transformée :

LE GÉANT ET LE NAIN.

Un géant avait pris un nain dans le but de s'en régaler. Pendant les quelques jours de vie qui furent accordés au

(1) *Volksteden*, II, 53. Voy. aussi WOLF, nos 206, 207, 208, 209, 210, 474, 475, 476, 477, 478, 479 ; — *Folk en Taal*, III, 89, IV, 56 ; — *Volksteden*, I, 66, 67, 82, II, 52, 53 ; — *'t Dayhet*, I, 12 ; — *Volkskunde*, I, 89-90 ; — GITTEE, *Vraagb.*, 41 ; — Joos, I, 155.

nain, celui-ci dut faire tous les travaux du ménage : « faire la cuisine (1), » écurer, laver et coudre.

Cela ennuyait beaucoup le petit prisonnier, qui chercha un moyen de se sauver des griffes du géant.

Le nain était petit de corps, mais grand d'esprit (2); le géant était grand de corps et petit d'esprit ».

Certain soir, ils prenaient l'air frais à la porte de la maison.

« Père, » dit le nain, « voyez-vous les animaux étranges qui se promènent là-bas derrière les nuages? »

Le géant regarda, mais ne vit rien.

« C'est étonnant, » dit-il, « qu'un si petit homme comme vous ait une vue si perçante, tandis que moi, le plus fort de tous les géants, je vois si mal. »

« Oui, mais il y a un remède à cela. »

« Lequel, mon fils?... Je voudrais en user, car c'est une grande force que de voir très loin. »

« Il faut laisser verser du plomb fondu dans vos yeux! »

« Essayons! »

« Mais, » ajouta le nain malicieux, « cela fait grand mal et l'on est complètement aveugle pendant quelques jours. »

« Je résisterai bien à la douleur. Fondez tout de suite du plomb, mon fils, et versez-le dans mes yeux. »

Le nain riait sous cape et se mit à la besogne.

Ce fut fait au bout de dix minutes.

Le géant hurla de douleur : la montagne trembla et les animaux sauvages se cachèrent dans leurs antres... Le géant était aveugle!

« Je suis le maître ici, » pensa le nain. « Nous allons faire bonne chère pendant quelques jours et, s'il y a du danger, nous nous sauverons. »

Il commença par tuer un chien et une brebis. Le chien rôti fut pour le géant, la brebis pour lui.

« Comment se fait-il que vous semblez savourer votre mets et que je mange à contre-cœur? Ma viande est coriace comme du cuir et répand une mauvaise odeur. »

(1) *De keuken doen!*

(2) *Klein van lijf en groot van geest!*

« Vous êtes encore un peu malade, » répondit le nain.
« Vous vous rétablirez lentement, mon père. »

Le nain fit tant de farces que le géant devint méfiant et résolut de manger le petit espiègle.

Certain matin le géant se leva tôt, chercha en tâtonnant toutes les portes, les ferma bien et s'assit devant la sortie du bercail; les brebis passèrent entre ses jambes l'une après l'autre.

Le nain s'aperçut à temps du danger.

Il tua la plus grande brebis et s'enveloppa de la toison. Ainsi travesti il put se sauver.

Lorsque toutes les brebis furent passées, le géant appela :

« Eh bien, mon fils, où restez-vous ? »

« Petit père, » rit le nain, « je suis sorti depuis bien longtemps. »

Le géant grinça des dents ; mais le nain jeta la toison et s'enfuit au loin (1).

Dans une église, à Hamme, on conserve un os de géant (*reuzenbeen*). JAAK VAN DE VELDE (dans le *Konst- en Letterblad*, 1840, p. 60), écrit :

« Dans le temps, des géants demeuraient aux environs de Hamme ; un entre autres habitait la ville même, un deuxième avait sa demeure sur la rive opposée de la Durme, dans le pays de Waas. Un jour, une querelle surgit entre eux par rapport à leur taille ; afin d'aplanir le différend, ils se rendirent à Thielrode où, justement, on construisait une église : tous les deux purent atteindre le toit et mirent, sur le mur en construction, chacun une brique.

D'autres parlent de trois géants (on ne connaît pas l'habitation du troisième) et disent qu'ils n'allèrent pas à Thielrode pour se mesurer, mais, qu'à Hamme même ils construisirent une église. Ils n'eurent pas besoin d'échafaudages pour atteindre le toit. L'un des trois n'employait jamais pont

(1) Joos I, 178.

ni barque pour passer la Durme; il passait toujours à gué.

Sous le portail de l'église, à gauche, est suspendu le fémur d'un des géants, et cet os a quatre pieds et un pouce de longueur (mesure du pays de Waas) et, à l'endroit le plus mince, il a une circonférence de treize pouces. Il y a longtemps qu'on pécha cet os dans la Durme et on le conserve soigneusement; oui, le peuple le vénère comme une relique de saint.

La rue, habitée par le géant, s'appelle encore de nos jours rue du Géant (*Reuzenstrate*) (1).

Enfin, voici un *Reuzelied*, très vieux :

*Al wie daar zegt, de reus die kom, — de reus die kom, —
Zij liegen erom! — Keere weerom, reusken, reusken, — Keere
weerom, — Reuzegom!*

*Sa, moeder, snijd nen boterham, — nen boterham! — De
reus is gram! — Keere weerom, reusken, reusken, — Keere
weerom, — Reuzegom!*

*Sa, moeder, tap van 't beste bier, — van 't beste bier, — De
reus is hier! — Keere weerom, reusken, reusken, — Keere
weerom, — Reuzegom!*

*Sa, moeder, stop nu maar het vat, — nu maar het vat, —
De reus is zat! — Keere weerom, reusken, reusken, — Keere
weerom, — Reuzegom! (2).*

Celui qui dit : le géant qui vient, — le géant qui vient, — en a menti ! — Retourne, petit géant, petit géant, — retourne, — Reuzegom !

Holà! mère, coupe une tartine, — une tartine, — le géant est fâché! — Retourne, petit géant, petit géant, — retourne, — Reuzegom !

Holà! mère, verse de la meilleure bière, — de la meilleure bière, — le géant est ici ! — Retourne, petit géant, petit géant, — retourne, — Reuzegom !

Holà! mère, bouche le tonneau, — le tonneau, — le géant est soulé — Retourne, petit géant, petit géant, — retourne, — Reuzegom

(1) WOLF, n° 202. Voy. aussi WOLF, n°s 203, 491, 555, 556; — *Volk en Taal*, II, 204 (on y parle d'un géant *Gravampaka*); — JOOS, II, 59.

(2) SNELLAERT, *Oude en nieuwe Liedjes*, 94.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

- Alfes, 125.
Alvermannekens, 87, 124.
Anecdotes 54, 55, 58, 59, 68, 85.
Ange gardien, 43.
Ange, 43.
Animaux, 27, 29, 30, 33, 34, 40,
51, 87, 102, 105, 106, 108, 121,
137, 143, 147.
Armée des morts, 134.
Avé parodié, 64, 66.
Baboe, 135.
Bague divinatoire, 104.
Balle hénite, 102.
Bénédictio de la maison, 111.
Berger en feu, 146.
Bloedkaros, 135.
Bloedkoets, 135.
Boeboe, 135.
Bohémiens, 135.
Bokkenrijders, 131.
Boucs-volants, 131.
Brandende schaper, 146.
Brandende schoof, 146.
Carrosse ardent, 146.
Carrefour, 122.
Catéchisme parodié, 66.
Cauchemar, 124.
Chariot ardent, 146.
Chariot infernal, 146.
Chasseur éternel, 133.
Chasseur sauvage, 133.
Chemin ardent, 147.
Choses sacrées, 71.
Christ, 24.
Classification du folklore, 8.
Cloches, 77.
Clou pascal, 122.
Contes, 42, 45, 46, 52, 85, 112, 151
Croix, 71.
Culte, 23.
Curé, 54.
Désensorcellement, 107.
Devins, 101, 119.
Diable, 81.
Dieu, 23.
Doigt de voleur, 104.
Dormeurs, 120.
Draak, 147.
Dragon, 147.
Elfes, 123.
Enfer, 82.
Ensorcellement, 102.
Envoûtement, 103, 109.
Esprits, 121.
Esprits de l'air, 139.
Esprits de l'eau, 139.
Esprits de la terre, 147.
Esprits du feu, 144.
Exorcistes, 108.
Feux follets, 144.

Flabbaart, 135.
Flerus, 135.
Folklore, 7.
Folklore mythologique, 9.
Folklore scientifique, 8.
Folklore systématique, 8.
Francs-maçons, 133.
Freya, 36.
Frigga, 36.
Géants, 151.
Gerbe enflammée, 146.
Geuzen, 23.
Grange du diable, 86.
Griffe du diable, 91.
Grimoires, 93.
Gueux, 23.
Hellewagen, 146.
Homme de feu, 143.
Hussen, 147, 149.
Incantations, 103.
Jésus, 24.
JUNON, 36.
Kabouter, 147.
Klakkaart, 135.
Kludde, 129.
Knippers, 135.
Korenwagen, 146.
Lange Wapper, 141.
Laplanners, 147.
Légendes de la croix, 75; — de
Marie, 37; — de la Passion, 29;
— de saint Jean, 53; — du
Christ, 24.
Lodder, 151.
LOKI, 126.
Loups-garous, 121.
Maar, 124.
MARIE, 36.
Mauvaise main, 91, 110.
Mauvais œil, 108.
Meerménne, 143.

Messe de retour, 120.
Ministres du culte, 51.
Nachtmare, 124.
Nains, 147.
Nekker, 139.
Nix, 139.
Noms de Dieu, 23.
Onguent magique, 104.
Osschaart, 126.
Parodies, 61.
Pater parodié, 65, 65, 66.
Peau de loup-garou, 121.
Philtres, 103.
Plantes, 29, 31, 40, 42, 51, 62, 83,
98, 103, 109, 123.
Plain-chant sauvage, 61.
Prière de Charles-Quint, 111.
Prières parodiées, sauvages, 63.
Proverbes, 33, 51, 69, 74, 94.
Purgatoire, 82.
Rammelkar, 135.
Revenants, 135.
Sacristain, 56.
Saints, 45.
SAINT BARTHOLOMÉ, 134.
SAINT GABRIEL, 43.
SAINT GILLES, 126.
SAINT GUIDON, 53.
SAINT JEAN, 24, 52, 126, 128.
SAINT JOACHIM, 36.
SAINT JOSEPH, 36, 41.
SAINT MICHEL, 43.
SAINT NICOLAS, 126.
SAINT PIERRE, 24, 25, 27, 29, 45.
SAINT RAPHAËL, 43.
SAINTE ALÈNE, 53.
SAINTE ANNE, 36, 41.
SAINTE FAMILLE, 56.
Sagas, 24, 31, 39, 79, 85,
112, 123, 126, 128, 130, 132,
155, 154, 156, 158, 159, 140,

142, 143, 144, 145, 146, 149.

Schoeffer, 145.

Schoverik, 145.

SIEGFRIED, 43.

Signe de la croix, 63, 66, 110.

Sjoverik, 145.

Sorciers, 101.

Sou volant, 104.

Stephanistes, 23.

Stevenists, 23.

STEVENS, 23.

Tamis magique, 106, 119.

Uitschuifster, 135.

VENUS, 36, 41.

Vèpres sauvages, 62.

Vierweg, 147.

Vurige koets, 146.

Vurige wagen, 146.

Vuurman, 145.

Wandersagen, 24.

Zeemeerminne, 145.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE LOCALITÉS

- Aarsele, 80.
Aarschot, 110.
Affligem, 108, 120.
Alost, 108, 120.
Alseberg, 39.
Anderlecht, 53.
Anvers, 32, 41, 56, 58, 65, 73, 85,
131, 134, 151.
Argenteuil, 32.
Asper, 32, 63.
Assche, 80.
Ath, 151.
Audenarde, 147.
Baasrode, 146.
Beerlingen, 67.
Beerse, 40.
Begijnendijk, 115.
Belcele, 146.
Berchem, 90.
Beveren, 80.
Bierbeek, 87.
Boisschot, 93.
Boom, 129.
Borgh-Lombeek, 108.
Brabant, 85, 144, 147.
Brecht, 57, 61, 74.
Brussegem, 86.
Bruxelles, 120, 138, 151.
Campine, 74, 83, 102, 110, 129,
131, 140, 145.
Canegem, 118.
Cologne, 93.
Deerlijk, 40.
Denderleeuw, 28, 108, 123.
Denderwindeke, 51, 98, 108, 110.
Dendre, 40, 91.
Deuren, 79.
Droogenbosch, 37, 40.
Duffel, 40.
Edelare, 40.
Eernegem, 80.
Eesen, 40.
Eifel, 32.
Eindhoven, 151.
Erembodegem, 120.
Everberg, 81, 87.
Flandre occidentale, 32, 33, 38, 40,
41, 51, 53, 74, 94, 97, 98, 99,
101, 102, 103, 140, 144.
Flandre orientale, 64, 67, 73, 74,
97, 121, 144, 147.
France, 33.
Forest-lez-Bruxelles, 53.
Frise, 33.
Gammérages, 75, 87.
Gand, 108.
Ganshoren, 144.
Gaverland, 40.
Geuzenhoek, 23.
Godsenhoven, 64, 65.
Goik, 92.
Grammont, 151.
Grijsbeke, 23.
Grootenberge, 30.

Hageland, 53, 81, 94, 98, 99, 144.
Hal, 107, 131.
Hamelgem, 86.
Hamme, 91, 127, 153.
Hanurit, 107.
Haspengouw, 33, 43, 53, 74, 97,
98, 107, 144.
Haterbeek, 136.
Hechtel, 132.
Heist, 80.
Herkegem, 91, 139.
Hoorebeke-Sainte-Marie, 23.
Hoorebeke-Saint-Cornil, 122.
Kaster, 92.
Kesselloo, 87.
Kieldrecht, 128, 146.
Koekelberg, 131.
Laken, 109.
Lebbeke, 39, 68, 108, 125.
Leerbeek, 92.
Leffinge, 133.
Lembke, 107.
Lennik, 92.
Liedekerke, 80, 123.
Lierre, 131.
Limbourg, 43, 131, 145.
Loenhout, 50.
Lommen, 40.
Louvain, 31, 53, 134, 147, 149.
Lubbeek, 90, 124, 148.
Malines, 73, 149.
Maxensele, 79.
Meisse, 87.
Michelbeke, 143.
Moerzeke, 128.
Molenbeek-Saint-Jean, 41, 56, 61,
126, 144.
Nederhasselt, 108.
Nederzwalm, 34.
Neerdorpen, 87.
Niel, 140.

Ninove, 120.
Oevel, 40.
Oostmalle, 146.
Ophrakel, 108.
Opoeteren, 79.
Ophem, 86.
Opvelp, 87.
Orsmaal, 64.
Pamele, 147.
Pepingen, 98.
Postel, 131.
Renaix, 39, 108, 118, 134.
Rupelmonde, 68.
Saint-Nicolas, 29, 146.
Saint-Trond, 33.
Schelle, 93, 130, 140.
Schoorisse, 122.
Segelsem, 27, 29, 40, 43, 44, 50,
51, 53, 56, 58, 61, 67, 78, 83,
90, 97, 99, 108, 110, 116, 118,
119, 121, 133, 136, 144, 145.
Silésie, 32.
Sint-Antonius-Brecht, 32.
Sottegem, 32, 55, 57, 59, 67, 68.
Termonde, 108.
Thielrode, 133.
Tirlemont, 33, 145.
Tongres, 53, 126.
Trèves, 32.
Turnhout, 57, 133, 146.
Valkenburg, 132.
Verrbroek, 146.
Vilvorde, 126, 151.
Vlimmeren, 146.
Vollezele, 40, 98.
Wambeke, 58, 80, 108.
Waregem, 63, 65, 121.
Westmalle, 146.
Wijnendaal, 133.
Wolfsdonk, 133.

NOMENCLATURE

DES

PRINCIPALES SOURCES CITÉES.

1. BIEKORF. Dat is een leer- en leesblad voor alle verstandige Vlamingen, verschijnende vier-en-twintig maal 'sjaars. Brugge, DE PLANCKE. Trois années ont paru.
2. CANNAERT (J.-B.). Bijdragen tot de kennis van het oude strafrecht in Vlaanderen. Gent, F. en E. GYSELYNCK, 1835.
3. 'T DAGHET IN DEN OOSTEN. Limburgsch Tijdschrift voor Taal- en andere Wetenswaardigheden. Hasselt, MICHEL CREYSSENS, 1885 en volgende jaren.
Indispensable au folkloriste.
4. DE BO (L.-L.). Westvlaamsch Idioticon. Brugge, EDW. GAILLIARD en Comp., 1875.
Il existe une seconde édition.
5. DE COCK (A.). Volksgeneeskunde in Vlaanderen. Gent, J. VUYLSTEKE, 1891.
6. DE REUME. Les Vierges miraculeuses de la Belgique.
7. DODONAËUS (R.). Cruydt-boeck, Antwerpen, BALTH. MORETUS. 1644.
8. GEBHART J.). Das Kirchliche Jahr. Pest, HECKENAST, 1856.
9. GITTÉE (A.). Vraagboek tot het zamelen van Vlaamsche Folklore. Gent, J. VUYLSTEKE 1888.
10. GRIMM (J.-L.). Deutsche Mythologie.
Une des meilleures éditions est celle de 1875-1878, Berlin.
11. HAROU (A.). Contributions au Folklore de la Belgique. Paris ÉMILE LECHEVALIER, 1892.
12. HARREBOMÉE (P.-J.). Spreekwoordenboek. Utrecht, 1838-1870.
13. *Horae Belgicae* van HOFFMANN VON FALLERSLEBEN. Breslau en Leipzig, 1850-1862.
14. JESSEN (C.) und FRITZEL (G.). Die deutschen Volksnamen der Pflanzen. Hannover, 1882.
15. JOOS (A.). Schatten uit de volkstaal.
16. JOOS (A.). Vertelsels van het vlaamsche volk. I, II, III. Gent, SIFFER.
17. KALFF (G.). Het Lied in de

- Middeleeuwen. Leiden, 1884.
18. KILIAEN's Woordenboek.
 19. LOBELIUS (M.). Kruidboek. Antwerpen, 1581.
 20. OOMEN (A.-M.). Het Plantenrijk, zijne Legendes, Poëzie en Symboliek in de algemeene mythologie en in het Christendom. Antwerpen, sans date.
 21. PANKEN. Noordbrabantsche Sagen.
 22. PLÖNNIKS (M. von). Légendes et traditions de la Belgique, traduites librement du texte allemand, par L. PIRÉ. Cologne, 1848.
 23. *Rond den Heerd.*
Parait à Bruges.
 24. RUTTEN (A.). Bijdrage tot een Haspengouwsch Idioticon. Antwerpen, JAN BOUCHERIJ, 1890.
 25. J. SAMIJN. Kruidwoordenboek van DE BO. Gent, 1888.
 26. SCHUERMANS (L.-W.). Algemeen Vlaamsch Idioticon. Liven, 1863-1870.
 27. SCHUERMANS. Bijvoegsel aan het alg. Vl. Idioticon. Loven, FONTEYN, 1885.
 28. SLOET (L.-A. J.-W.). De Dieren in het Germaansch Volksgeloof en Volksgebruik. 'S Gravenhage, NIJHOFF, 1888.
 29. SNELLAERT (F.-A.). Oude en Nieuwe Liedjes. Gent, 1864.
 30. TUERLINGCKX (J.-F.). Bijdrage tot een Hagelandsch Idioticon. Gent, 1886.
 31. TWYFELLOOS (DEGRONCKEL). 't Payottenland zooals het van onheugelijke tijden gestaen en gelegen is. Brussel, 1852.
 32. VERCOULLIE (J.). Beknopt Etymologisch Woordenboek der Nederlandsche Taal. Gent, J. Vuylsteke, 1890.
 33. *Volk en Taal.* Maandschrift over gebruiken, geschiedenis, taakunde en dietsche belangen, uitgegeven door de Zantersgilde van Zuid-Vlaanderen.
Indispensable au folkloriste.
 34. *Volkskunde.* Eerst onder redactie van A. GITTEÉ en POL DE MONT, en nu onder redactie van A. DE COCK en POL DE MONT.
Indispensable au folkloriste.
 35. *Ons Volskleven.* Onder leiding van J. CORNELISSEN en J.-B. VERVLIET.
Indispensable au folkloriste.
 36. WOLF (J.-W.). Niederländische Sagen. Leipzig, 1845.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Introduction, 7.

Folklore mythologique, 21.

1. *Culte et Folklore*, 23.

Dieu, 25

1. Noms, 23.

2. Du Christ, 24.

a. Légendes du Christ
ambulant, 24.

Le Paysan avaré,
25.

Le Poulet rôti, 27.

La Kermesse 28

b. Légendes de la Pas-
sion, 29.

Le Germe de la Noix,
29.

La Tête de l'Eglefin,
29.

Le Tisserand, 30.

Le Rouge-gorge.
30.

c. Sagas, 31.

Le Christ brun de
Louvain, 31.

3. Plantes et animaux
consacrés à Dieu,
31.

4. Proverbes, locutions,
dictons dans les-

quels intervient le
nom de Dieu, 35.

Exclamations, sou-
hais, etc., 35.

La sainte Famille, 36.

Marie, 36.

1. Ses noms, etc., 36.

2. Légendes de Marie, 37.
Le Sommet de la Tige
du Jonc, 37.

La Paille du Lit de
Marie, 37

Le Petit verre de No-
tre-Dame, 38.

3. Sagas, 39

Notre-Dame d'Alsem-
berg, 39.

Notre-Dame de la
Blanche Branche,
39.

4. Plantes et animaux
consacrés à Marie,
40.

Sainte Anne et saint Joseph,
41.

Les Anges, 43.

* L'Ange gardien, 43.

** Saint Michel, 43.

Les Saints, 45.

- Saint Pierre.
Maréchal-pêtit-Maréchal, 46.
Plantes de saint Pierre, 51.
Proverbes et dictons, 51.
Comment l'Eglefin reçut son nom, 52.
• Saint-Jean, 52
La Pomme de saint Jean, 52.
Autres plantes de saint Jean, 52.
Ministres du Culte, 54.
1. M. le Curé, 54.
Où dois-je le mettre? 54.
La servante doit tonner, 54.
2. Le Sacristain, 56.
Formulettes ironiques, 56.
Sacristain, tenez à la foi! 58.
Histoire d'un curé qui ne savait pas le latin, 59.
Parodies, 61.
Plain-chant sauvage, 61.
Prières parodiées, 63.
Catéchisme parodié, 66.
Les Trois Personnes divines, 68.
Proverbes, dictons, etc., 69.
Choses sacrées, 71.
Croix, 71.
Cloches, 77.
La Cloche engloutie
La Cloche de Maxense, 79.

- II. *Folklore et démonologie*, 81.
1. Forme du diable, 82.
2. Vêtements et nourriture, 83.
3. Demeure, 85.
4. Travail, ruses, embûches, 85.
5. Réunions, 84.
6. Moyens de protection, 84
7. Autres croyances populaires, 85.
8. Contes, sagas, anecdotes, 85.
Contes de diables du pès, 85.
La Grange du diable à Hamelgem, 86.
La vieille Fileuse, 88.
Le Fabricant et son Secret, 90.
Sagas, 90.
Diables qui jouent, qui dansent, 90.
La Griffes du diable, 91
Origine de la Dendr, 91.
Le Bourdon ardent, 92.
9. Grimoires, 93.
10. Proverbes, dictons, 94.
11. Objets, plantes qui doivent leur nom au diable, 97.
III. *Le Monde des Sorciers et des Esprits*, 101.
a. *Le Monde des Sorciers et des Devins*, 101.

Sorciers, 101.

1. Leurs noms, 101.
2. Leur forme 101.
3. Ensorcellement, 102.
4. Autres actions de sorcières, 104.
Sou magique ou volant, 104.
5. Initiation, 106.
6. Réunions, 106.
7. Nourriture, 107.
8. Désensorcellement, 107.
9. Moyens préservatifs, 110.
10. Contes et sagas, 112.
Jan le Sorcier, 112.
Les deux Bossus, 115.
Sa Bonne Amie est une sorcière, 116.
Le Tisserand et la Pièce de toile 118.
La Sorcière et son Tamis, 119.

Devins, 119.

- Les Dormeurs, 120.
- La Messe de retour, 120.
- b. Le Monde des Esprits, 120.
 - α. Esprits de l'air, 121.
 1. Loups-garous, 121.
 2. Alfes, Elfes, 123.
 3. *Maar*, 124.
 4. *Osschaart*, 126.
 5. *Kludde*, 129.
Lodder, 131.
 6. *Bokkenrijders*, 131.
Francs-maçons, 133.

7. Chasseurs sauvages, éternels, 133.

8. Revenants, 135
La Borne déplacée, 136

La Poule revenante, 136

La Laitière, 138.

Amour maternel, 139.

β. Esprits de l'eau, 139.

1. *Nickers*, 139.

2. *Lange Wupper*, 141.
Les quatre Amants, 142.

3. *Meerminne*, 143.

γ. Esprits du feu, 144.

1. Feux follets, 144.

2. Homme de feu, 144.

3. Le Berger en feu 146.

4. La Gerbe enflammée, 146

5. Le Chariot infernal, 146.

6. Dragon, 147.

δ. Esprits de la terre, 147.

1. Nains ou *Kabouters*, 147.

Husses, 149.

Le Nain nu, 149.

Les Nains récompensent l'amour fraternel, 150.

> 2. Géants, 151.

Le Géant et le Nain, 151.

L'Os du Géant de Hamme, 153.

Un *Reuzelied*, 154

Charles Rozez, éditeur, Bruxelles.

BIBLIOTHÈQUE BELGE
DES
CONNAISSANCES MODERNES

Cette publication encyclopédique se composera d'environ 150 volumes.

Le plan d'ensemble comprend les sections suivantes : philosophie, droit, économie sociale, philologie et histoire littéraire, histoire et géographie, mathématiques, art militaire, physique et chimie, sciences naturelles, médecine, agriculture, génie industriel, beaux-arts, arts appliqués et enseignement.

Chacune de ces sections se subdivise en un certain nombre de rubriques formant autant d'études complètes.

Les souscripteurs paient les 24 volumes publiés par 24 francs au lieu de 30.

La souscription se prend pour toute la collection.

VOLUMES PARUS :

- H. BERTIAUX. — L'Enseignement spécial en Belgique.
E. GENS. — La Pisciculture et l'Aquiculture.
CH. KERREMANS. — L'Entomologie élémentaire.
L. RICHAUD. — Les Finances communales en Belgique. 4 vol.
E. MONSEUR. — Le Folklore wallon.
F. NAUTET. — Histoire des lettres belges d'expression française. 3 vol.
P. HUYBRECHTS. — La Comptabilité commerciale.
A. LAMEERE. — Esquisse de la Zoologie. 2 vol.
H. NIZET. — L'Hypnotisme. 2 vol.
C. A. SERRURE. — Les Sciences auxiliaires de l'Histoire de Belgique.
E. GREYSON. — L'Enseignement supérieur en Belgique. 2 vol.
H. PERGAMENI. — La Littérature française. 2 vol.
L. BERTRAND. — La Coopération.
J. VAN DRUNEN. — L'Acier dans la construction. 2 vol.
E. MAHAÏM. — Les Syndicats professionnels. 2 vol.
E. GREYSON. — L'Enseignement moyen. 5 vol.
M. WILMOTTE. — Le Wallon.
E. VAN ELEWYCK. — Les Salaires et la Protection. 2 vol.
P. HAMELIUS. — Histoire du Mouvement flamand.
P. THOMAS. — La Littérature latine. 2 vol.
I. TEIRLINCK. — Le Folklore flamand.

EN PRÉPARATION :

- L. LECLÈRE. — Histoire générale.
C. A. SERRURE. — La Littérature flamande.
H. DEN.S. — Les Systèmes sociaux.
H. LANGEROCK. — Le Socialisme agraire.

L...
C...
F...
L...
C...

